armor magazine

5 f.

SPÉCIAL
st-brieuc

80

l'étrange ballet des chars à voile

chaleurs d'un été

le plan de développement

les championnats de lutte bretonne

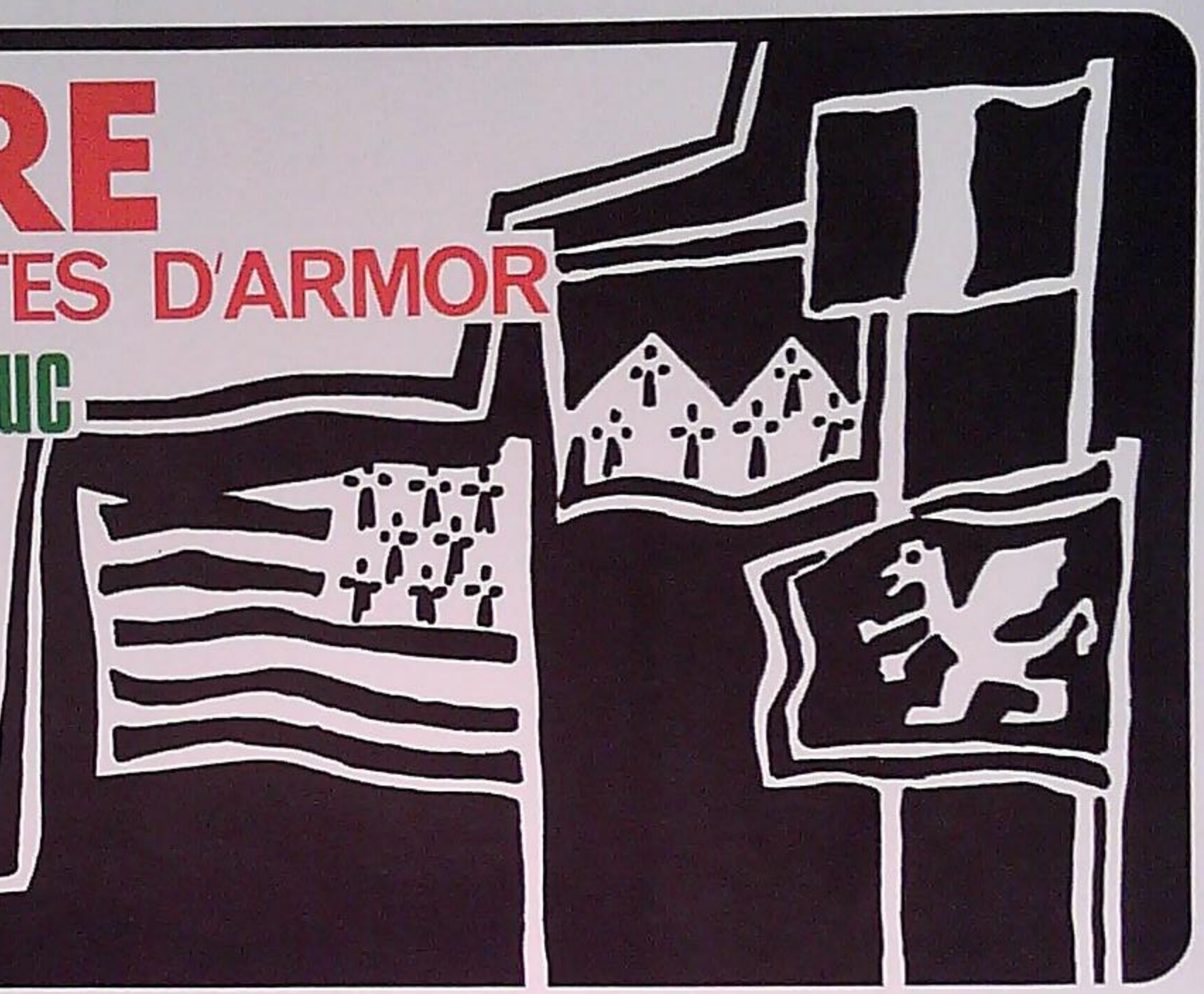


ti-kendalc'h deuxième

mensuel • septembre 1976



FOIRE
DES CÔTES D'ARMOR
saint-brieuc



11 au 19 sept. 76

Maison de la Presse - Librairie

PENTHIEVRE
ARTS ET CULTURES

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Carte de fidélité

24, rue du Val - Lamballe - Tél. 31.08.85

DE BEAUX LIVRES
POUR VOS CADEAUX

OUVRAGES
SUR LA BRETAGNE

Collections Livres de poche et Folio

LIVRES POUR ENFANTS

SANDERS

TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE

Ets ELUARD

Concessionnaire-Fabricant

Le Pont-d'Étrelles - ÉTRELLES
35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Tél. 75.15.76 Télex : 740119

Couverture : photo Yannick Guyader 1

POLITIQUE

Points de repère 6
Yann Poilvet : Les chaleurs d'un été 7
La préparation des élections municipales 8
Raymond Letertre : Programme de développement et d'aménagement : projets d'or... freins d'argent 9
Emsav 11
Echorama 12

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Eliane Deshayes : Loudéac, première ville agro-alimentaire 13
Une sécheresse catastrophique 14
Jakez Gaucher : Vers un désert breton ? 14
Denis Leroy : A Roscoff, un colloque sur les algues 15
La plaquette de la marque Bretagne 35

SPÉCIAL SAINT-BRIEUC

Yves Le Foll : L'affaire de la sécheresse, ou la démonstration de la nécessité d'un vrai « changement » 17
Futurs commerçants 18
Charles Josselin : Les grandes axes... agriculture — agro-alimentaire — industrie — communications 20
François Lépine et *René Moisan :* L'avenir portuaire des Côtes-du-Nord (interview recueillie par *Yannick Pelletier*) 23
Pierre Lorguilloux : La 29e foire-exposition des Côtes d'Armor 26
La quinzaine commerciale 28
Les rues piétonnes à Saint-Brieuc 29
Gilbert Pleven : Mon souci est que Plaintel ne devienne pas une cité-dortoir. 32

ARTS ET CULTURE

Anne-Marie Arrignon : Stage intensif de breton à l'Université de Haute-Bretagne : Une formule originale et efficace 36
Arts : Les sélectionnnés du prix Signatures / L'été de Garlonn et de Bernard Potel 36
Ar brezoneg er gêr 37
Anne-Edith Poilvet : Ti-Kendalc'h au service de la Bretagne 38
Les livres 39
Disques : Tri Yann / Dir ha Tan 41
Anne-Edith Poilvet : Le pays de Mûr-Loudéac 42
Jacques Le Bihan : Le poème du pays qui a faim, une création mondiale au théâtre Vasse de Nantes 43
Guingamp : La Saint-Loup 1976 44
Le théâtre du Bout du Monde à l'heure britannique 45
Concours de sonneurs-compositeurs en pays de Vilaine 45

ET AUSSI

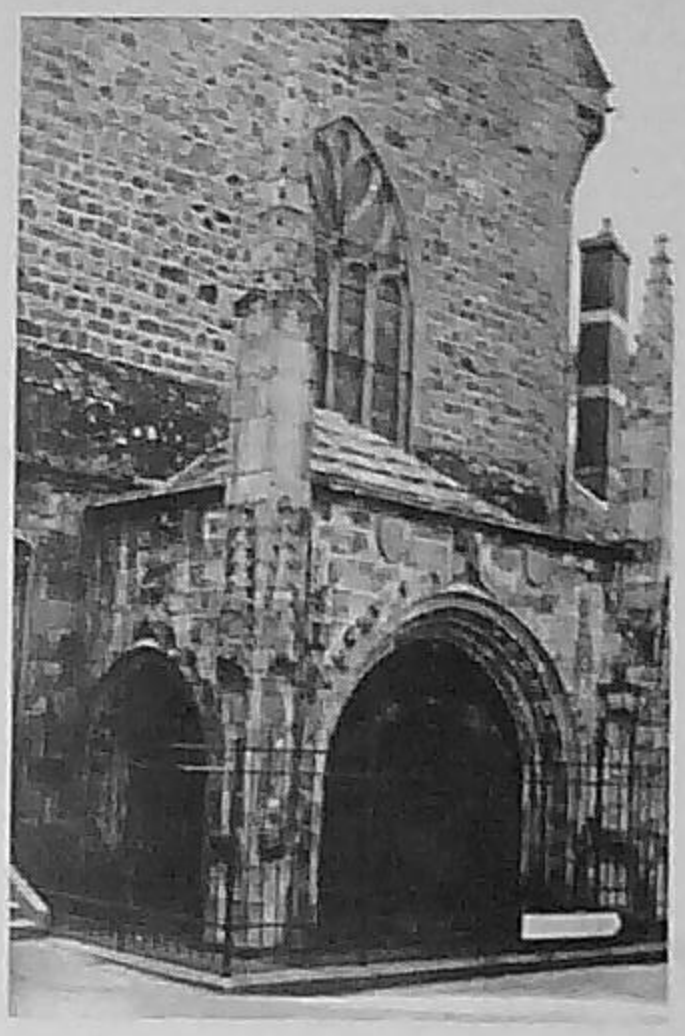
Yannick Guyader et *Jean-Roger Morel :* Les étranges aventures de l'inspecteur Le Poulen 33
Yannick Guyader : Avec les chars à voile de Cherrueix... un ballet de curieuses machines 34
Tro Breiz 35
Itron : Une riche collection de papiers peints 46
Gastronomie 47
Job Le Gac : Les championnats de lutte bretonne 48
Michel James : Le changement au Stade brestois 48
Chroniques 49
Petites annonces / Sélection immobilière 50

armor magazine

N° 80 / septembre 1976 / 8e année
Le n° 5 f

A nos lecteurs

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, nous avons dû repousser la publication de certains textes que l'on retrouvera dans notre prochain numéro. Nous prions qu'on nous en excuse.



N'OUBLIEZ PAS DE RÉPONDRE A NOTRE **SONDAGE**
(en page 51)

Gwengolo

1 M s. Jili
2 Y sz Euriel
3 G s. Fleg
4 S s. Kadaon

5 S s. Hegarad
6 L s. Maelog
7 M s. Dagael
8 M. G ar W.
9 Y s. Tegoneg
10 G s. Deniel
11 S s. Konval

12 S s. Gien
13 L s. Maodan
14 M s. Merin
15 M I.V. an D.
16 Y s. Korneli
17 G s. Ninian
18 S s. Senou

19 S s. Sezni
20 L s. Kado
21 M s. Mazheo
22 M s. Morvan
23 Y sz Tekla
24 G s. Solen
25 S s. Keran

26 S s. Kolom
27 L s. Kosm
28 M s. Konan
29 M s. Wikael
30 Y s. Yerom

courrier

NAPOLÉON : NÉ DE MARBEUF OU DE PAOLI ?

Sur les origines de Napoléon, Camille Le Mercier d'Erm nous envoie d'intéressants documents que nous présenterons le mois prochain.

NAPOLÉON BRETON ? IL N'Y AURAIT PAS DE QUOI S'EN VANTER

« Excusez-moi de ne pas renouveler cette année mon abonnement à *Armor-magazine*, auquel j'étais fidèle depuis 1970. A peu près chaque année j'avais du reste l'intention de faire cesser cet abonnement, et puis le dernier numéro reçu contenait un ou plusieurs articles intéressant qui me faisaient changer d'avis de justesse. Cette année, malheureusement pour vous, le Napoléon de la couverture et l'article correspondant m'ont enfin décidée. Vous vous fichez du monde ou quoi ? Et même si Napoléon était breton (à la proportion que vous voulez), il n'y a pas de quoi se vanter. J'avais déjà pu apprendre que Jésus-Christ était breton, preuves sérieuses à l'appui, que certains noms tchécoslovaques et même russes permettaient de penser à une origine celtique, bref la Bretagne d'Ouessant à l'Oural, mais ce délire restait confiné dans des articles intérieurs ; cette fois Napoléon en tenue de sacre brandissant le gwen ha du, non, non et non ! ». *Danièle Siess*, 55, rue du 8 mai 1945, L'Hay-les-Roses.

NAPOLÉON : UN DES GRANDS ASSASSINS DE L'HISTOIRE

« Jean-Jacques Prado écrit un article dans votre numéro 77 traitant de la paternité bretonne et « quasi-certaine » de Napoléon 1er. Pourquoi pas ! Je cherche à prendre une attitude positive devant l'événement et l'information, préférant le : « je vous crois à moins qu'on ne me prouve le contraire » au cartésianisme scientifique et si français : « Prouvez-le, sinon je ne vous crois pas ». Ceci dit, qu'ai-je à faire en 1976 de savoir si Napoléon avait ou non un père breton. A croire qu'il faille en être fier ! Il est vrai qu'un meneur d'hommes devient un héros ou un traitre assassin selon qu'il appartienne à votre camp ou au camp adverse. Qu'il soit breton, corse, français ou chinois, il reste pour moi que Napoléon (n'était-il pas un modèle pour Hitler ?) est l'un des grands assassins de l'histoire européenne ; à moins que, là aussi, les Bretons allèrent se faire tuer, pour la grandeur de la France et pour sauver leurs libertés (lesquelles ?). Quant aux « qualités » guerrières de Napoléon, permettez-moi d'en rire. A moins — sans doute — que notre grand « défaut » (à nous pauvres humanistes illuminés) soit de défendre la paix pour la paix. La tradition a déjà fait de Sainte-Anne une Bretonne. Napoléon et Jésus-Christ aussi (certains l'ont écrit). Je crois que je vais sous peu envoyer un article à *Armor-magazine*... parce que Dieu... après tout (...) ». *André Lalycan*, Lanvollon.

NE PAS OUBLIER LE PAYS DE VITRÉ

« *Armor-magazine* n° 77 a publié l'article sur les « pays » que vous m'aviez demandé. Pourriez-vous préciser que je ne suis pour rien dans l'oubli du pays de Vitré sur la carte, par ailleurs excellente, dont *Armor-magazine* a illustré cet article ? Je le regrette d'autant plus que le pays de Vitré est l'un des plus dynamiques de Bretagne et qu'il venait d'avoir la vedette aux Assises Nationales des Pays à Vitré. La carte publiée dans le rapport du CELIB sur les Pays (décembre 1973) fait d'ailleurs apparaître la naissance de ce « pays ». Au départ, certains hésitaient entre l'inclusion de son territoire dans le pays de Rennes, son « jumelage » avec Fougères, ou son autonomie. Finalement, c'est cette formule qui a prévalu. Son succès montre qu'elle répondait aux vœux des populations concernées, et que la ténacité des dirigeants l'a emporté. Ainsi, la réalité de ce pays repose-t-elle désormais sur les plus solides des bases. (...) Par ailleurs, une coquille s'est glissée p. 16, première colonne, cinquième paragraphe, cinquième ligne : il faut lire «... et donc d'un élément fondamental des dialogues *intra* (et non « inter ») régionaux (c'est-à-dire entre les pays de la même Région, et entre chacun de ces pays et celle-ci) ». *Raymond de Sagazan.*

EDOUARD LECLERC A UN TRUC

« On ne cesse de nous rebattre les oreilles à propos de la publicité clandestine à la Télévision. L'affaire Leclerc et le retentissement qu'on a bien voulu lui donner démontre une fois de plus que pour détourner les lois à son profit il suffit de beaucoup d'audace et d'un certain talent. Dans ce domaine le grand épicier de Landerneau est passé maître. Cependant son comportement à facettes conduit à certaines réflexions. Tantôt il enfreint délibérément lois et règlements n'hésitant pas à clamer qu'il se reconnait coupable et serait ravi d'aller en prison, son seul souci étant de faciliter les vacances des Français en leur procurant de l'essence à meilleur prix. Tantôt, au contraire, il exige avec brutalité et insolence l'application stricte des lois dont il se moque éperduement pour obliger les fabricants de marques connues et réputées à lui livrer leurs produits qu'il « banalise » dans ses magasins en les distribuant sans la moindre notion de service à laquelle a droit le consommateur, mettant souvent en mauvaise posture ces fabricants dont il amenuise la clientèle traditionnelle. Autrement dit Edouard Leclerc se sert des lois quand elles le servent ! Sous un autre angle n'est-il pas surprenant que le « scandale du double marché des produits pétroliers » bien connu du Ministère des Finances ait été porté à la connaissance du Français moyen qui en ignorait les dédales parce qu'un autre scandale l'a mis en évidence ? Décidément tout ne tourne pas rond sur notre planète. Nous avons en Bretagne d'innombrables saints qui ont donné leur nom à nos villes et à nos villages. Beaucoup d'entr'eux ne furent jamais canonisés par Rome. A cette longue liste de postulants pour l'éternelle félicité que n'ajoute-t-on pas Edouard Leclerc ? Saint Edouard Leclerc, bienfaiteur de l'humanité... et pourquoi pas ? ». *Alphonse Boulbain*, vice-président de la Fédération nationale des Syndicats de détaillants en chaussures, Saint-Brieuc.

BOQUEN ET L'AGIT-PROP'

« Je lis votre écho intitulé « Boquen et l'agit-prop' » dans *Armor-magazine* n° 76. Il ne contient pas d'inexactitude, mais sa concision peut laisser planer un doute sur les informations données par *Rivarol*. Or, 1) les réunions organisées par l'abbé Houée à Boquen ne sont pas neutres, ni contradictoires ; 2) son voyage en Chine communiste, ses articles enthousiastes au retour sont également *des faits*. Quant au dévouement de l'abbé Houée, nous ne l'avons nulle part mis en doute. Mais l'enfer aussi est pavé de bonnes intentions... » *B.L.*

La rubrique du Courrier est une des plus suivies dans notre magazine. Rappelons que les textes qui y sont publiés n'engagent strictement que leurs auteurs. Cette tribune libre permanente est ouverte à tous nos lecteurs.



la radio

RTL

la plus

écoutée

POINTS DE REPÈRE

● IL FAUT QUE L'ENTREPRISE REDEVIENNE MAITRESSE DE SON DESTIN

« On bloque les entreprises, on les paralyse, on les empêche de mener à bien leur véritable mission qui est de produire. On les rend « responsables » de l'inflation, des accidents du travail, de la pollution, de la morosité de l'économie. On les accable de charges et de contraintes administratives, sans aucun rapport avec l'amélioration de la productivité. On ne leur donne pas de moyens financiers pour se développer et grandir. Continuer à tant espérer de l'entreprise et à ne rien lui donner pour y répondre, c'est prendre la responsabilité d'une sclérose rapide du tissu industriel français et à la dégradation de sa compétitivité. Nos prix sont environ en moyenne, de 5,7 % supérieurs aux prix des autres grands pays ! Il faut que l'entreprise redevienne maîtresse de son destin. »» M. Poulet. (*La Bretagne économique,* juillet 1976.)

● UNE CRISE DE LA PECHE SANS PRECEDENT

« Nous connaissons actuellement une crise de la pêche sans précédent. Notamment à cause du coût très élevé des bateaux et de la hausse vertigineuse des carburants. Les flottes — notamment celles de Bretagne — sont en difficulté, car elles sont très loin des lieux de pêche. Il leur faut plusieurs jours pour aller et revenir, elles dépensent beaucoup de carburant. Je déplore que le VII[e] Plan n'ait pas fixé la place de l'économie maritime dans l'économie de la Nation. » Joseph Yvon, sénateur (*Démocratie moderne,* n° 8).

● LE POUVOIR DOIT ETRE PARTAGE

« *Les Bretons* et les Auvergnats admettent de moins en moins que les problèmes de leur province soient réglés par des technocrates, aussi brillants soient-ils, et veulent confier l'avenir de leur région à leurs élus (...) A une époque où les problèmes communautaires sont de plus en plus complexes, *le pouvoir doit être partagé ; le cumul ou la concentration de pouvoir sont à proscrire, que ce soit sur un plan politique ou économique.* Ainsi, un plus grand nombre de personnes pourraient-elles participer aux responsabilités communautaires. ». Y. Gautier. (*L'Essor de la Côte d'Emeraude,* n° 131.)

● LA LASSITUDE MENE AUX EXCES

« Ici, les hôtels semblent avoir fait le plein en juillet et en août ; en Corse, on ne se bouscule guère, et tout au long des routes on se loge sans peine, le soir venu : un peu de mistral, quelques pluies, les plastiquages de Corté, Calvi, Bastia... ne sont pas étrangers à cette situation, et s'il est exact que cela n'empêche pas et n'empêchera pas les amis de la Corse d'y retourner, il est certain aussi que même ces amis sont un peu irrités de lire, tout au long des routes : « Français, allez-vous en », surtout si, par dessus le marché, ces amis sont des socialistes. Mais pouvons-nous, nous les Bretons, ne pas comprendre les réactions de gens trop longtemps oubliés, même si nous pensons que la violence n'est pas le meilleur moyen d'aborder les problèmes ? La lassitude mène aux excès, et le drame, c'est d'en arriver à ce seuil parce qu'on est persuadé que c'est la seule solution. A propos du VII[e] Plan, n'ai-je pas entendu, de la bouche de deux parlementaires Corses, et au sujet de leur île, des propos qui eussent pu être tenus par leurs collègues Bretons au sujet de leurs pays ? » Yves Allainmat, député (*Le Rappel du Morbihan,* 12 août 1976).

● TRISTE REALITE DEMOGRAPHIQUE

A peine les premiers résultats du recensement de mars 1975 étaient-ils connus que les pouvoirs publics s'empressaient de clamer que l'exode des jeunes bretons vers les villes concentrationnaires était définitivement arrêté. Et de crier victoire. Seuls quelques esprits « chagrins » osaient alors affirmer que les chiffres étaient trompeurs et qu'une analyse plus poussée des résultats prouverait le contraire. Et voilà qu'une communication de l'INSEE vient corroborer aujourd'hui ces affirmations « subversives. » « L'exode des jeunes ruraux ne s'est pas ralenti » titre « Le Télégramme », et d'ajouter : « La situation démographique se détériore dans toute la fraction Ouest de la France ; au point que, malgré les apparences, l'effondrement est aujourd'hui prévisible dans la décennie 1980-1990 ». Les techniciens de l'INSEE ont trouvé « un révélateur de l'exode des jeunes : les migrations apparentes au mariage; autrement dit, lorsque dans un secteur où il a été enregistré 100 mariages, il n'est dénombré que 90 nouveaux couples installés, ils enregistrent une emigration nette « apparente » de 10 couples. Appliquée à la Bretagne, cette méthode révèle un important exode des jeunes, qui loin de se stabiliser, voire de diminuer comme ne cessaient de le proclamer depuis un an les pouvoirs publics, progresse lentement mais sûrement. 19 pour cent pour les Côtes-du-Nord; 15 pour cent pour le Morbihan ; 11,3 pour cent pour le Finistère, et chose plus grave encore, dans le milieu rural cette augmentation est d'un tiers plus forte en 1974 que dans les années 60 - 61 - 62. Telle est la triste réalité... La Bretagne continue à se vider de sa jeunesse (...) La presse publie des listes interminables de succès aux C.A.P. Que deviendront tous ces vendeurs - aides-comptables - employés de collectivités et autres qui vont arriver sur le marché du travail ? Seront-ils contraints par la volonté du centralisme jacobin allié des multinationales à faire la valise et à abandonner leurs campagnes à la spéculation des promoteurs, à l'invasion des touristes, à l'entraînement des militaires et aux futures centrales nucléaires ? ». S.L. (*Le Combat,* 3 juillet 1976).

● LES CITOYENS VEULENT ETRE CONSIDERES COMME CREDIBLES

« Nombre de Français sentent bien qu'on ne les croit pas sur parole et cela est détestable. Comment demander aux citoyens leur confiance alors qu'on leur donne l'impression qu'on ne peut pas avoir confiance en eux ? Les Français veulent être considérésrés comme crédibles, et je tiens pour certain qu'il faut traiter chaque citoyen comme un honnête homme jusqu'à preuve du contraire.

D'ailleurs, le suffrage universel pose en postulat que chaque citoyen est respectable et responsable puisque chaque voix a la même valeur : il est temps de faire passer ce principe dans la vie quotidienne des relations entre Français. Nos concitoyens sont gens de bon sens, responsables, majeurs et consciencieux. Il suffirait de savoir les écouter et de savoir leur parler pour que le climat de confiance se rétablisse. Cela s'appelle la concertation. » Loïc Bouvard. (*Le Quotidien de Paris.*)

RELIURES armor magazine

Pour conserver votre revue dans votre bibliothèque, commandez NOTRE ELEGANTE RELIURE DOS BOIS, BALACRON CUIR

La reliure (pour une année) **franco : 35 Francs**

(Prise à nos bureaux : **30 Francs**)

Les chaleurs d'un été

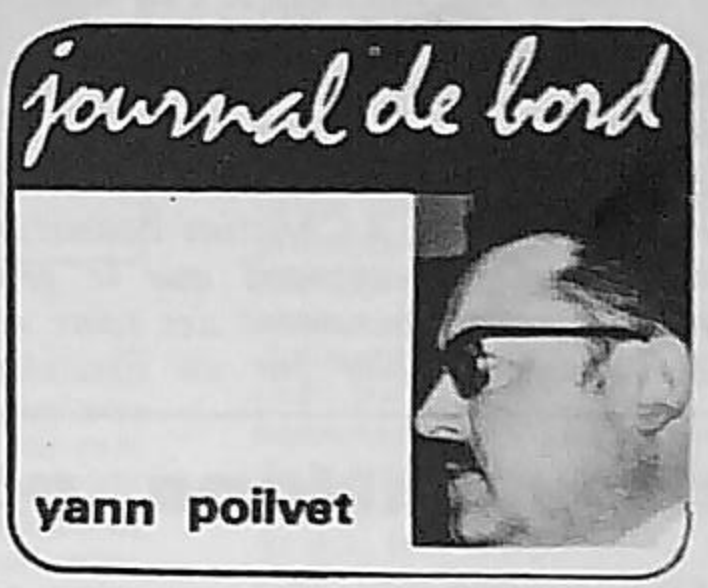
L'ETE qui s'achève a été marqué par un afflux sans doute jamais atteint de touristes, foule bariolée, disparate, pittoresque parfois, trop exigeante souvent, décontractée. Un monde cosmopolite injecté dans notre monde pour un temps qui a pu sembler long car il est celui d'une fièvre inadmissible dans les prix et nos hôtes n'étaient pas tous nés sous le signe de la courtoisie et du respect du pays d'accueil... Mais il ne me semble pas qu'il faille insister à cet égard : tout avantage a ses inconvénients ; ceux-là, il faut les accepter car il est vrai que le tourisme constitue une part importante de notre économie, avec ce que cela entend au plan des ressources, donc de la vie des Bretons.

Il est un phénomène qu'il est important de faire ressortir : pour la plupart, et nous en avons eu quant à nous maints témoignages, nos visiteurs ont été impressionnés par « l'allure » de la Bretagne ; ils ont rapporté de leurs vacances l'image d'un pays en pleine santé, volontaire, hardi, équilibré. Si nous le soulignons, c'est que certains ont des dispositions trop fréquentes au pessimisme. Et la remarque s'impose aussi pour ceux qui voyagent : ils sont frappés par le fait de s'entendre fréquemment interroger sur la renaissance de notre région, voire sur « le miracle breton », un terme qui, à l'évidence, ne convient guère : la manne ne nous est pas tombée du ciel. C'est nous-mêmes qui avons modelé notre nouveau visage.

POUR nous qui restons afin de ne point manquer les amis fidèles aux annuelles retrouvailles, l'été offre l'occasion de contacts enrichissants. C'est ainsi que, dans le merveilleux site du château de Locguenole, j'ai participé à un déjeuner organisé par les Presses de la Cité autour de deux grands écrivains bretons : Kersauson et Helias, qui n'ont de commun que leur origine et leur renommée littéraire.

Olivier de Kersauson, qui vient d'écrire Fortune de mer, *est un être abrupt, sans doute attachant mais ce n'était pas le lieu de s'en rendre compte, qui aime manier la provocation verbale. Un peu trop même : il en rajoute ! ... Ainsi lorsqu'il exprime son mépris pour les femmes. Il aurait d'ailleurs tort de s'en priver : celles qui étaient là étaient fascinées par le bleu agressif de ses yeux et dégustaient les incantations phallocratiques... Mais, par contre, quel régal de l'écouter parler de la mer. Pas celle du yacht, des plaisanciers, des amateurs de courses mondaines, du légionnaire sur le sable chaud : la mer de Kersauson, elle est son continent, sa patrie, sa femme. Il s'ennuie (ce n'est pas le mot qu'il emploie !) dès qu'il est à terre, à terre où les hommes, selon lui, s'endorment à vivre médiocrement dans leur confort et la sainte bouffe, indifférents à tout, même au massacre de leur nature, de leurs côtes. Seul, l'océan est à la mesure de ce corsaire qui ne pouvait être que Breton et qui, d'ailleurs, revendique âprement son identité...*

Pierre-Jakez Helias est le contraire d'Olivier de Kersauson : par la taille (dans les deux sens !), la bonhommie, une philosophie sereine. L'écrivain bigouden, devenu brusquement célèbre avec les 500 000



exemplaires de son Cheval d'orgueil, *n'est pas ébloui par le succès : il l'accepte avec la rondeur modeste d'un joueur de boules qui a gagné une partie. Il a conservé le sens de l'équilibre qui lui vient d'une jeunesse simple, pauvre et heureuse. Ce qui l'attriste, ce sont les critiques des bons amis qui lui reprochent de ne pas être un avocat assez percutant de la cause bretonne dans les nombreuses interviewes qui lui sont demandées : « c'est vraiment trop injuste, m'a-t-il confié ; j'essaie seulement d'être lucide. Ça ne sert à rien de crier, l'important est de convaincre. Breton ? je crois que personne n'a le droit de me faire de reproches à cet égard, je l'ai montré dans des circonstances autrement difficiles qu'aujourd'hui. Et, croyez-le, ce sera de plus en plus vrai ». Dans la belle maison de la Forêt-Fouesnant où il vient de s'installer, Pierre-Jakez, indifférent à la gloire et aux honneurs, réfléchit au cheminement curieux des hommes et mijote patiemment quelques projets. Le cheval d'orgueil ne saurait rester sans descendance.*

L'ETE n'a pas été synonyme de décontraction pour tout le monde, notamment pour les gens de la revue Que choisir ? *et d'une certaine Union fédérale de la consommation. Déjà, il y a six ans, cette revue avait lancé une campagne de dénigrement contre quelques-unes de nos plages : nous avions réagi de façon spectaculaire en éditant un numéro spécial d'*Armor-magazine *diffusé à* 100 000 *exemplaires dans tout l'hexagone* (Armor, *n°* 10, *mars* 1970). Que choisir ? *vient de récidiver, reprenant les mêmes allégations, toujours autant dénuées de sérieux scientifique. Mais*

cette opération, qui constituait sans doute davantage un acte publicitaire en faveur de la revue qu'une défense des usagers, n'a guère rencontré d'audience : manifestement, les millions de touristes que nous avons reçus n'ont pas fui devant les pollutions affreuses qu'on leur annonçait et qu'ils n'ont pas eu l'occasion de découvrir. Comme le président Alphonse Boulbain, ils se sont sans doute dit que « l'air de Paris est plus malsain que l'eau qui baigne nos plages puisqu'il reçoit chaque jour 920 tonnes d'anhydride sulfureux ».

NOUS parlons par ailleurs d'un aspect dramatique de l'été 1976 : la sécheresse. Celle-ci, assurément, aurait été ressentie de toute façon mais ses effets auraient été atténués si l'on avait été prévoyant, si l'on avait écouté les conseils des hommes qui connaissent la nature. Nous avons sous les yeux la photocopie d'une note confidentielle remise le 12 juillet dernier par F. de Combret, du cabinet du Président de la République, à Christian Bonnet, ministre de l'agriculture. On y apprend que le général de Gaulle avait interdit l'arasement des talus après lecture d'une analyse établie par un Finistérien très connu et soulignant que « l'arasement des talus auquel se livraient systématiquement les ingénieurs du Génie rural provoque la prédominance des vents du nord sur les vents d'ouest et, par là, détourne les courants marins et entraîne des phénomènes de sécheresse ». Hélas ! Charles de Gaulle parti, on a recommencé les mêmes errements. Et nous, nous avons commencé à payer.

AVANT d'aborder l'automne, il faut quand même relater un petit événement qui a mis fin à la période d'été. Un nouveau gouvernement, nous a-t-on dit, a été formé ; nous nous contenterons de noter que le gouvernement a un nouveau premier ministre. Quelle importance cela peut-il avoir dans la république des gadgets ? L'essentiel sera, comme par le passé, décidé à l'Elysée. Pour nous, cela ne changera rien à rien... sauf, peut-être, à certaines promesses que Jacques Chirac avait, abondamment, prodiguées lors de son voyage en Bretagne. Son successeur estimera-t-il qu'il les doit tenir ?

Yann Poilvet

Informations politiques

La préparation des élections municipales

Avec la rentrée va commencer sérieusement la préparation des élections municipales. On sait déjà que Raymond Marcellin ne se représentera pas à **Vannes** : M. Chapel conduira la liste de la majorité. A **Nantes,** André Morice animera l'équipe sortante, y compris les démocrates-socialistes. Pas de changements de leaders chez les socialistes à **Saint-Nazaire** (Eugène Caux) et **Lorient** (Jean Lagarde). A **Saint-Brieuc,** François Lépine, directeur du Joint français, mènerait l'assaut contre le sortant socialiste Yves Le Foll. A **Rennes,** on ne sait encore si les sortants auront à leur tête Henri Fréville (on parle de Jean-Pierre Chaudet), la liste socialiste étant sans doute conduite par Edmond Hervé. A **Quimper,** l'affrontement sera serré entre l'équipe de gauche sortante et la liste gouvernementale de Marc Becam. A **Brest,** où la compétition sera également sévère, qui, de Georges Lombard ou d'Eugène Bérest, fera face à l'offensive socialiste ? A **Lannion,** le socialiste Pierre Jagoret semble bien placé en face du sortant Pierre Marzin. On avait parlé de Louis Le Pensec pour la mairie de **Quimperlé** mais il restera sans doute fidèle à sa petite commune de **Mellac.** A **Redon,** on ignore si Jean Tiger, largement battu aux élections cantonales, restera en course. Le mois prochain, nous continuerons d'examiner un dossier municipal auquel il convient d'apporter beaucoup d'attention car, un an avant les législatives, ces élections amèneront peut-être un renversement de majorité dans plusieurs villes importantes.

Nouveaux attentats

De nouveaux attentats ont été commis cet été en Bretagne : à Quimper (B.N.P.), Brest (hôtel des impôts), Locronan (gendarmerie), Saint-Brieuc (centre des impôts), Vannes (palais de justice). A l'exception du dernier (dans lequel une femme de ménage a été sérieusement brûlée), ils auraient été revendiqués par le FLB/ARB... Nous écrivons au conditionnel car tout n'est pas clair : il y a eu notamment un démenti par le canal d'une agence bretonne de Paris... suivi localement d'une confirmation. Il est évidemment malaisé d'avoir des assurances quant à l'authencité des « signatures », un groupement clandestin étant, par définition, astreint à la... discrétion. Tout le monde peut s'attribuer un sigle : des gauchistes, des provocateurs par exemple. On sait, depuis les opérations policières de l'an dernier, que des « spécialistes » ont été greffés sur le mouvement breton.

Meubles et instruments de musique bretons à Pontivy

L'exposition « Meubles et instruments de musique bretons » qui a connu un vif succès durant tout l'été se prolonge en octobre au château de Rohan à Pontivy. Plus de cent meubles de tous nos Pays, prêtés par les musées de Rennes, Saint-Brieuc, château de Kerjean, etc. sont rassemblés : lits-clos et armoires, bahuts et buffets, bancs-coffres, tables et horloges, etc., y rappellent les fastes de notre mobilier du dix-septième et dix-neuvième siècles. On y verra également un échantillonnage complet de binious, cornemuses et bombardes anciens ou modernes.

Confrérie du Triskell d'or

Nous apprenons la fondation de la Confrérie du Triskell d'or sur la triple devise : santé, liberté, bretonnité. Un impératif pour ses membres : la sobriété (CCB, 12, rue Cormont, 80 Amiens).



Programme de développement et d'aménagement :

projets d'or... freins d'argent

La décision prise par l'ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL (E.P.R.) en septembre 1975 trouve sa première application en ce mois de septembre 1976 : les deuxièmes réunions ordinaires des assemblées bretonnes n'auront pas lieu à Rennes (1). Le COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL (C.E.S.) a choisi pour cadre des 15 et 16 septembre, les nouveaux locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, le CONSEIL REGIONAL (C.R.) la salle des fêtes de Pontivy pour d'abord, les travaux de commission des 20, 21 et 27 septembre, puis les réunions publiques des 28 et 29.

Les commissions du C.E.S., quant à elles, resteront à Rennes les 6 et 7. Avant de travailler en quatre groupes les membres se réuniront cependant ensemble en assemblée publique pour élire leur nouveau président, les deux ans et demi de mandat de Jean Rouyer étant achevés ; celui-ci reste toutefois membre du C.E.S. au titre des banques.

Qui sera le successeur ? Le président sortant ne cache pas sa préférence pour Claude Champaud. Arrivé comme président de l'Université de Rennes, il siège actuellement comme délégué du C.E.L.I.B. (comité d'études et de liaison des intérêts bretons) en remplacement de Joseph Martray démissionnaire de cet organisme, mais qui devrait revenir au C.E.S. par la mer. Les ndustriels, les agricoles surmonteront-ils leur appréhension de faire confiance à un universitaire ?

Deux journées donc de débat pour chaque assemblée ; c'est peu, car l'ordre du jour est particulièrement lourd qui sera dominé par les dossiers du VII[e] Plan.

CALENDRIER FLUCTUANT

Ce devait être l'ultime débat avant les décisions des **Programmes d'Actions Prioritaires** (PAP) régionaux ou PAPIR) (2), mais le calendrier a été modifié et le dossier se retrouvera à la première réunion de 1977. La raison de ce retard ? — une mauvaise appréciation du temps par l'administration parisienne.

Pour que les EPR puissent dire leur dernier mot, il leur faut en effet connaître les possibilités d'engagement financier que les diverses administrations centrales sont en mesure de prendre pour les cinq années du VII[e] Plan. Exécutif de l'EPR, le Préfet de Région poursuit, avec ses services, les réunions de travail avec Paris mais



Raymond Letertre

tout sera loin d'être prêt en septembre ; il est vrai que l'adoption du projet de loi, portant approbation du **VII[e] Plan de développement économique et social,** ne date que du 30 juin pour l'Assemblée Nationale et du 2 juillet pour le Sénat.

A vrai dire cette modification de calendrier permet de corriger une anomalie particulièrement soulignée par Jean Rouyer. Le Premier Ministre avait écrit dès janvier 1975 que **« le Comité Economique et Social est appelé à jouer dans le processus de planification un rôle essentiel et original »** ; au contraire, avec le C.R., il semblait court-circuité par l'administration qui présentait les PAP avant la fin des travaux des dix groupes (3) parce que le Comité Interministériel devait se prononcer dès le mois de juillet !



Une nécessité pour le désenclavement : un plan ferroviaire breton. (Ici, le rapide Armor *à l'entrée de la gare de Rennes* - Photo Y. Broncard / SNCF).

D'autre part, rien ne sera définitivement arrêté en septembre puisque tout au long de la période couverte par le Plan (1976-1980) de nouveaux PAP pourront être présentés. Il faudra tout de même tenir compte des 25 PAP nationaux qui eux sont bien mis en forme et où une quinzaine « d'actions » intéressent la Bretagne.

Le mot « **prioritaire** » est donc bien ambigu, les priorités régionales et locales apparaissant subordonnées aux priorités nationales, bien que les deux niveaux soient distincts, et des « priorités » pouvant peu à peu apparaître. Ambiguïté encore car si l'Etat s'engage pour 20 % de ses dépenses en **équipement** et **fonctionnement** (ces deux termes sont à souligner) sur les programmes restreints des PAP, il reste que les autres 80 % seront bel et bien dépensés, eux aussi !

TROIS MILLIARDS ET DEMI DE « PRIORITES »

Que reste-t-il de la notion de Plan ? Dès l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, le doute s'était introduit sur la poursuite d'une « planification » (4) ; après des mois de retard le VII[e] Plan était envisagé qui aura été en définitif moins bien préparé que le VI[e] ! Au début de 1975 il était question de **Plan Régional** et puis en 1976 seulement de **Programme d'Actions Prioritaires.**

A l'Assemblée nationale, Charles Josselin a souligné les **« contradictions entre le Plan et l'Aménagement du Territoire »**. Dans une interview André Colin a, de façon plus nuancée, soulevé **« le problème du rôle du Plan par rapport aux objectifs de la politique d'aménagement du territoire ».**

Les assemblées auront à prendre connaissance de 140 pages du rapport de synthèse des dix groupes de travail qui ont préparé le **Programme de Développement et d'Aménagement** (P.D.A.) de la Bretagne. Les premières commissions du CES et du CR ont déjà examiné ensemble ce projet de PDA le 25 mai puis les PAP le 17 juin.

Ce PDA est, en somme, l'équivalent du PRDE (Programme Régional de Développement et d'Equipement) du VI[e] Plan, dont il sera encore question en septembre puisque la loi fait obligation au Préfet de présenter chaque automne à l'EPR le **bilan d'exécution** du plan. Par contre les PAP mettent fin aux hypothèses hautes et basses du VI[e] plan.

C'est au cours des réunions de travail que les PAP avaient été présen-

tés. Mis en forme chiffrée par le Préfet et la Mission Régionale, ils tiennent compte aussi de propositions des départements (celui des Côtes-du-Nord semble avoir été le seul à prendre initiative) et des communes (c'est l'EPR qui avait pris l'initiative de les consulter en 1975) et qui a réalisé la synthèse de leurs réponses (2). Mais les projets de PAP ont été formulés avant cette synthèse !)

Onze **PAP régionaux** ont donc été retenus concernant l'enseignement technique, les hôpitaux, musées, rivages et rivières, plans de circulation, îles du Ponant, gaz naturel, électrification rurale, remembrement, tourisme natique, pêches. Deux PAP sont dits **« locaux »** (sans financement de l'EPR) : la base littorale de Combrit et la Communauté Urbaine de Brest.

Nous ne détaillons pas maintenant car il sera très intéressant de les examiner de plus près en même temps que les débats auxquels ils donneront lieu. Globalement pourtant, ils représentent plus de trois milliards et demi de francs dont 6 % à la charge de l'EPR, plus exactement 207 millions ! Où l'EPR les prendra-t-il en quatre ans alors que son budget sur fonds propres plafonne actuellement à 65 millions par an, que de nombreux autres engagements sont déjà pris et la capacité d'emprunts désormais très limitée ?

BUDGET ENGAGE AUX 3/4 SUR PLUSIEURS ANNEES

C'est ce qui a entraîné les bureaux bretons réunis le 28 juin à prévoir déjà de réduire à quatre les vraies **« actions prioritaires »** faisant l'objet d'un financement régional.

Ils ont aussi demandé que le Préfet leur soumette un projet de budget pour 1977. Ce ne sera pas facile, dans l'incertitude des possibilités accordées aux EPR de relever leurs ressources fiscales. Le Premier Ministre en avait parlé lors de sa rencontre avec les Présidents le 24 février (3), mais rien n'est venu. Des bruits ont circulé 50 voire 60 F par habitant au lieu des 25 F actuels, d'autres plus prudents parlent de 30 F.

Quel que soit le niveau des recettes, il est indispensable de faire clairement le bilan des dépenses déjà engagées (les trois quarts du budget au moins le sont sur plusieurs années) et des prévisions sur les nouveaux programmes. En 1974 un avant-projet de budget avait été fait par l'administration pour 1975 ; les assemblées l'avaient trouvé inutile. L'essai ne fut pas renouvelé l'an passé ; mais sa nécessité cette fois s'impose.

Auparavant, il faudra faire le point sur l'**état d'exécution du budget 1976,** exercice malaisé puisque les dépenses de l'EPR dépendent en partie des décisions que les conseils généraux n'ont pris qu'au mois de juin, et que bien des communes sont très en retard. Des voix s'éléveront de nouveau, sévères pour reprocher cette lenteur d'exécution.

C'est le **PROGRAMME ROUTIER** qui posera les plus graves difficultés. La participation de l'EPR a été portée de 50 à 60 % sur les **« routes régionales »** et fixée à 30 % pour les **« routes de désenclavement »** (5). Bref au niveau actuel des ressources les routes absorberaient les deux tiers des fonds propres de l'EPR. Il faudra donc choisir : ou bien limiter les ambitions, ou bien remettre encore une fois en cause le Plan Routier Breton sur lequel serait prélevé l'argent indispensable ! Le Préfet avait déjà alerté les Assemblées sur ce danger lors des discussions à propos de la route Rennes-Nantes (6).

PLAN AERONAUTIQUE PLAN FERROVIAIRE ?

Des dossiers nouveaux apparaîtront à l'ordre du jour. En particulier un **PLAN D'EQUIPEMENT AERONAUTIQUE** de la Bretagne, lui aussi prévu sur cinq ans. A vrai dire il reprendra le **schéma d'aménagement de l'aéronautique** préparé au temps de la CODER (commission de développement économique régional — mise en place par décret en mars 1964).

Une communication sera faite sur l'état d'avancement du **SCHEMA d'AMENAGEMENT DU LITTORAL BRETON ET DE ILES** (7) qui devrait être soumis aux Assemblées au début de 1977. Par contre c'est un projet pour une **POLITIQUE DE L'EAU** qui sera présenté : la politique d'épuration des rivières, d'assainissement, de barrages, à mener en liaison avec les régions voisines des Pays-de-Loire et de Basse-Normandie, conformément au contrat passé au Mont-Saint-Michel (8).

Pour la première fois l'an passé, le Préfet avait **« transmis »** le rapport d'un groupe technique, il s'agissait d'étudier une « politique régionale des réserves foncières ». Un an après, l'ordre du jour compte pour la deuxième fois un rapport (53 pages) non rédigé par la Mission, mais par un autre groupe de travail ; SNCF-EPR ont préparé des **« PROPOSITIONS POUR LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE FERROVIAIRE ».**

Outre les questions relatives aux transports de marchandises et de voyageurs (9), ce sont les **investissements** (par exemple pour permettre l'accélération des vitesses) qui soulèvent le plus de problèmes. Selon le groupe, la part des investissements réalisés par la SNCF en Bretagne tourne autour de 0,5 % par an, soit à peu près dix fois moins que la part de la Bretagne dans la population française : **« est-ce là une politique d'aménagement du territoire ? »**

Question par question, l'EPR a examiné les réponses de la SNCF et porté une appréciation, estimant parfois ses calculs faux. La région se déclare prête en tout cas à étudier la mise en place avec la SNCF et l'Etat d'un **PLAN FERROVIAIRE REGIONAL** ; il serait la pièce complémentaire qui manque au désenclavement de la Bretagne déjà engagé par la réalisation du Plan Routier Breton.

DE BRIC ET DE BROC

L'ordre du jour comprendra encore les réponses aux **vœux** et communications de la dernière réunion, des désignations de **représentants** à divers organismes, l'étude des statuts du **Parc d'Armorique** dont l'EPR va assurer 50 % du financement, un projet de **modification du règlement intérieur** du CR aussi afin de simplier les élections annuelles du bureau par un scrutin de listes, une communication encore sur l'**Institut Culturel** de Bretagne...

Un long moment sera sûrement nécessaire pour débattre de l'utilisation du **FONDS D'INTERVENTION** qui verra sans doute lui arriver les 4,9 millions de la réserve non affectée en plus du supplément de recettes de 3,15 millions. Cela permettra de répondre à un vœu adopté en février de faire une action en faveur de la **PECHE** ; 5 millions pourraient lui être accordée sur deux années.

Les Commissions Déléguées ont proposer de donner 3,5 millions aux Chambres de commerce et d'industrie pour améliorer les équipements portuaires tout en diminuant les taxes prélevées sur les pêcheurs. L'an prochain 1,5 million serait affecté à une action de promotion à la condition toutefois que soit créé un **Comité Régional des Pêches** qui mette un peu d'ordre dans la profession.

C'est pour mieux faire face aux durs problèmes de la pêche ré-analysés le 29 mars à Quimper que Pierre Bernard avait demandé de tenir le 24 avril une réunion extraordinaire du CR. Elle n'a pas eu lieu. Début juillet c'est le groupe communiste du CR qui réclamait une réunion extraordinaire motivée par la **sécheresse.** Les agriculteurs ne manqueront pas de solliciter une subvention pour aider un peu à compenser les méfaits des mois exceptionnellement secs.

Jean Rouyer, très au courant pourtant des urgences, n'en dénoncera pas moins **« ces subventions de bric et de broc qui dilapident un capital ».** D'un certain côté, le fait qu'il n'y ait pratiquement plus de budget à voter lui donne un argument de plus. Les dossiers arriveront pourtant en débat, aussi variés que : le remembrement en Pays de Vilaine, les locaux d'accueil à l'Ecole Supérieure d'Agronomie, le Centre de Transfusion sanguine de Rennes, un appareil de dosage du lait, l'aide au Frioul italien, le financement de CES supplémentaires (4 par l'EPR contre deux par l'Etat au lieu de 2 pour 2)...

DEUX TITRES A PART

Deux titres méritent une attention plus particulière, l'aide à la BAI et le féeder de gaz.

B.A.I. La compagnie maritime BAI **(Bretagne - Angleterre - Irlande),** créée en avril 1972, a pris le risque de relier les deux côtes de la Manche par les **Britanny-Ferries** à partir de Roscoff puis Saint-Malo. Il était quasiment inévitable que plusieurs années soient nécessaires avant d'équilibrer le bud-

get. En fait, le déficit décroît d'année en année et la compagnie devrait assurer sa propre rentabilité d'ici deux ou trois ans.

Pour une région qui a fait du désenclavement l'un des mot-clés de son développement, l'audacieuse initiative ne peut pas ne pas être soutenue. L'EPR aura donc à décider une aide sous forme de subventions aux Chambres de commerce et d'industrie de Morlaix et Saint-Malo permettant à l'une d'acquérir la gare maritime de Roscoff, à l'autre de financer le complément d'équipement indispensable, à l'une et l'autre de répercuter ces subventions en une diminution des taxes d'outillage pour la BAI.

⁂

G.d.F. Le 1er juillet à Angers le Président de la République l'a confirmé : **« sur le plan de l'énergie, un nouvel équipement d'un coût de 400 millions doit permettre vous le savez, d'alimenter la Bretagne en gaz. L'EPR jouera un rôle décisif dans ce projet pour lequel l'aide des collectivités publiques est demandée, et l'Etat de son côté apportera l'appui nécessaire pour permettre à Gaz de France de réaliser l'ouvrage ».**

Pour G.d.F. cette opération de 405 millions est « non rentable » (10). L'Etat lui accorderait une autorisation exceptionnelle d'emprunt de 300 millions et apporterait 45 autres par subventions, le solde des 60 millions devant être fourni par la Région en quatre ans.

Le groupe de travail qui a examiné le dossier met en doute les chiffres de G.d.F. pour fonder ses calculs de rentabilité ! Ainsi les estimations situent les besoins de la Bretagne à 3 milliards de thermies en 1985, le double de 1975. C'est beaucoup trop faible estime le groupe qui a envisagé une sorte de pari : si en 1985 la consommation bretonne est nettement supérieure aux estimations G d F, celui-ci rembourserait par exemple 5 % de la subvention (3 millions) et plus encore si l'erreur d'appréciation est énorme. Il serait curieux que G d F accepte ce marchandage !

Le groupe assortit sa proposition d'autres conditions : que le prix du gaz soit à peu près le même dans toute la Bretagne et en tout état de cause qu'il ne dépasse pas de 15 % le prix le plus faible du gaz naturel, celui du Morbihan. Les discussions risquent de faire reculer longtemps la mise en œuvre du « nourrisseur » (feeder) !

LA PARABOLE DES MINES

Ainsi Valéry Giscard d'Estaing s'est révélé stratège de l'Etat dans son discours d'Angers, reportant la décision sur l'EPR. Il n'y avait pour l'écouter que Jean Rouyer ; André Colin s'était fait remplacer par un vice-président, Jean Hamelin, qui ne fit d'ailleurs qu'un passage.

Le Président de la République a sans doute médité la **Parabole des Mines :** dix villes à gouverner pour celui qui aura produit dix mines avec sa monnaie de départ, cinq villes pour celui qui en aura produit cinq, à celui qui l'aura inutilisée reprise de sa mine pour la remettre à celui qui en a déjà dix !

« Ce que je voudrais que vous reteniez — dit-il — **c'est la conviction que l'Etat REPONDRA à l'ensemble des INITIATIVES économiques prises chez vous, pour faire en sorte que nous transformions ensemble les chances de succès de l'ouest... Cet ouest représente à tous égards un pôle essentiel du développement de notre Pays ; il joue et jouera un rôle considérable dans LE FUTUR de la France ».**

Les Bretons ont déjà bien des initiatives à leur actif, cette chronique en témoigne ; après bien des déceptions la conviction que l'Etat répondra ne s'ancrera que par les faits. Un « tiens bon » vaut mieux que deux « tu l'auras ».

Raymond LETERTRE.

---

(1) **Armor-Magazine** n° 72, janvier 1976, page 11. (2) **Armor** n° 78-79, juillet-août 1976, page 7. (3) **Armor** n° 75, avril 1976, page 13. (4) **Armor** n° 60, **janvier** 1975, page 13. (5) **Armor** n° 74, mars 1976, page 10. (6) **Armor** n° 66-67, juillet-août 1975, page 9. (7) **Armor** n° 54-55, juillet-août 1974, page 13. (8) **Armor** n° 77, juin 1976, page 13. (9) **Armor** n° 77, juin 1976, page 11 et **Armor** n° 72, janvier 1976, page 11. (10) **Armor** n° 73, février 1976, page 10.

Reprise des actions pour l'unité de la Bretagne

Après le succès populaire de la Fête de l'unité (malgré quelques bavures dont n'étaient pas responsables les organisateurs), le secrétariat commun des associations continue son action. C'est ainsi que le Mouvement européen B5 va, en liaison avec lui, adresser un projet, un vœu à tous les élus départementaux en leur demandant de s'engager personnellement sur le problème de l'unité administrative de la Bretagne. Rappelons que le Conseil général de Loire-Atlantique s'était prononcé en faveur de celle-ci à bulletins secrets en 1972. Le gouvernement n'en avait alors tenu aucun compte. La proximité de plusieurs échéances électorales va peut-être l'amener à revoir sa position.

Divorce SAV-FASAB

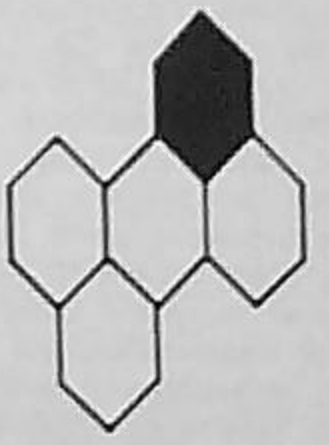
Il semble que Strollad ar Vro vire de cap et revienne à un nationalisme plus traditionnel après son dernier congrès à la suite duquel Jean Le Calvez a démissionné du parti. Les amis de ce dernier pourraient se retrouver au FASAB (front autonomiste socialiste autogestionnaire breton) en compagnie des CAB (comités d'action bretons) de Guy Caro. Stourm Breizh, pour sa part, s'en étant retiré avant l'été. A l'U.D.B., dont le sérieux est unanimement reconnu, on doit considérer avec un rien d'ironie tout ce remue-ménage...

Votre sécurité ?.. SOYEZ PREVOYANT

Mutualité Bretagne

DES GARANTIES SÉRIEUSES :

Complément frais médicaux - Hospitalisation -
Salaire ou Revenu - Décès - Invalidité -
Vie - Décès - Retraite complémentaire -



POUR TOUS :

Salarié - Artisan - Commerçant -
Profession libérale - Exploitant agricole -

Toutes ces garanties peuvent être accordées soit individuellement soit sous forme d'un contrat collectif éventuellement pour les salariés dans le cadre d'accords d'Entreprises ou de conventions collectives.

RENSEIGNEZ-VOUS :

— **22. SAINT-BRIEUC** : C.M.C.M. - 5, rue de Brest - Tél. : **33.39.51**
— **29. BREST** : S.M.D. - 14, rue Branda - Tél. : **44.52.37**
— **35. RENNES** : C.M.I.V. - 7, rue de Viarmes - Tél. : **30.87.91**
— **56. VANNES** : C.M.C.M.D.M. - 43, r. Mal-Leclerc - Tél. : **66.25.94**

ECHORAMA

Une erreur à renouveler...

« *L'Union D.G.I.* », *organe central du Syndicat National des Impôts (C. F.D.T.) a publié récemment un numéro « Spécial Carrière »destiné à ses adhérents. A la page 43, on remarque une carte des « régions »syndicales, en principe calquées sur les régions administratives actuelles. Chaque région est ornée d'un portrait du délégué régional élu par ses camarades. Le préfet de Loire-Atlantique aurait eu un malaise en constatant que la Bretagne, sur cette carte, comprend notre département méridional. Mais le tracé est erroné... L'Union locale C. F.D.T. de Saint-Nazaire, par contre, a bien organisé le 30 mai une grande fête populaire, pour mieux faire connaître les difficultés de l'ouest du département. Le groupe des Namnètes a apporté son concours à cette journée, qui s'est terminée par un grand fest-noz. Ce fut un franc succès. La culture populaire bretonne instrument de prise de conscience de la réalité socio-économique en Loire-Atlantique ? Cette fois ce n'est pas une erreur. Oh ! non... Alors, on le garde, ce tracé de « l'Union D.G.I. »?*

M.F.

L'arbitraire

Lors des fêtes de Cornouaille à Kemper, un militant de Stourm Breizh, Philippe Delacourt, a été victime d'un curieux incident. Alors qu'il vendait à la criée un journal révolutionnaire (Le Poing dans la Gueule), *quatre inconnus EN CIVIL se sont jetés sur lui et, après une courte altercation, l'ont maîtrisé puis emmené avec eux. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé en prison ; devant l'indignation populaire, on a fini par le libérer. Mais comment justifier un tel abus de pouvoir ? Delalcourt, membre d'une organisation qui agit au grand jour, vendant une publication légalement autorisée, pouvait-il savoir que les gens qui l'ont pris à partie étaient des policiers puisqu'ils n'ont ni décliné leur identité, ni présenté leurs cartes de police, encore moins produit un mandat d'amener, selon Stourm Breizh. L'arbitraire devient de plus en plus la règle. De même a-t-on du mal à comprendre que la paix publique nécessite le maintien en prison depuis de longs mois de 2 autres militants : Jean-Charles Denis à la Santé, Patrick Gélebart à Vannes.*

Le Figaro en Bretagne

Les bruits les plus fantaisistes ont couru sur l'implantation du Figaro *en Bretagne. De bonne source, nous pouvons apporter des précisions : il est vrai qu'une imprimerie est en construction à 7 km de Nantes, sur la route de Vannes, mais il n'est pas vrai qu'elle soit prévue pour une édition régionale qui exigerait la mise en place d'un coûteux réseau d'information. En fait, il s'agit là, comme en trois ou quatre villes importantes de France, de réaliser la transmission des pages en fac-similé et l'impression à distance du quotidien afin de faciliter la diffusion de l'édition nationale (actuellement le* Figaro *doit imprimer dans l'après-midi l'édition destinée à la province pour qu'elle soit en place aux premières heures de la matinée mais cela entend un décalage dans l'information). L'installation d'imprimeries satellites offset régionales, notamment à Nantes, permettra d'offrir aux lecteurs éloignés de Paris un journal plus complet parce que fabriqué aux mêmes heures que celui mis en vente à Paris. Rappelons que deux Bretons figurent dans l'état-major du* Figaro *: Robert Hersant, qui en est le PDG depuis un an, et Yann Clerc, secrétaire général de la rédaction.*

L'initiative sciée

On n'a pas vu cet été sur nos routes les « roulottes morbihannaises » de Polig Monjarret, qu'il avait lancées en 1974. Privé de sa base de Landévant, Polig a remué ciel et terre (sans parler des piles de dossiers) pendant des semaines pour acheter une surface non agricole dans une région où cela aurait dû être facile puisqu'on y compte 20 % de terres en friche. Hélas ! il tombait ici sur les impératifs d'un P.O.S., là sur le droit de préemption de la SBAFER, partout sur l'indifférence de l'administration. Excédé, il a tout vendu : ses chevaux, ses roulottes, ses chars à banc et... sa clientèle à un entrepreneur du Limousin qui en a fait profit sur le plateau de Millevache. L'affaire coûte près de quinze millions à Polig Monjarret et aura représenté un important manque à gagner pour le Morbihan. Peut-on admettre qu'on scie ainsi l'esprit d'initiative des Bretons entreprenants ?

Chapeau à un confrère

Notre confrère Ouest-France *était déjà depuis longtemps le plus grand quotidien de province : il est maintenant champion toutes catégories de la presse quotidienne française, battant* France-Soir *de quelques* 80.000 *exemplaires quotidiens. Le grand journal rennais a une diffusion moyenne payée (c'est-à-dire excluant les services) de* 626.408 *exemplaires et une diffusion totale de* 639.173 *— celle-ci étant de* 148 042 *pour le* Télégramme, 78.959 *pour* Presse-Océan, 26.004 pour l'Eclair *de Nantes et* 17.127 *pour* La Liberté du Morbihan.

Inquiétudes sur le Trieux

La population de Pontrieux a pris connaissance avec inquiétude au début de l'été 1976, *d'un projet de barrage au-dessus de la ville. Cet ouvrage qui retiendrait seize millions de mètres cubes d'eau mettrait en péril la cité et engendrerait une peur permanente de ses habitants. Ceux-ci ne nient évidemment pas la nécessité d'un tel ouvrage : la sécheresse de* 1976 *prouve le bien-fondé de ce type de projet. Mais ils s'étonnent et s'émeuvent du choix de l'administration et des élus. Un barrage sur le Leff, rivière voisine, ne mettrait en péril aucun habitant : alors pourquoi choisir le Trieux? Le projet le concernant coûterait trois millions de plus que celui du Leff mais cela ne suffit pas à justifier qu'on ignore l'hostilité des Pontriviens : après avoir été deux mille à signer une pétition, ils se sont regroupés dans une association de défense.*

Sécheresse et gogos

On a lu les pires âneries sur la sécheresse en Bretagne, dans la presse parisienne, à commencer par Le Point *qui illustrait un article avec photographie prise... l'an dernier alors que le lac était asséché pour permettre les entretiens techniques de l'E.D.F. ! Les Rennais, de leur côté, ont appris par un « grand » quotidien du matin qu'ils étaient victimes d'une « situation paricultirement catastrophique car, faute d'eau, Rennes et son industrie ne peuvent plus se développer ». Or, la ville est une des mieux équipées en ce domaine dans l'hexagone .. Le même journal indiquait le barrage de Saint-Thurial seulement comme décidé alors qu'il est en service !*

Loudéac, première ville agro-alimentaire

Le 27 juillet, la Société Frigoscandia a inauguré à Loudéac un complexe frigorifique unique en France. D'une capacité de 80 000 mètres cubes — dont 40.000 immédiatement opérationnels —, ces installations implantées sur une superficie de 20 hectares, transformeront par la suite Loudéac en une véritable « ville agro-alimentaire », la première de l'hexagone.

Le complexe, actuellement en cours de finition, pourra, d'autre part, s'étendre ultérieurement au-delà de ces limites.

Société suédoise, Frigoscandia dispose déjà de 24 entrepôts frigorifiques dans huit pays européens, dont quatre sont devenus le centre d'une ville agro-alimentaire.

POURQUOI FRIGOSCANDIA A-T-ELLE CHOISI LA BRETAGNE ET LOUDÉAC POUR SA PREMIÈRE IMPLANTATION EN FRANCE ?

C'est après un examen approfondi de la carte agro-alimentaire de la France que Frigoscandia a choisi notre pays pour son implantation de ville agro-alimentaire. En effet depuis une vingtaine d'années, par son extraordinaire effort de modernisme et d'évolution constante, la Bretagne s'est transformée, s'imposant désormais comme une région de pointe. Dans tous les domaines, rendements et ventes ont considérablement progressé.

Première région avicole de France, la Bretagne se classe en tête des productions de viande de porc, de veaux de lait, de pommes de terre, de choux-fleurs, d'artichauts et de haricots. Trop longtemps cette production a été commercialisée en l'état, sans transformation sur place, manque à gagner en valeur ajoutée, considérable pour la région.



Pierre Zmiro, 40 ans (à gauche), directeur de Frigoscandia-Loudéac, et Guy Paulet, 37 ans, directeur-adjoint.

Or, une industrie alimentaire valable ne peut se concevoir sans le froid.

MAIS POURQUOI LOUDÉAC EN BRETAGNE ?

Tout simplement parce que Loudéac est le centre géographique de la Bretagne, un carrefour de voies de communications importantes. La région de Loudéac est déjà le siège d'industries alimentaires de taille qui ont, par voie de conséquence, de gros besoins dans le domaine de la réfrigération, de la surgélation et du stockage de leurs produits.

Facteur déterminant pour ce choix, l'encouragement de l'inlassable maire de Loudéac, le docteur Etienne, auquel il fut rendu hommage au cours de cette inauguration.

LOUDÉAC VILLE AGRO-ALIMENTAIRE

Les 80 000 mètres cubes de l'entrepôt frigorifique de Loudéac formeront un « noyau » autour duquel viendront s'établir des industriels de l'alimentation assurés de bénéficier directement de leur prestation. Les avantages d'une telle ville se résument en trois points principaux :

- Une diminution des frais d'exploitation des producteurs par l'utilisation en commun des services.
- Une diminution des montants à investir par les producteurs dans la transformation, le stockage et le transport des produits.
- La souplesse des opérations, visant à l'utilisation optimale des moyens de production.

Frigoscandia propose à sa clientèle bretonne un choix important de solutions :

— achat par le producteur d'une partie de la ville agro-alimentaire,
— location à long et à court termes d'une parcelle de l'équipement de surgélation,
— conseils techniques dans la construction des unités de production,
— combinaison de ces quatre solutions en fonction des besoins du client.

Les producteurs importants auront ainsi la possibilité de s'implanter en toute propriété près d'un grand entrepôt frigorifique à — 30° C, tandis que les P.M.E. pourront, de leur côté, louer les équipements de surgélation et de congélation.

Grands et petits bénéficieront, en outre, des services annexes que la ville agro-alimentaire offre à ses clients.

Nul doute que ces entrepôts Frigoscandia, premier stade d'un vaste complexe agro-alimentaire, marquent une étape importante pour Loudéac et pour les industriels de l'alimentation de la région, profitant de façon sensible à l'économie de la Bretagne.

Eliane Deshayes.

Un nouveau guide



• *Circuits touristiques de Léon en Argoat*

Envol contre 5 F pour frais à : SOPEL, 10, rue Vicairie, 22010 St-Brieuc. CCP 2319. 14 Nantes



SAC AVEC INSCRIPTION 20,00 F

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Noël GÉRARD

CESSON — 22000 SAINT-BRIEUC

TEE-SHIRT

SOUS-PULLS

SUR-VÊTEMENTS

SUR DEMANDE PRIX PAR QUANTITES

Expédition sous 8 jours après réception du règlement majoré des frais : 7 F

Une sécheresse catastrophique

La sécheresse qui, depuis des semaines et des semaines, sévit sur la Bretagne comme sur de nombreuses autres régions, s'obstine, revêtant de plus en plus une allure de catastrophe : on a re-découvert combien l'eau est essentielle à notre vie.

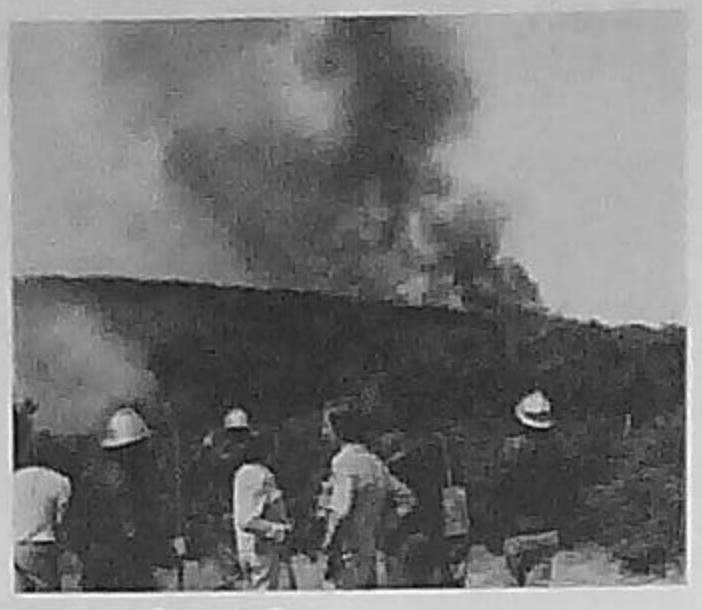
La verte Bretagne est devenue soudain ocrée, la poussière s'est installée partout, peu à peu les jardins se sont endormis. Pourtant, les géophysiciens avaient averti il y a longtemps que cet été 1976 serait redoutable. Les pouvoirs publics ne les ont pas crus... De toutes façons, il fallait bien qu'un jour le problème hydrologique éclate : l'arasement abusif des talus, la disparition des bois et des forêts et la sur-consommation rendaient inévitable une crise qui s'est trouvée dramatisée par les circonstances atmosphériques de 1976. En quelques années, que ce soit au plan individuel (machines domestiques de toutes sortes), au plan industriel et surtout dans le domaine agro-alimentaire avec le développement considérable des élevages en Bretagne, l'usage de l'eau a augmenté à une vitesse vertigineuse que n'ont pas suivi les équipements.

Les incidences seront graves pour les agriculteurs mais aussi pour les consommateurs car les prix vont voir monter leur température, eux aussi !

Ce qui s'est passé en 1976 ne doit plus jamais se reproduire : il faut constituer des stocks de dépannage, il faut multiplier les puits, les plans d'eau, les petits barrages, mais surtout mettre en place un système bien réparti de réserves. Il y a de l'eau presque partout dans le sous-sol armoricain : plus de dix milliards de mètres cubes, estime le B.R.G.M.

Certes, de grands ouvrages ont été mis en service ces derniers temps : le barrage d'Arzal qui dessert les Pays de Vilaine, Saint-Nazaire et la presqu'île guérandaise et bientôt Vannes et la presqu'île de de Rhuys ; le barrage de Saint-Thurial pour la desserte du bassin rennais, les barrages de l'Arguenon et de Pont-Ruffier pour le nord-est des Côtes-du-Nord. D'autres sont prévus ou en cours de réalisation : le barrage de la Meaugeon pour la région briochine ; les barrages du Moulin-Neuf, du Moulin du Guic et du Drennec dans le Finistère ; le barrage de Mireloup pour la desserte du Pays malouin ; le barrage de Gaël... Il faut reconnaître l'importance de l'effort mené depuis le début du VI[e] Plan : il représente 70 millions de m3 réalisés ou en cours.

Mais il doit être intensifié car les prévisions ne sont guère optimistes pour les années à venir : il convient donc d'être paré.



Feu à Pordic
(photo Jean-Pierre Corbel)

Vers un désert breton ?

Depuis que la sècheresse sévit en Bretagne et en Europe, l'inquiétude des populations s'est accentuée : les rivières sont au tiers de leur débit normal, les barrages-réservoirs au niveau minimal admis à la fin de l'été, même avec des pluies abondantes, les réserves souterraines ne pourront être reconstituées. Le niveau de l'eau des puits baisse dangereusement, et l'on a souffert d'autant plus de la canicule que les talus, leurs arbres et les ombres rafraîchissantes ont été rasés par les technocrates au cours de leur entreprise de dévastation du bocage que l'on nomme " remembrement ".

Cette CALAMITE a eu pour première conséquence de tripler les concentrations des produits polluants et de menacer les milieux biologiques naturels : on a constaté dans de nombreuses rivières des milliers de poissons le ventre en l'air. Les mares où vont s'abreuver les troupeaux sont devenues des eaux croupissantes, sources de maladies.

Une seconde conséquence a été de mettre en difficulté les installations de traitement des eaux du fait de la mauvaise qualité du liquide reçu.

Depuis plusieurs années, la surexploitation du sol et du sous-sol s'est accélérée sans tenir compte des perturbations graves des milieux naturels et de ses conséquences désastreuses. La destruction systématique du bocage, l'usage intensif des engrais, des pesticides, des insecticides, ont entraîné un lessivage et un appauvrissement des sols dessèchés, l'eau n'est plus retenue par les talus et s'écoule dans les conduits rectilignes qui se déversent dans les mers. Pour compenser, on irrigue, abusivement.

Si de violents orages se produisaient dans les jours qui suivent la sécheresse, que se passerait-il ? Des tonnes et des tonnes de terres arables seraient entraînées par les eaux de pluies, laissant les champs infertiles, ravagés et vidés de leur substance la plus riche. Les victimes, une fois de plus, seraient les petits paysans qui, croyant que " le progrès c'est la mécanisation et le rendement intensif ", se sont endettés par l'achat de machines et de saletés chimiques.

Il s'en iront à la ville grossir le nombre des chômeurs et des prolétaires . Quant à ceux qui veulent implanter des centrales nucléaires sur la Loire... Avec le débit du fleuve actuellement, aucune usine ne pourrait fonctionner ; une élévation de 10 degrés de l'eau du fleuve déjà surchauffée entrainerait la mort de toute vie aquatique.

Le gaspillage effrayant de l'eau par les industries et par les particuliers (poussés à consommer par la publicité des marques de

La Compagnie générale des Eaux

APPORTE SON CONCOURS AUX COLLECTIVITES DANS LES DOMAINES DE :

- LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
- LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
- L'EPURATION DES EAUX USEES
- LA DESTRUCTION DES ORDURES MENAGERES
- LE CHAUFFAGE URBAIN

Direction régionale :

11, rue Klébert (B.P. 278) - 35011 RENNES CEDEX - Tél. 79.53.53

lessives et de détergents...) a entamé gravement les réserves permanentes d'eau.

A l'avenir, il faut absolument entreprendre une véritable politique de l'eau en vertu de la Charte Européenne de l'Eau dont personne ne tient compte actuellement : il faut de l'eau pour VIVRE, et non de l'eau pour CONSOMMER.

La consommation des ménages ne représente que le 1/10ème de la consommation d'eau : il faut que cesse la course effreinée au gaspillage.

La société de consommation pollue et détruit ce qui est la base même de la Vie : l'eau. Les atteintes croissantes aux écosystèmes aquatiques ont des conséquences IRREVERSIBLES.

Cette sècheresse aura-t-elle été une leçon ? Si oui, nous pourrons survivre. Si non ...

Jakez GAUCHER
Président de GWENN RANN.

AUX BRETONS QUI FONT LEUR SERVICE MILITAIRE

Armor-magazine *offre un abonnement gratuit (pour la durée de leur séjour dans l'armée) aux Bretons qui font leur service obligatoire : il leur suffit de nous faire parvenir leurs nom et adresse militaire.*

Roscoff : un colloque sur les algues

La Fédération Thermale et Climatique de Bretagne organise le 18 septembre à Roscoff, à l'occasion de son assemblée générale annuelle et de la 20e année de son existence, une Journée d'information scientifique et thérapeutique sur les Algues, sur la pénétration ionique cutanée et sur les sports et la thalassothérapie.

Depuis 20 ans, grâce aux efforts et à la collaboration des Centres, la Thalassothérapie a quitté le domaine de l'empirisme. Son efficacité, reconnue depuis un siècle était encore peu expliquée ; elle est maintenant scientifiquement établie sur des bases expérimentales irréfutables (recherches des auteurs allemands, russes, roumains et français) ces dernières faites expérimentalement par l'Ecole de Bordeaux (Professeur DUBARRY), la Faculté de Rennes (Professeur GUELFI) et cliniquement par les travaux de la Fédération de Bretagne exposés magistralement à Opatija par le Médecin-Général LEBRETON.

Une ère nouvelle apparaît dans la Thalassothérapie, celle de l'Algothérapie, mais pour arriver aux mêmes résultats thérapeutiques, nous avons pensé qu'il était nécessaire de suivre la même marche progressive. D'abord la nécessité de bien connaître l'élément scientifique et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi Roscoff dont l'Institut de Biologie Marine est de réputation internationale et où une équipe de chercheurs étudie spécialement l'écologie et les variétés d'Algues.

Les Professeurs de Brest, Nantes, Rennes et Paris traiteront de l'Algologie. Des industriels et des laboratoires spécialisés dans l'utilisation des Algues feront des expositions et surtout auront la possibilité de faire un court exposé sur leurs produits.

Enfin, des travaux récents illustrés par des diapositives montreront la pénétration des ions marins à travers la peau, et des ions extraits des Algues, nous conduisant peu à peu vers cette voie nouvelle de la Dermatothalassothérapie dont on connait déjà les résultats remarquables.

Une exposition d'un magnifique « Herbier des Algues » fera, tant par son esprit scientifique qu'artistique, l'admiration de tous.

Professeur Denis LEROY,
Doyen honoraire de la Faculté mixte de Médecine et Pharmacie de Rennes.

Eurochèque, c'est comme de l'argent liquide, comme un billet de banque. C'est un chèque garanti : il suffit de reporter le numéro de la carte Eurochèque pour qu'Eurochèque soit garanti gratuitement jusqu'à 500 F. Pour connaître tous les autres avantages d'Eurochèque renseignez-vous auprès du Crédit Mutuel.

Eurochèque.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel de Bretagne



Le chèque que l'on accepte comme de l'argent liquide.

marylène

POUR TOUTES:

marylène
BOUTIQUE
20, RUE SAINT GOUENO — SAINT-BRIEUC

34 au 44

marylène
BIS
10, RUE DU CHAPITRE — SAINT-BRIEUC

44 au 54

CROZATIER
LE N°1 DU MEUBLE

expose dans son magasin

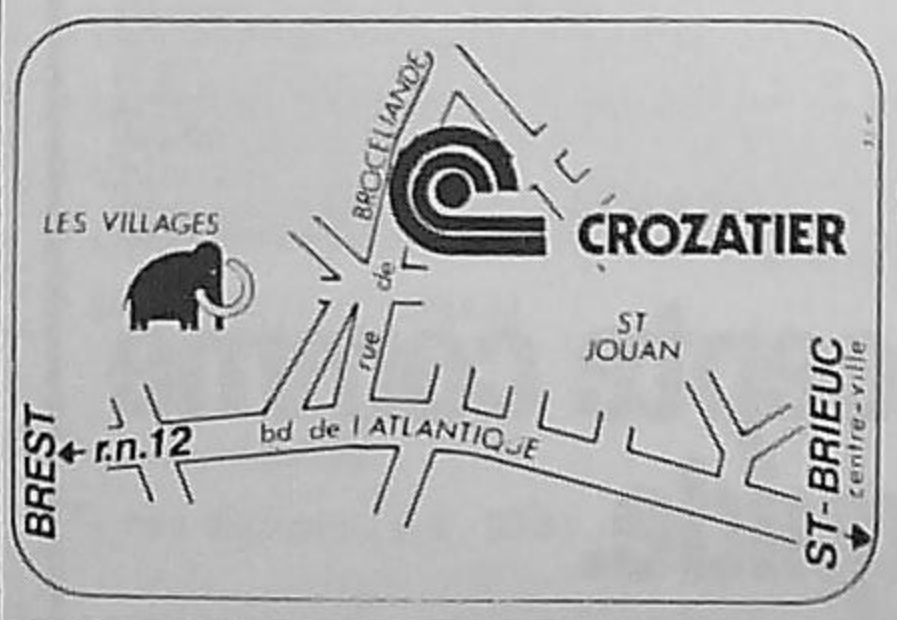
LES PLUS BEAUX ENSEMBLES DE

STYLE et CONTEMPORAIN

(ouvert les dimanches 12 et 19 septembre)

REMISE SPECIALE PENDANT LA FOIRE

NOCTURNE TOUS LES VENDREDIS



LES VILLAGES
SAINT-BRIEUC

36, rue Broceliande

Tél. 33.60.73

Pour LA CHASSE
LE TIR
des spécialistes :

Yves MOISAN
et Fils

SAINT-BRIEUC - LANNION

vous présentent toutes les
GRANDES MARQUES
D'ARMES
MUNITIONS
EQUIPEMENT

.. Essai des armes sur stand ..

Vous cherchez un emploi ?
L'insertion des petites annonces de demandes d'emploi est
gratuite

cahier spécial

SAINT-BRIEUC et les Côtes d'Armor

L'affaire de la sécheresse

ou la démonstration de la nécessité d'un vrai " changement "

par
Yves LE FOLL



Pendant une semaine les quartiers hauts de Saint-Brieuc ont été privés d'eau, le débit du Gouët ne permettant plus de maintenir les réservoirs à leur niveau normal. Evidemment, on a tout de suite accusé la municipalité d'imprévoyance, car c'est toujours d'abord au niveau de la commune que l'on cherche un bouc émissaire en cas de difficultés.

La fourniture d'eau potable aux habitants est assurément l'une des préoccupations essentielles de tout conseil municipal, même dans les zones rurales où l'accroissement du confort et le développement de l'élevage ont provoqué depuis quelques années des besoins de plus en plus importants. Ceci n'a pas posé de gros problèmes dans les régions qui possèdent d'importantes nappes phréatiques à des profondeurs assez faibles. Chaque commune a pu alors réaliser sa propre alimentation, d'autant plus que le traitement de l'eau est dans ce cas très simplifié et donc peu onéreux.

Mais, dans une région comme la Bretagne qui a certes de nombreuses sources, mais de faible débit, il a fallu utiliser les eaux des rivières. Dans les Côtes-du-Nord jusqu'à ces dernières années les prises se faisaient essentiellement au fil de l'eau avec des retenues de faible capacité. C'est seulement depuis 1969 que le Conseil Général a pris conscience de l'importance du problème, et a envisagé un programme de grands barrages suffisants pour desservir la totalité du département.

Une telle initiative ne pouvait en effet émaner des communes, surtout dans un département commes les Côtes-du-Nord, qui ne compte aucune grande agglomération. Un plan d'ensemble visant à établir un bilan des ressources hydrauliques et des besoins à long terme, à étudier les meilleures implantations pour les retenues (capacité maximum, problèmes de sécurité du barrage et de pollution des eaux, desserte la plus économique possible pour une zone importante, etc...) ne peut être élaboré qu'à l'echelle départementale, en particulier par les services de l'agriculture (eaux et forêts, génie rural). C'est aussi la seule façon d'assurer une répartition rationnelle et cohérente des réserves comme des réseaux, avec les interconnexions indispensables. par ailleurs, l'importance des investissements (400 millions pour l'Arguenon, sans doute davantage pour le Gouët du fait de la hausse des prix) dépasse largement les possibilités financières des communes. La Ville de Saint-Brieuc par exemple, a réalisé une usine de traitement qui a coûté 13.500.000 frs et lui permet de répondre aux besoins d'une population de 100 000 habitants. Elle alimente déjà Ploufragan et la zone industrielle. De même la station de traitement des eaux usées traite les eaux de Saint-Brieuc, Ploufragan et Plérin. Mais la ville pouvait difficilement financer seule un barrage d'une capacité de 7 millions de M3, qui correspond aux besoins d'un secteur débordant largement les limites de la commune, et même de l'agglomération. Il faut ajouter que des plans d'eau de cette dimension entrainent toujours des perturbations dans les liaisons intercommunales et nécessitent l'ouverture de nouvelles routes, souvent avec des ouvrages d'art importants. Là aussi, l'intervention du Conseil Général et des services de l'équipement est absolument indispensable.

Dans les Côtes-du-Nord, le premier barrage, celui de l'arguenon, a été programmé en 1969. Le directeur des services agricoles soulignait l'urgence de cette réalisation, la zone Est du département étant la plus mal desservie et celle dont la pluviométrie est la plus faible. J'avais signalé à l'époque au Conseil Général (séance du 14.1.69) que " il serait urgent de mettre à l'étude, pour le réaliser au VIe plan, un plan d'eau permettant d'alimenter non seulement Saint-Brieuc mais toute sa région dans des conditions satisfaisantes ". Le Conseil Général avait donné son accord pour construire, dans l'ordre, les barrages de l'Arguenon, du Gouët, du Leff (ou du Trieux). Mais c'est seulement en 1971 que furent inscrits les premiers crédits pour le gouët, et les travaux n'ont commencé effectivement qu'en 1975. Il est probable que si la Ville avait eu la maitrise de l'ouvrage, les délais auraient été moins longs, même si le choix du site, les expropriations et l'élaboration du projet ont posé certains problèmes. Nous avions d'ailleurs, avant 1969, envisagé de réaliser une retenue plus modeste (1 million de M3) et déjà amorcé des études sur un premier site. Mais il nous semblait logique, et équitable, que le département assure le financement du Gouët comme les autres plans d'eau, auxquels les contribuables briochins participent pour 1 /5 de la part départementale.

(suite en page 19)

Futurs commerçants

Un **Centre de Formation aux Techniques Marchandes Modernes** est ouvert aux jeunes qui se destinent aux fonctions commerciales du secteur de gros et de détail.

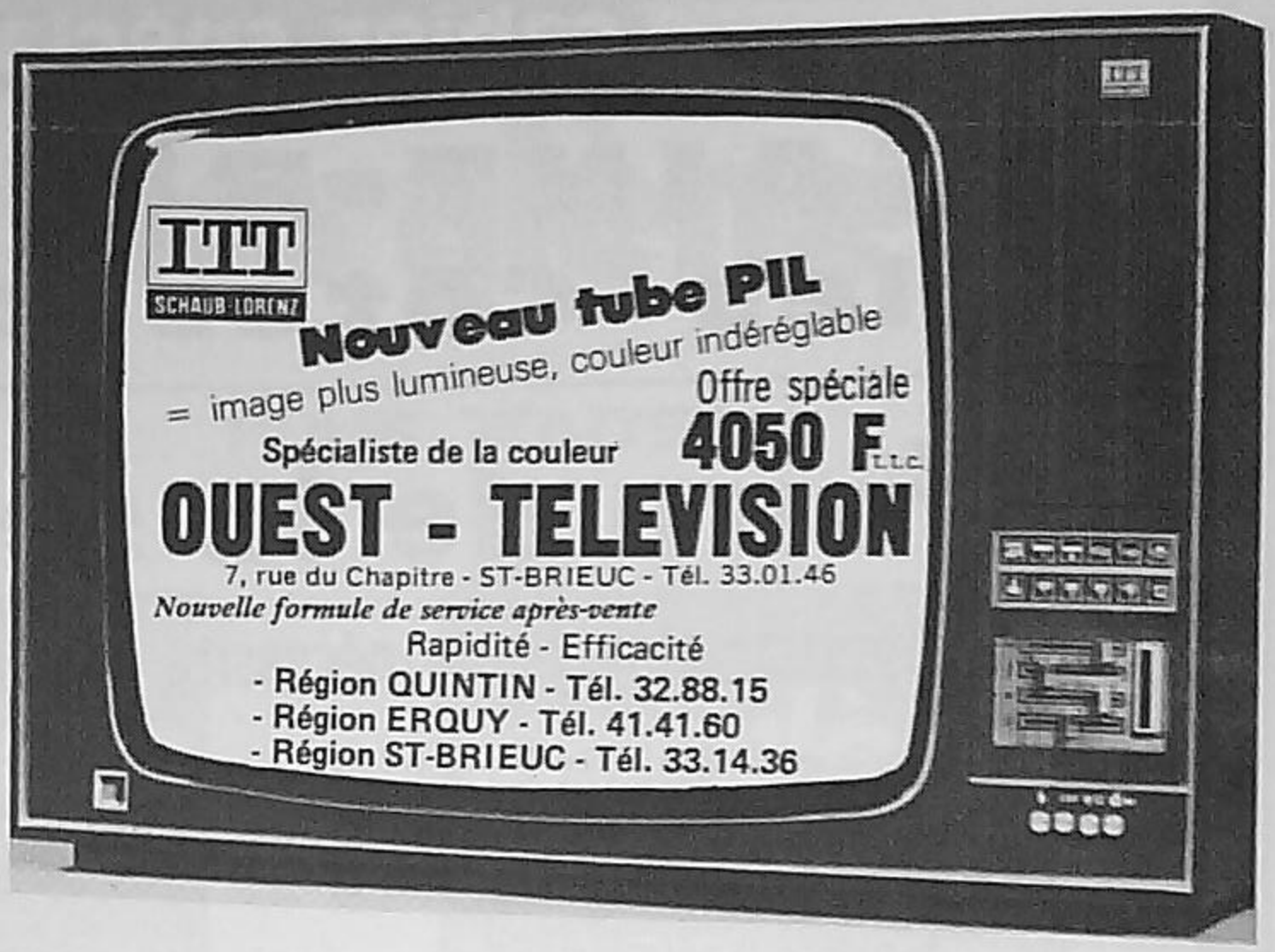
Ces cours, gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie, assurent une formation complète pendant dix mois à temps plein. A ce terme, un diplôme de fins d'études est délivré après que le candidat ait présenté et soutenu un mémoire devant un jury composé de professionnels.

Le programme porte sur : l'entreprise et son environnement, le marché de l'entreprise, les relations humaines, la gestion de l'entreprise, les techniques marchandes modernes, des stages en entreprises et des travaux pratiques en atelier.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord, 2, boulevard de Sévigné à Saint-Brieuc - Tél. 33.00.91.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE D'EMERAUDE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE DE GRANIT ROSE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.



UNIC FIAT

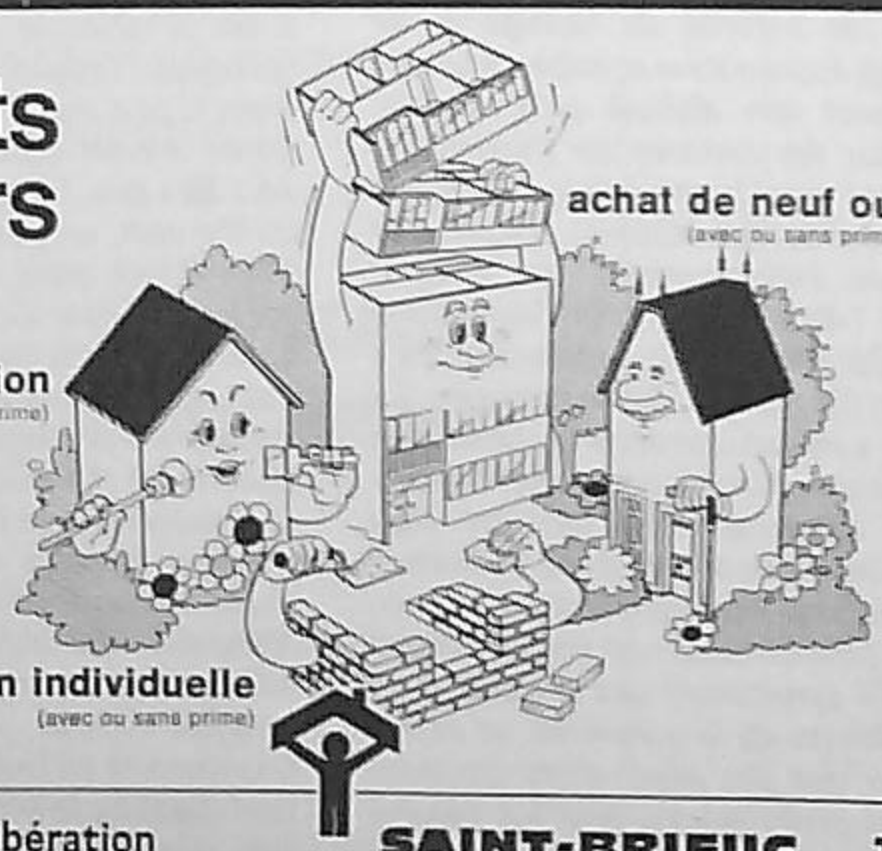
Succursale de
SAINT-BRIEUC

DIVISION
VÉHICULES INDUSTRIELS

R.N. 12
TREMUSON
Téléphone : 33.71.14
Télex 74051

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers



achat de neuf ou d'ancien
(avec ou sans prime)

travaux d'amélioration
(avec ou sans prime)

construction d'une maison individuelle
(avec ou sans prime)

JUSQU'A 80 % DU PRIX

8, Avenue de la Libération SAINT-BRIEUC Tél. : 33.69.30



La fourniture d'eau potable aux habitants est assurément l'une des préoccupations essentielles de tout conseil municipal.

RENAULT

S. B. D. A.

Rue Monge - Z.I.

22000 ST-BRIEUC

VENTE VOITURES NEUVES

Atelier :

—— Tél. 33.66.28 ——

- SERVICE OCCASIONS -

Place du Champ-de-Mars

—— Tél. 61.21.37 ——

Naturellement si l'Etat accordait des crédits plus importants pour les travaux de ce genre, et ne réduisait pas massivement des investissements indispensables dès qu'il se heurte à un problème d'équilibre budgétaire, les besoins vitaux des collectivités locales seraient satisfaits plus normalement. Et puisqu'à Saint-Brieuc, les têtes de file de la " majorité présidentielle " accusent la municipalité, nous serions bien plus fondés à nous demander si certains retards, et certaines décisions des pouvoirs publics, n'avaient pas pour but de créer des difficultés à Saint-brieuc, pour tenter de donner quelques arguments à une opposition municipale assez déconsidérée. On peut ajouter que nous avons une certaine expérience de la " carence " de l'Etat : le centre hospitalier en construction était inscrit au IVe plan, et il faudra attendre le VIIe pour sa mise en service. En tous cas, s'il y a une responsabilité dans le retard à réaliser le barrage du Gouët, la municipalité n'y est pour rien puisque, dès 1969, le département avait accepté de le prendre en charge. Que nos détracteurs s'en prennent donc à l'ancienne majorité du Conseil Général - ou à leurs amis du gouvernement.

Reconnaisons que si nous n'avions pas connu la sécheresse exceptionnelle de cette année, le retard constaté n'aurait pas entrainé de conséquences fâcheuses. Nous nous sommes trouvés d'autant plus handicapés que la petite retenue que nous aurions pu utiliser (un ancien réservoir EDF) avait dû être vidée au cours de l'hiver à la suite d'une mise en demeure de la D.D.A, le barrage, en terre, n'offrant plus les garanties suffisantes. De ce fait nous disposons plus d'aucune réserve d'eau brute et devons régler nos pompages en fonction du débit du Gouët.

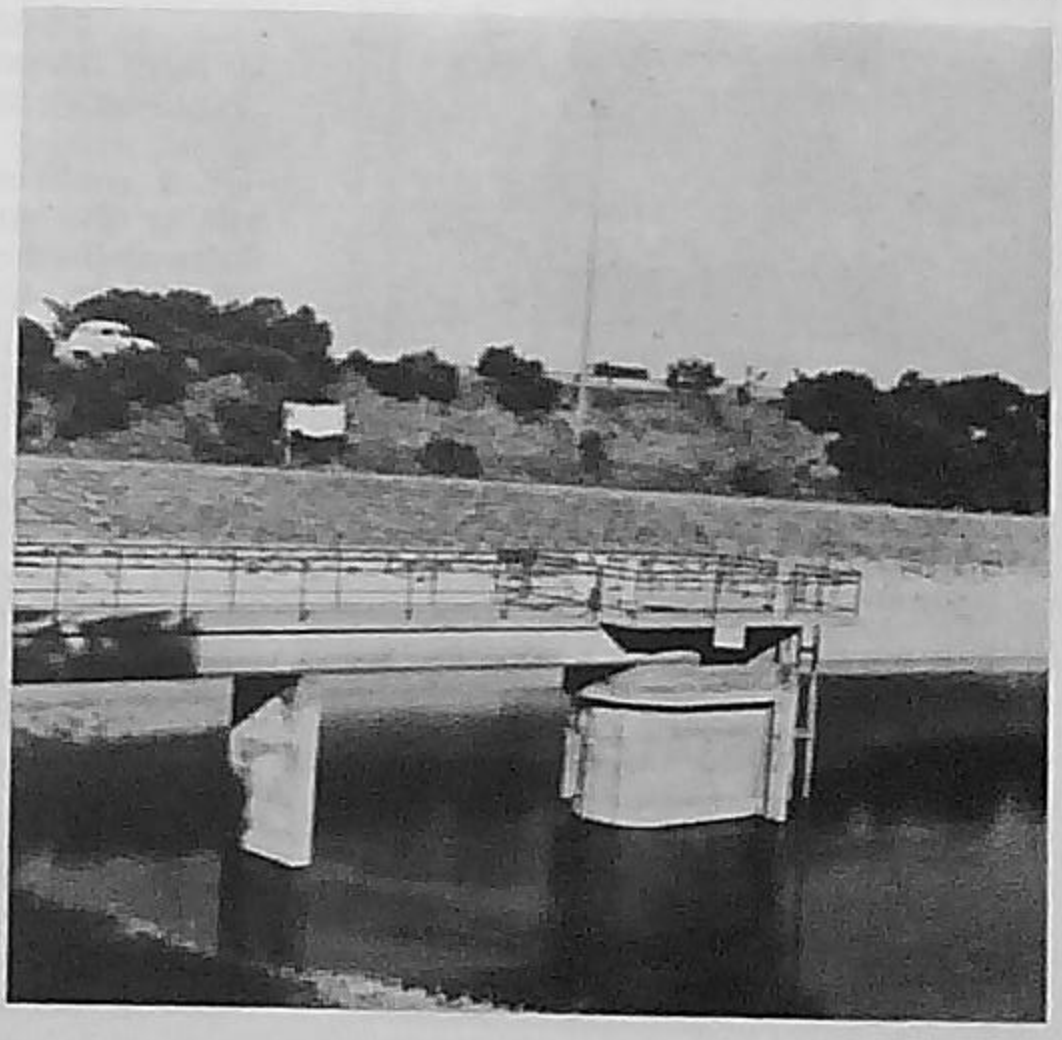
Des mesures provisoires ont été prévues depuis le mois de Mai pour assurer l'appoint indispensable. D'abord la jonction avec le réseau de l'Arguenon qui ne peut malheureusement nous fournir que 1500 m3 par jour en août - 4000 en septembre, la 2e tranche de l'usine de traitement n'étant pas encore terminée. Ensuite une station mobile installée sur une réserve EDF, dont la production (1000 à 1500 m3/j) transitera par les réseaux des communes voisines. Enfin, nous pouvons utiliser par intermittence 3 étangs situés sur le Gouët. Des coupures ont dû être réalisées pendant 3 semaines, par rotation dans différents quartiers de la ville.

Toutes ces solutions d'appoint ont nécessité des contacts avec les syndicats de communes voisins et l'intervention préfectorale lorsque des tiers se trouvaient en cause, la municipalité étant, en ce domaine, absolument désarmée. Par exemple, la législation garantit à une pisciculture un débit évalué en valeur absolue, et non au prorata du débit de la rivière. Si cette règle avait été respectée cette année, toute l'eau du Gouët aurait dû être réservée certains jours aux élevages de truites plutôt qu'à la population briochine, et même à l'hôpital ! Tout cela en fonction d'un droit datant d'avant 1789 ! Là comme dans bien d'autres domaines un vrai " changement " serait nécessaire, afin que soit reconnue la priorité de l'intérêt général, surtout lorsqu'il s'agit de ressources du domaine public.

En tout cas on peut espérer que la sécheresse de cette année amènera les pouvoirs publics, à tous les niveaux, à prendre les décisions importantes nécessaires pour financer les travaux qui permettront, à l'avenir, de faire face à une situation semblable.

Yves Le Foll

Député-Maire de Saint-brieuc
Conseiller Général des Côtes-du-Nord



Les grands axes à promouvoir pour Charles JOSSELIN :

Agriculture - Agro-alimentaire Industrie - Communications

Né le 31 mars 1938 à Pleslin-Trigavou, Charles Josselin est député socialiste de Dinan depuis mars 1973, conseiller général de Ploubalay depuis septembre suivant, enfin président du Conseil général des Côtes-du-Nord depuis cette année. Le plus jeune président des Conseils généraux de France ! Sous une apparence décontractée, c'est un « bûcheur » infatigable et son éloquence chaleureuse est célèbre. Avec Yannick Pelletier, il s'est entretenu de son département...

Yannick Pelletier : « Quelles sont les tâches d'un Président du Conseil général ?

Charles Josselin. — Leur caractéristique réside dans le degré de responsabilité. Le Président du Conseil général est confronté à des problèmes de solitude : il sait qu'en fin de compte et quelle que soit l'équipe qui l'entoure, c'est lui qui prend la décision. Cela, déjà, donne la dimension des tâches qui sont aussi diverses que celles du parlementaire mais qui ont un caractère plus opérationnel parce qu'elles sont plus concrètes. Pour moi, la tâche la plus importante est celle du budget, de sa préparation et de son contrôle. On aborde là un champ tactique très mouvant : celui des rapports entre le Conseil général et l'Administration centrale.

Le concessionnaire de votre région : une expérience, des installations et des hommes toujours à votre service



Mercedes : la rentabilité par la qualité du service après-vente

S. A. H. VITRÉ
POIDS LOURDS
RUE MONGE
ZONE INDUSTRIELLE
22000 SAINT-BRIEUC
Téléphone **61.16.90**

DE NOUVELLES PRATIQUES ENTRE LE CONSEIL GENERAL ET L'ADMINISTRATION

Y. P. — Quels sont précisément vos rapports avec l'autorité centrale et son représentant : le préfet ?

Ch. J. — Ayant pris la présidence du Conseil général à l'occasion d'un changement de majorité, ma position est spécifique. Un président appartenant à la majorité présidentielle peut s'en remettre plus ou moins au préfet, mais un président appartenant à l'opposition doit faire preuve de vigilance quelle que soit la bonne volonté du préfet, dont le jeu consiste à limiter l'exercice du pouvoir qui revient au président. Nécessairement la coexistence est difficile entre un préfet qui représente le gouvernement — et qui donc est un préfet politique — et une majorité au Conseil qui est en même temps dans l'opposition au plan national. L'important est de bien connaître les pouvoirs respectifs, mais il est vrai que je dois sans cesse reprendre un pouvoir qui avait été abandonné au préfet. Au fond, mon but est de réintroduire de nouvelles pratiques entre le Conseil général et l'Administration en pariant sur la bonne volonté préfectorale.

COTES-DU-NORD : LE PLUS GRAND LINEAIRE DE VOIRIE POUR LA PLUS FAIBLE POPULATION

Y. P. — Votre souci est de promouvoir un développement harmonieux des Côtes-du-Nord. Quel en est le principal facteur, à votre avis ?

Gh. J. — Le plan routier breton me paraît être une condition préalable. Mais l'Etat n'a octroyé qu'à peu près la moitié des sommes promises, il ne faut donc pas s'étonner du retard que l'on a pris et les responsabilités sont aisées à définir ! Pour notre département, le budget de la voirie est très lourd : il est passé de 18 millions dans les années 73 à 40 millions, ceci grâce au beau cadeau que l'on nous a fait en déclassant certaines routes nationales, mais pendant ce temps la subvention nationale est passée de 4 millions à 4,5 millions. Ajoutons qu'en Bretagne, notre département a le plus grand linéaire de voirie pour la plus faible population.



L'agriculture est la base de l'économie bretonne (photo Pierre Meurou)

L'AGRICULTURE, BASE DE NOTRE ECONOMIE

Y. P. — Quel avenir entrevoyez-vous pour les zones rurales ? La « désertification » que l'on constate parfois est-elle inévitable ?

Ch. J. — La base de la Bretagne, c'est l'agriculture. Si, vus de Paris, tous les Bretons sont marins, vus d'ici il en est autrement. En fait, la Bretagne n'est pas une région maritime : il y a une côte mais il y a plein de paysans. Telle est la réalité. Cela étant, les richesses de la mer sont à prendre en compte : l'aquaculture est une possibilité de développement qu'il serait criminel de négliger. Mais la base reste une agriculture qui ne peut cependant pas échapper à la règle du nombre d'actifs agricoles. Notre souci est donc que le développement agricole s'accompagne du maintien en zone rurale du maximum d'emplois. D'autre part, certains services sont encore absents du milieu rural : ceux concernant le domaine de la santé, des loisirs. Dans ce dernier cas, il est possible d'utiliser les bâtiments des écoles qui ont fermé pour en faire des foyers de culture. Le drame en ce domaine est plus la non-utilisation des bâtiments que la fermeture même d'une école : on ne peut exiger à la fois le maintien de toutes les écoles et un bon niveau d'enseignement car celui-ci exige un certain seuil de population scolaire ; la classe unique est loin d'être l'idéal ; par contre, il faut jouer à fond et partout la carte de l'école maternelle. Je clos cette parenthèse pour revenir à mon premier propos. Les besoins en emploi sont régis par un phénomène nouveau : le désir des jeunes de rester vivre dans leur pays. C'est, à la fois, pour la Bretagne un espoir et une difficulté. En

tout cas, cela implique une diversification de toutes les activités car la spécialisation est toujours réductrice d'emplois. En agriculture, il faut maintenir et développer la polyculture, y compris l'activité légumière. Liés à l'agriculture, deux domaines doivent être considérablement développés par ce qu'ils sont encore déficients : les industries de transformation en agro-alimentaire et le secteur du petit machinisme.

PLOMBER NOTRE INDUSTRIE EN L'APPUYANT SUR LES RESSOURCES LOCALES

Y. P. — Dans quelle mesure peut-on espérer un développement de l'activité industrielle ?

Ch. J. — Si l'on veut parier sur la solidité de notre industrie, il faut que celle-ci s'appuie sur nos richesses naturelles et ne dépende pas seulement des décisions d'un investisseur. Si l'électronique est très intéressante, le poids des investissements qu'elle entraîne reste très faible. On peut implanter facilement ce type d'activité mais aussi le transplanter tout aussi aisément. C'est pourquoi le développement minier répond à cette nécessité de plomber notre industrie en l'appuyant sur des ressources locales. Les enquêtes menées prouvent que notre sous-sol est riche en certains minerais. Nous recherchons les moyens qu'aurait la collectivité de s'approprier déjà les terrains miniers, ce qui éviterait de voir — comme c'est parfois le cas — des groupes étrangers les acheter et les geler. Pour me résumer, je dirais qu'une agriculture plus diversifiée, un agro-alimentaire très développé, une industrie variée et s'appuyant sur des richesses locales, tels me semblent être les grands axes à promouvoir et ce en liaison avec le développement des communications.

UN ATOUT A JOUER : LE LEGUE

Y. P. — Les communications maritimes sont à l'ordre du jour et l'on parle de la nécessité pour les Côtes-du-Nord de se doter d'un port important. Qu'en pensez-vous ?

Ch. J. — Compte tenu de l'importance de l'investissement et tout en étant persuadé de l'intérêt pour le département d'avoir un lieu de sortie et d'accueil, je crois qu'un port n'aura de signification qu'à condition de pouvoir être le point d'appui d'un développement industriel. Je ne vois donc qu'un site valable : le Légué à Saint-Brieuc. La ville dispose d'une réserve de main-d'œuvre, d'un certain nombre d'infrastructures, d'administrations. Une implantation sur le Trieux ne présente aucun de ces avantages. De plus, pour la sauvegarde du site, on ne peut concevoir un port industriel sur le Trieux.



Photo Armel Brucelle - Agence Sygma Paris.

L'EAU, LA SECHERESSE...

Y. P. — Il est un problème, crucial en ce moment, dont nous n'avons pas parlé : celui de l'eau...

Ch. J. — En premier lieu, cette sécheresse est exceptionnelle. Une collectivité peut-elle s'assurer les moyens de faire face à de telles situations qui ne se reproduisent que très rarement ? Se doter d'équipements capables de faire totalement face aux situations les plus extrêmes serait au-dessus de ses possibilités. Le véritable problème est celui de l'augmentation constante de la consommation d'eau. Ainsi, le barrage sur l'Arguenon a été une bonne opération. C'est la preuve qu'il faut continuer raisonnablement la politique des grands barrages. La multiplication de petits barrages coûterait trop cher parce qu'elle entraîne aussi la multiplication des installations indispensables. Par contre, il faut encourager la multiplication des petites réserves à destination agricole : les mares au coin d'un champ, etc...

Y. P. — Et le forage des nappes souterraines ?

Ch. J. — On maîtrise assez mal les données physiques des nappes. On ne saurait donc laisser multiplier les forages anarchiques. La nappe est la dernière réserve et il faut craindre les risques de pollution.

Y. P. — On accuse beaucoup le remembrement. Quelle est votre position face à ce problème ?

Ch. J. — Désormais, je souhaite que le programme des communes remembrées soit conditionné par des éléments : premièrement, information auprès de la population avec réunions publiques ; deuxièmement, respect des grands équilibres naturels, ne serait-ce qu'en empêchant les parcelles de plus de 4 ha.

COMBAT PRIORITAIRE POUR LE POUVOIR DE LA REGION

Y. P. — Je vous poserai deux dernières questions d'ordre plus général : le département est-il encore une entité viable ?

AGENCE
DE
BRETAGNE
3, RUE CHARBONNERIE
22000 ST-BRIEUC - TÉL. 33.06.15
★ TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
★ GÉRANCE ADMINISTRATION DE BIENS
★ VENTES ★ ACHATS ★ LOCATIONS
agréé FNAIM
M. & Mme J. LOUVEL

Ch. J. — Il est une réalité liée à deux siècles d'histoire et a donc créé des habitudes sinon une mentalité. Mais ce n'est pas la division idéale. Une entité comme la région est bien trop grande dans le domaine de la gestion. Je crois donc à la nécessité d'un transfert progressif de l'Etat vers la région et du département vers une entité plus restreinte : le pays par exemple. Aujourd'hui, il faut en tout cas mener le combat pour la région afin de récupérer certains pouvoirs de l'Etat. Le jour où existera un exécutif régional désigné par une assemblée régionale élue au suffrage universel, le pouvoir de la région existera et sera ce que les régionaux le feront.

PAYS DE LOIRE : IL NE FAUT PAS FERMER LA BRETAGNE

Y. P. — La réduction de la région Bretagne à quatre départements vous satisfait-elle ?

Ch. J. — Je suis pour le retour de la Loire-Atlantique, sous réserve de l'adhésion de ses habitants. Mais la suppression de la région « Pays de Loire » entraîne que nous, Bretons, soyons prêts à accueillir tout ou partie des départements de cette région. Certains irréalistes s'y refusent alors qu'il faut tenir compte des données économiques et j'ai parfois l'impression que certains Bretons réduiraient volontiers la Bretagne à sa partie bretonnante. Se reconnaître breton, c'est très bien mais il ne faut pas, pour autant, fermer la Bretagne. »

Propos recueillis par Yannick PELLETIER.

F R 3 - Télé-Bretagne

(Magazines de 19 h 05 à 19 h 20)

Jeudi 16 septembre « VIVRE A VANNES », un reportage de Marc DROUET. Samedi 18 : « Danse au Festival d'Anjou . Mercredi 22 : « Vivre en maison de retraite ». Jeudi 23 : « Le bilan de la sécheresse », un reportage de Ronald SAINTSAUVEUR. Mercredi 29 :: « Les Banquistes ». Jeudi 30 : « Bretagne dernière ».

MERCEDES-BENZ

Garage HAMON s. a.

19-21, boulevard de l'Atlantique **22004 SAINT-BRIEUC**

Téléphone : 33.23.19

Un service de qualité pour un produit de qualité

OPEL

Installations de rideaux
Tissus d'ameublement - Voilages
Tous travaux sur devis

plein jour® VOILE TERGAL/TERGALINE

Brunel
7, rue Gouédic
St Brieuc
Tél. 33.20.87

Il suffit d'un voilage pour changer une maison.

Une maison ne s'achète pas sur catalogue !

ne vous laissez pas influencer par les marchands

à chacun sa façon de vivre !

Une entreprise et un bureau d'études vous font faire cette expérience

RENSEIGNEMENTS : Entreprise GUIHOT-Morieux

Téléphone : 31.10.08

(qui ne vous enverra pas de catalogue gratuit)

L'avenir portuaire des Côtes-du-Nord

Le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord sont convaincus de l'intérêt de la construction d'un grand port départemental. Sur quels éléments se fonde cette conviction ? François Lépine, Président de la Commission des Ports, répond :

« Depuis longtemps, la Chambre de Commerce avait essayé de définir une politique portuaire et, confusément, sentait la nécessité de réaliser un port départemental. En 1975, le Conseil Général lui demanda de fournir les éléments d'étude indispensables. Nous avons cherché des techniciens susceptibles de nous éclairer sur les problèmes de la nécessité d'un port, de l'importance à lui donner, et de nous fournir des arguments économiques. M. René Moisan, professeur à l'I.U.T. de Quimper et auteur d'une thèse sur les produits pétroliers en Bretagne, possédait tous ces éléments. Ayant une excellente connaissance du littoral breton, il nous a procuré une étude extrêmement documentée qu'il faudrait résumer afin de pouvoir la vulgariser, car il serait souhaitable qu'en Bretagne beaucoup des idées de M. Moisan soient connues. En l'état, cette étude nous a permis de voir clair (1).

COMBLER UN VIDE ENTRE ROSCOFF ET SAINT-MALO

Yannick PELLETIER. — Ne risque-t-on pas de vous accuser de vouloir concurrencer Roscoff et Saint-Malo ?

F.L. — Non, car la création d'un port dans les Côtes-du-Nord répond à deux nécessités : les ports actuels du département sont incapables d'assurer son trafic maritime ; ensuite, la progression prévue pour le trafic de la Région exige une extension maximum de tous les ports existants et ce serait encore insuffisant. La création d'un port sur nos côtes répondrait à ces besoins et comblerait le vide qui existe sur la côte nord entre Roscoff et Saint-Malo.



René Moisan.

Y. P. — Ce port sera-t-il lié à une zone industrielle ?

F. L. — Non seulement il faut un port de commerce, mais encore une zone industrielle portuaire qui est toujours génératrice d'emplois. Deux sites sont actuellement envisagés : le Trieux et le fond de la baie de Saint-Brieuc.

Y. P. — Ces sites ne vont-ils pas poser des problèmes de protection d'écologie ?

F. L. — Nous estimons qu'une zone industrielle doit satisfaire à des conditions d'environnement et une implantation dans l'un ou l'autre de ces lieux serait un non-sens. Nous avons pris contact avec la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne et nous associons à nos études toutes les organisations concernées par la sauvegarde de la nature. Le meilleur site serait dans la baie de Saint-Brieuc et nous étudions des possibilités d'implantation autres qu'au Légué mais suffisamment proches de l'agglomération briochine. Nous nous donnons cinq ans d'étude. Notre choix économique est le suivant : conserver au département sa vocation agricole qui est immense, assurer sa vocation touristique, mais nous voulons qu'il y ait parallèlement un développement industriel. Si on sait le prévoir et l'organiser, les inconvénients seront faibles par rapport aux avantages pour les domaines-clefs du département. »

PREPARER UN DOUBLEMENT DU TRAFIC

Le trafic maritime de la Région a été de 6 millions de tonnes en 1975. On peut estimer qu'il se situera entre 16 et 27 millions de tonnes en l'an 2000. C'est dire que la Région doit mettre en place dans les 15 ans à venir des équipements capables d'assurer le doublement du trafic actuel. D'autre part, en 1974, 77 % du commerce maritime des Côtes-du-Nord ont été acheminés par des ports extérieurs au département. Tels sont deux constats importants de l'étude que René Moisan a consacrée au système portuaire breton et plus particulièrement à la desserte maritime des Côtes-du-Nord.

20 ANS DE CARENCE EN POLITIQUE PORTUAIRE

Yannick PELLETIER. — Concernant les ports des Côtes-du-Nord, vous posez presque un constat d'échec...

René MOISAN. — La desserte des Côtes-du-Nord est très insuffisante puisque ce département a un trafic de 1 million de tonnes dont seul le quart passe par ses ports. Ce pourcentage ira en diminuant si on ne prépare pas un ou deux ports adaptés aux conditions du trafic moderne. Le projet de la Chambre de Commerce de créer un port à vocation départementale, accessible à des navires à pleine charge de 15 000 ton-



CODY bricolage, Sté Decco
Centre Commercial EUROMARCHÉ
22360 LANGUEUX

TOUT POUR VOTRE MAISON
TOUT POUR VOTRE JARDIN

Service livraison et après-vente dans toute la région
Tél. (16-96) 33.44.64 et 61.42.40

a le plaisir de porter à votre connaissance son exposition

MATERIEL ELECTRO-PORTATIF A.E.G.,

TELEFUNKEN et machines à bois de marque KITTY

——— Hall numéro 3 ——— Stands 17 et 18 ———

——— FOIRE-EXPOSITION DE SAINT-BRIEUC ———

nes, me paraît tout à fait réaliste. Je regrette seulement qu'un tel souci n'apparaisse qu'aujourd'hui, car c'est déjà presque trop tard ; il y a eu, depuis 20 ans, une carence de politique portuaire véritable dans les Côtes-du-Nord. Et si l'on n'agit pas rapidement, on risque de voir disparaître, dans les 15 à 20 ans qui viennent, le trafic maritime du département. Je crois que pour ce département, il est temps d'agir.

Y. P. — Que vous semble-t-il préférable : agrandir, rénover le Légué ou bien créer un port ex nihilo dans un site donné ?

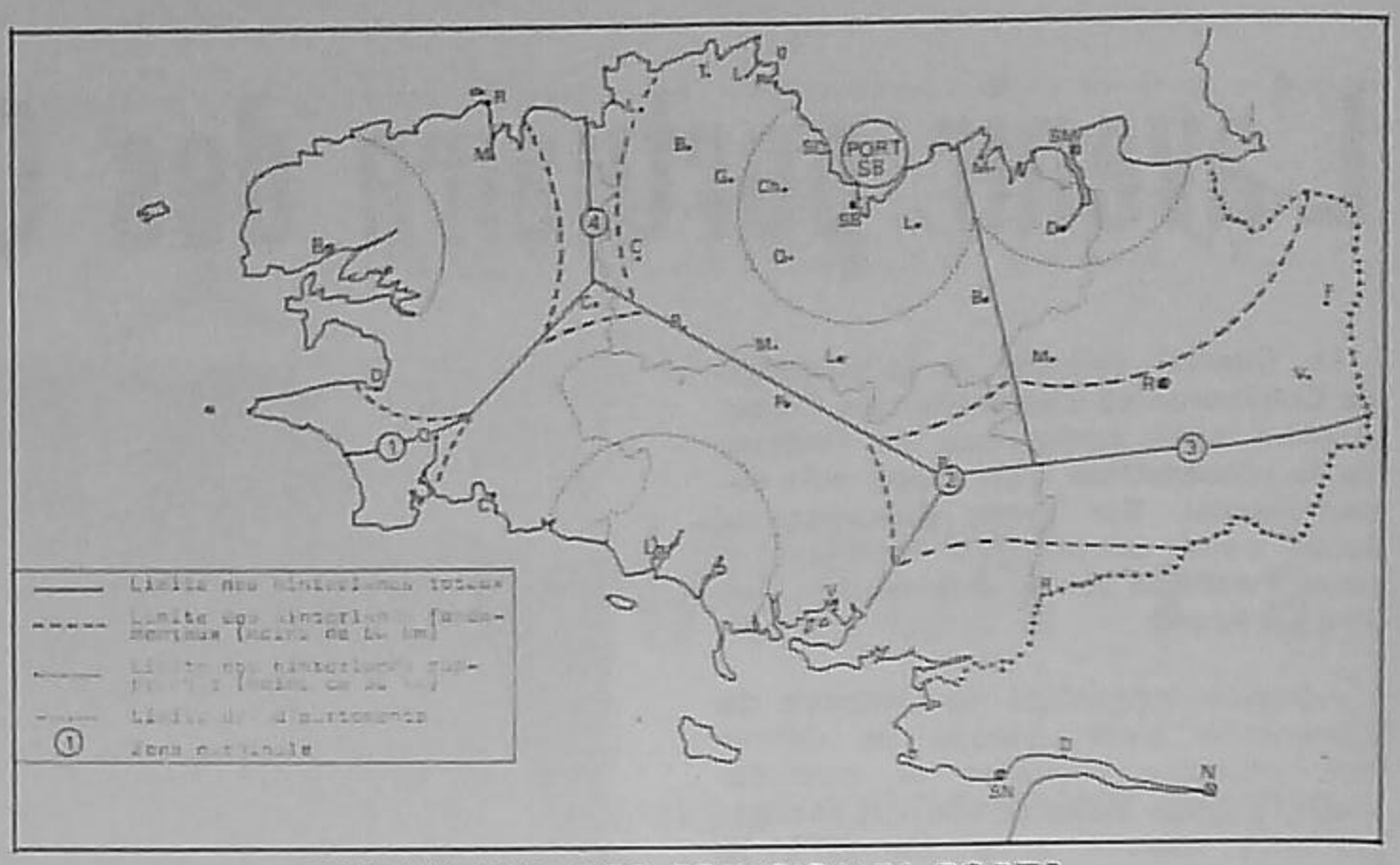
R. M. — Un port ne vaut que par l'arrière-pays dont il dispose ; ensuite, un port ne se crée jamais à partir de rien. Il faut parler de développement, d'agrandissement... Le site du Trieux a des avantages sur le plan nautique mais son inconvénient est qu'aucun établissement portuaire ne s'y soit jusqu'ici installé et que, d'autre part, il n'y ait pas à proximité immédiate d'assez grande ville. Est-ce qu'un pays aménagé sur le Trieux pourrait être le port de la région briochine ? Tout le problème est là. Personnellement, j'en doute pour des raisons d'éloignement et d'infrastructures.

METTRE FIN AUX DEPENSES PARASITAIRES

Y. P. — Quel serait l'impact d'un port ? Est-ce une dépense vraiment rentable ?

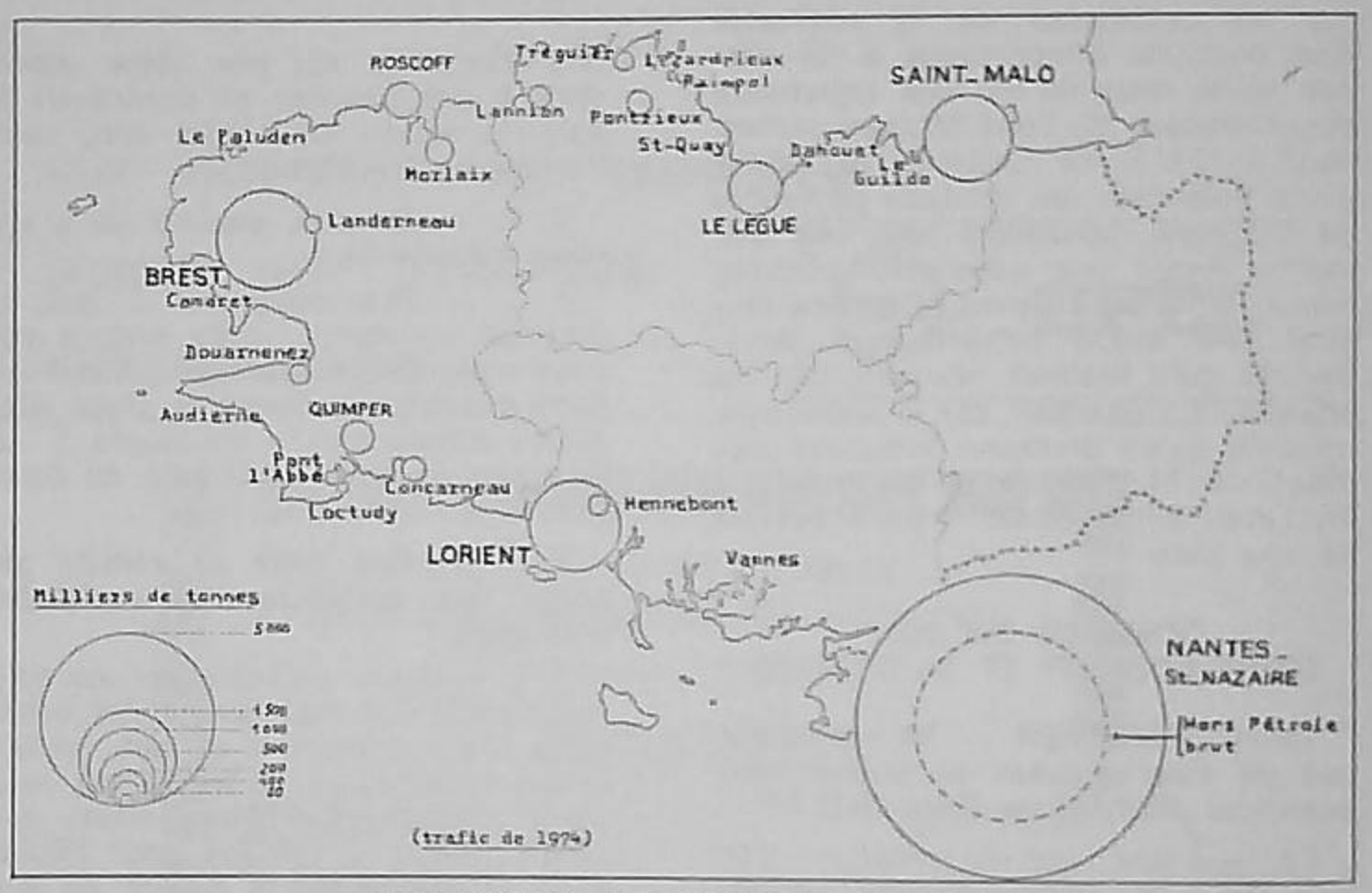
R. M. — Un port moderne ne sera pas la solution miracle à tous les problèmes économiques des Côtes-du-Nord. Mais il sera rentable, ne serait-ce que par les économies de transport qui seraient réalisées. En valeur absolue et sur la base du commerce maritime de 1974, le département aurait économisé 8 millions de francs (800 millions d'anciens francs) de frais de transports parasitaires (acheminement par route ou par rail de produits débarqués dans des ports extérieurs), ceci dans l'hypothèse d'un grand port à Saint-Brieuc. L'économie aurait été de 6 millions dans l'hypothèse d'un port dans la région du Trieux.

Y. P. — Un port serait-il créateur d'emplois industriels ?



HINTERLAND DES PRINCIPAUX PORTS DE LA REGION (ADMINISTRATIVE)

dans l'hypothèse où un port moderne serait aménagé dans la région de Saint-Brieuc



LES PORTS DE COMMERCE BRETONS

R. M. — Il est nécessaire que le port moderne ait à la fois un caractère commercial et un caractère industriel. Mais là non plus, il ne faut pas croire au miracle : les industries portuaires sont parmi celles qui créent le moins d'emplois à l'hectare. Seulement la possibilité de l'approvisionnement maritime lié à quelques industries portuaires est un des atouts économiques que la Bretagne doit jouer. Si aucune amélioration n'est apportée à la desserte maritime de l'hinterland naturel de Saint-Brieuc, on dépensera, en 15 ans, 10 milliards d'anciens francs de frais de transport parasitaires.

S.E.M.A.

CHAUDRONNERIE
RÉSERVOIRS TOLE

Rue Monge (zone industrielle) - SAINT-BRIEUC
Tél. 33.42.77



Le légué sera-t-il ou non choisi comme lieu d'implantation des futures installations portuaires ?

Même si les industries portuaires ne sont pas les meilleures, il n'en reste pas moins que l'utilisation maximum du transport maritime est une carte à jouer.

LE PROBLEME DE L'HINTERLAND

Y. P. — Dans les motivations du choix d'un site portuaire, vous parlez souvent d'hinterland. Pourriez - vous nous définir ce vocable ?

R. M. — C'est un mot savant usité pour désigner l'arrière-pays. Il se définit d'abord sur le plan spatial : on distingue l'hinterland immédiat qui se situe dans un rayon de 10 à 20 km ; ensuite, l'hinterland peut s'étendre jusqu'à un zone de 50-60 km dans laquelle le port, s'il est adapté au trafic moderne, a toutes chances de capter le trafic d'importation et d'exportation. Et un port peut toujours espérer ravir quelques trafics dans l'hinterland du voisin. D'autre part, l'hinterland se définit en termes de potentiel : le potentiel démographique, la puissance économique liée aux industries déjà implantées sur l'hinterland et à la richesse de l'agriculture. Le trafic d'un port est donc fonction de l'espace qu'il dessert, de l'importance de la population qui l'entoure et du potentiel économique. Ainsi la site de Saint-Brieuc est le plus valable pour l'implantation d'un port moderne. On peut encore le poids de l'infrastructure tertiaire, des services administratifs. En fait, un port ne se ramène pas au seul niveau du tirant d'eau, c'est un ensemble. Au terme de mes travaux, je suis arrivé aux conclusions suivantes : Premièrement, l'implantation d'un port à vocation commerciale polyvalente dans l'estuaire du Trieux ne répondrait que très imparfaitement à l'objectif prioritaire qui lui serait assigné : le désenclavement maritime des Côtes-du-Nord et plus particulièrement du pays de Saint-Brieuc... Deuxièmement, il est impensable qu'une agglomération littorale comme Saint-Brieuc qui dépassera le cap des 100.000 habitants abandonne à jamais toute vocation maritime en laissant son vieux port s'étioler.

NECESSITE D'UNE POLITIQUE PORTUAIRE

Y. P. — Quelles seraient les bases du trafic pour le port que l'on envisage ?

R. M. — Il aurait un trafic assez peu diversifié, comprenant les produits pétroliers, les produits d'alimentation du bétail, les matériaux de construcion, donc des marchandises pondéreuses et essentiellement d'importation.

Y. P. — Et le trafic voyageur ?

R. M. — Il demande une certaine concentration et Roscoff, comme Saint-Malo, est loin d'être saturé. Ces deux ports peuvent aisément assurer le trafic des 15 ou 20 prochaines années.

Y. P. — Saint-Brieuc a-t-il vraiment sa place entre Roscoff et Saint-Malo ?

R. M. — Une politique portuaire est absolument nécessaire en Bretagne. Dans mon étude, je suis parti d'une optique régionale. De fait, il y a place pour un grand port dans les Cotes-du-Nord. On ne peut pas parler d'une quelconque concurrence qui serait préjudiciable aux autres ports bretons et le nouveau port amènerait dans l'économie régionale une induction de nouveaux trafics. N'oublions pas la progression du trafic maritime en Bretagne, qui, au minimum, doublera d'ici 20 ans.

NANTES, LE GRAND PORT DE LA BRETAGNE

Y. P. — Quel est l'avenir maritime de la Bretagne ?

R. M. — Tout d'abord, il faut dire que le grand port de la Bretagne c'est Nantes — ce qui pose le problème du découpage actuel des régions. Nantes a un très grand avenir devant soi en tant que port industriel et commercial. On a nourri de grandes prétentions pour Brest en créant le mythe d'un Fos breton. Le site de Brest est favorable sur le plan nautique, mais il manque d'hinterland et souffre de son éloignement par rapport aux grands centres industriels européens, or les transports terrestres coûtent très cher : c'est une des contraintes de la géographie et on n'y peut rien. La Bretagne n'a pas son avenir dans le long cours mais dans l'utilisation du canal maritime que constituent la Manche et la Mer du Nord, par le cabotage national et international, sur quoi s'appuieraient des industries portuaires spécifiques de l'économie bretonne, principalement liées à l'agriculture, à la construction et à l'exploitation de la mer... »

Propos recueillis par
Yannick Pelletier

(1) René Moisan, *Desserte maritime des Côtes-du-Nord* (294 p.) *et annexes*, 100 F T.T.C., Chambre de Commerce, 24, boulevard Sévigné - Saint-Brieuc.

Centre de Formation aux Techniques Marchandes Modernes

C. F. T. M. M.

Cours de formation gérés par la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

des Côtes-du-Nord et préparant aux carrières commerciales.

Renseignements :

C.C.I. des Côtes-du-Nord

2, boulevard Sévigné - SAINT-BRIEUC - Tél. : 33.00.91

La foire exposition : 29ème édition

Le 11 septembre, la Foire Exposition des Côtes d'Armor offrira au public son édition 1976 dans le cadre encore amélioré par la construction d'un restaurant qui recevra dans les meilleures conditions les visiteurs désireux de passer une journée complète au Parc de Brézillet.

Faut-il rappeler dans quel esprit le Comité directeur (bénévole) organise, depuis sa fondation, cette manifestation qui a maintenant 29 ans ?

Le Comité estime qu'une foire moderne n'est pas seulement une grande vitrine publicitaire mais aussi un dialogue direct et parfaitement libre entre exposants et chalands. Il pense également qu'au-delà de sa mission commerciale une foire doit tenir un rôle d'information à caractère culturel.

Fidèle à cette ligne de conduite le Comité a préparé avec soin l'édition 1976.

Le nombre des exposants est en augmentation et leur diversité est grande.

Le hall Jean Nicolas contiendra une Exposition sur la Chine : Chine d'hier, Chine d'aujourd'hui. Cette exposition sera la première d'une série que le Comité a l'intention d'entreprendre sous le signe « **Connaissance des pays étrangers** ».

A cette occasion notre compatriote, M. Manac'h, qui a été Ambassadeur de France en Chine, viendra nous parler de ce pays au passé prestigieux et qui pour nous est encore plein de mystère.

Dans le hall Kervizic, la Marine Nationale occupera une place de qualité avec une présentation de maquettes diverses et de dioramas relatifs à la recherche océanographique, au sauvetage, à l'assistance aux pêches. Un simulateur d'appontage sera mis à la disposition des jeunes qui voudront exercer leur habileté et tenter de gagner éventuellement une récompense surprise.

Les organismes qui assurent la formation continue conduisant à la promotion sociale seront présents et leurs animateurs répondront à toutes les questions de leur ressort qui préoccupent les travailleurs.

Par ailleurs, le journal **Ouest-France** assurera une animation permanente pendant toute la durée de la Foire, spécialement le mercredi 15 qui sera la journée des jeunes.

Notre ville jumelle du Pays de Galles, qui aura un stand sur le tourisme et un autre sur l'artisanat, nous déléguera — pour les journées de clôture — un Silverband, un groupe de danseurs et un orchestre pop.

Vous avez maintenant une vue globale de ce que sera la Foire Exposition 1976 ; c'est dans la presse quotidienne que vous trouverez les détails qui vous permettront de choisir le jour de votre visite.

La journée d'ouverture approche. M. Badault, préfet du département, a bien voulu accepter de présider l'inauguration et nous le remercions très vivement de l'honneur qu'il nous fait..

Cette année encore, la Foire Exposition sera l'occasion pour les exposants de participer à une intelligente compétition qui offrira au visiteur un choix incomparable.

Pour ma part je suis convaincu qu'en période de récession les foires sont un facteur de relance économique, qu'en période de stabilité elles sont un facteur de mesure et qu'elles sont en tous les cas un facteur de progrès.

En dépit de la période difficile que nous traversons, la Foire Exposition 1976 sera, si vous le voulez, une manifestation de volonté optimiste et de confiance en notre avenir.

Le Président,
Pierre LORGUILLOUX.

Au programme :

SAMEDI 11 : inauguration par M. Badault, préfet des Côtes-du-Nord, avec la participation de la musique de la IIIe Région militaire (dirigée par le capitaine Pannier) qui donnera un concert dans le courant de l'après-midi.

A 21 h., salle de Robien : *fest-noz* (organisé par le Stade Ploufragannais, sous le patronage du comité de la foire) avec : Kanfarded ar c'hoat (de Carhaix), les sœurs Lozac'h (de Poullaoeun), Bernard Kerbœuf (de la Méaugon) et Philippe Pinc (de Binic).

DIMANCHE 12 : les majorettes de Guingamp et l'Harmonie municipale de Saint-Brieuc.

HEURES D'OUVERTURES :

11 H. A 19 H. TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE 12, SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19, DE 10 H. A 20 H.



Photo E.C.P. Armées.

LUNDI 13 : journée du plein air et des loisirs.

MARDI 14 : journée de l'apprentissage et de l'artisanat.

MERCREDI 15 : journée de l'amicale des foires de l'Ouest et journée des enfants.

A 16 h. : présentation de plein air, par le groupe Prestige de la Mode.

Films pour enfants.

Marionnettistes et jongleurs chinois.

En soirée, à Robien : présentation de mannequins par le groupe Prestige de la Mode.

JEUDI 16 : journée de la marine avec simulation d'un appontage sur un porte-avion.

La Brittany-Ferries offrira des billets pour l'Irlande.



Document E.C.P. Armées

VENDREDI 17 : *journée de la Chine.* Réception de membres de l'Ambassade de Chine et conférence de M. Manac'h, ancien ambassadeur de France à Pékin, sur le thème « Connaissance de la Chine ».

SAMEDI 18 : journée de la Presse.

DIMANCHE 19 : journée du jumelage Alsdorf, Aberystwith, Saint-Brieuc.

Pendant toute la durée de la foire :

DANS LE HALL DE PRESTIGE

Exposition « Connaissance de la Chine » sous le patronage de l'Ambassade de la République Populaire de Chine, avec la participation de la Bibliothèque nationale, des musées Guimet et Cernuschi, de l'association des amitiés franco-chinoises, du cercle philatélique briochin.

Salon de thé chinois avec dégustations.

DANS LE HALL DE L'ARTISANAT

* *Exposition de la Marine nationale* — Présentation de maquettes de bateaux, d'avions, de porte-avions. Une simulation de pilotage permettra aux jeunes d'être, le temps d'un appontage sur porte-avion, pilote d'un étendard IV. Une cabine d'écoute retransmettra aux curieux tous les bruits de la mer. Une salle de cinéma assurera la projection de films d'information sur la Marine nationale.

* *Animation Ouest-France / Crédit Agricole* — Les métiers ruraux et artisanaux et de création. Des artisans seront chaque jour présents et travailleront devant le public.

A L'AIR LIBRE

* Un animateur en liberté : *Michel James,* animateur professionnel ; musique, interviewes, jeux, etc. depuis le car podium.

* F.R. 3 et son studio d'enregistrement.

* Le hall mobile de l'Inter-*Chambre des Métiers* de Bretagne réunissant des productions d'artisans d'art de la région.

* Le centre d'information de l'*Armée de Terre.*

* Animation « *Elégance et Distinction* » sur le car-podium Ricard.

* Animation Crédit Lyonnais.

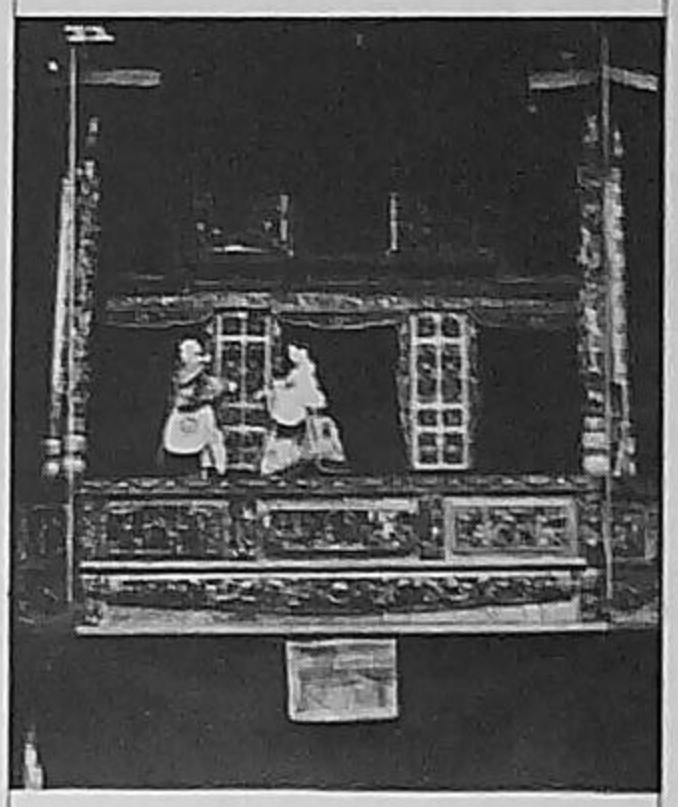
* Stand Saint-Brieuc Accueille / Jeunesse et sports.

* Manège pour enfants.

SUR LA PISTE D'EDUCATION ROUTIERE DE BREZILLET : concours ouvert aux enfants nés entre le 1.01.1963 et le 1.01.1968, avec la participation de la Prévention routière. Nombreuses dotations offertes par le Comité de la Foire.

TOUS LES SOIRS, à 19 h. : sur le car-podium « Animation officielle », tirage au sort gratuit des voyages aller-retour offerts par la Brittany-Ferries.

Les Marionnettes chinoises de Taïwan

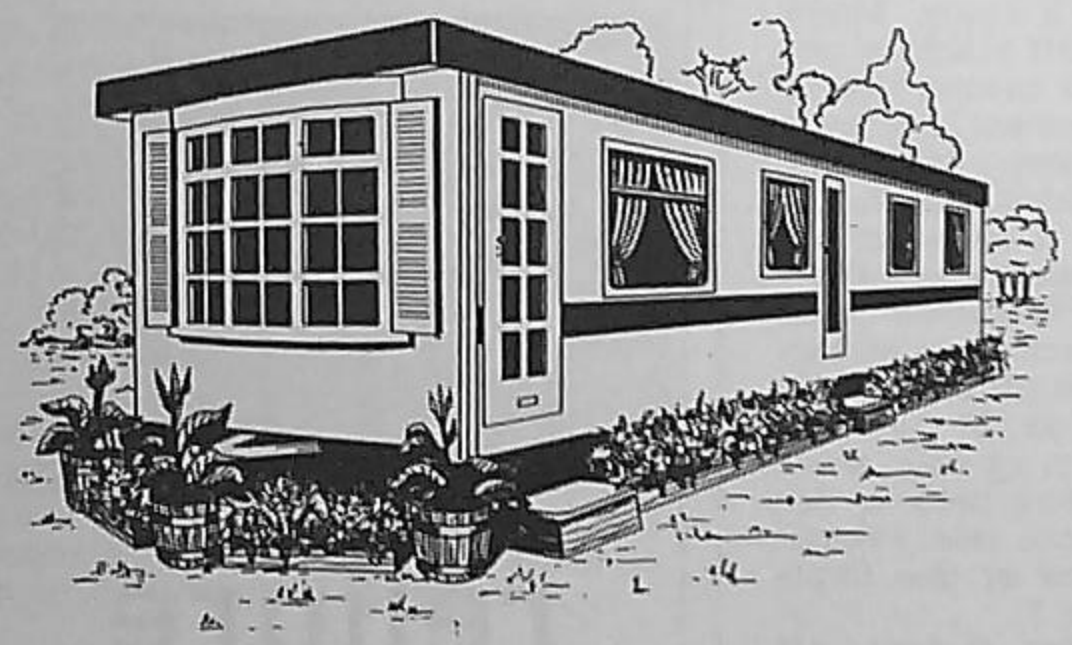


Les marionnettes à gant de Taïwan sont originaires de la province chinoise de Fukien. Construites à la taille d'une main humaine, avec des têtes de bois finement sculptées et peintes, leurs spectacles constituent une sorte de réplique miniature de ceux de l'Opéra Chinois. Destinés à la distraction des Dieux, ils ont lieu devant les temples. Mais, malgré cette fonction religieuse, le répertoire profane s'inspire de tout le patrimoine légendaire et historique de la Chine.

Le spectacle est présenté par deux manipulateurs dans un castelet en bois sculpté, recouvert de feuilles d'or. Derrière eux joue un orchestre de cinq à six musiciens : un hautbois chinois, trois percussionnistes, un violon et un chanteur qui accompagnent la diction et le jeu du marionnettiste. Musique admirable, ponctuée par de grands accents percutants, écho authentique des plus anciennes musiques traditionnelles chinoises.

La troupe « Yi wan Jan » est la plus célèbre de Taïwan et continue de transmettre de père en fils le métier de marionnettiste et la tradition orale du répertoire. Les pièces présentées ici sont extraites de huit fameuses épopées chinoises.

CARAVANES Roger BRIANT



MONTGERVAL
35520
LA MEZIÈRE
Rennes)
(à 10 km de

Tél. (99)
57.52.60

CHALETS MOBIL-HOME

TOURISME - HABITATION -
PLIANTES TOILES - PLIANTES RIGIDES
Occasions et accessoires toutes marques —— Crédit - Reprise

Un centre Leclerc à Saint-Brieuc

Saint-Brieuc était la seule ville importante de Bretagne à ne pas posséder son centre distributeur E. Leclerc. La lacune est maintenant comblée : M. Patoureau a inauguré le sien dans les trois niveaux de l'ancienne société Codec : il compte 2.500 m2 et une cinquantaine de salariés. Edouard Leclerc est venu personnellement à l'inauguration ; dans son allocution, il rappela quelques-uns des principes de « la vraie distribution » : acheter le moins cher possible les meilleurs produits pour les vendre le moins cher possible, réduire au maximum les marges et les frais afin d'en faire profiter le consommateur. Il reprit également les thèmes qu'il a exposés dans l'interview exclusive que nous avons publiée dans notre précédent numéro, notamment la nécessité de lutter contre le capitalisme égoïste qui domine la société actuelle pour amener une révolution économique qui nous fera permettre d'affronter au mieux la crise mondiale qui s'annonce à l'horizon 2000.

Un voyage autour du monde :

le premier prix de la quinzaine commerciale

20 millions de francs ! C'est la somme qui sera mise en jeu du samedi 25 septembre au samedi 9 octobre pour la quinzaine commerciale édition 1976.

Cette manifestation organisée par l'Union du Commerce et patronnée par la Banque Populaire d'Armorique est ouverte à tous les citoyens habitant ou non Saint-Brieuc qui viennent faire leurs achats à Saint-Brieuc chez les quelque 250 commerçants participant à l'opération.

UN MILLION PAR JOUR

Des prix, des cadeaux : chaque jour la ville sera en fête, chaque jour, un million de francs sera distribué par tirage au sort.

Les bons d'achats délivrés par les commerçants donnent bien sûr droit à ces tirages.

LE THÈME DU VOYAGE

Le premier prix est de taille puisque l'heureux vainqueur se verra offrir un voyage autour du monde. D'autres prix, parmi lesquels d'autres voyages, sont également à gagner.

Placée sous le thème des voyages, la quinzaine commerciale sera aussi synonyme de gaîté puisque comme chaque année, une équipe d'animateurs sera là chaque jour pour donner des bons d'achats, organiser des jeux, distribuer des cadeaux, notamment les mercredis 29 septembre et 6 ocobrte, journée des enfants.

L'édition 1976 devrait confirmer le succès que cette manifestation remporte depuis quelques années.

Une rennaise élue Miss Côtes-du-Nord

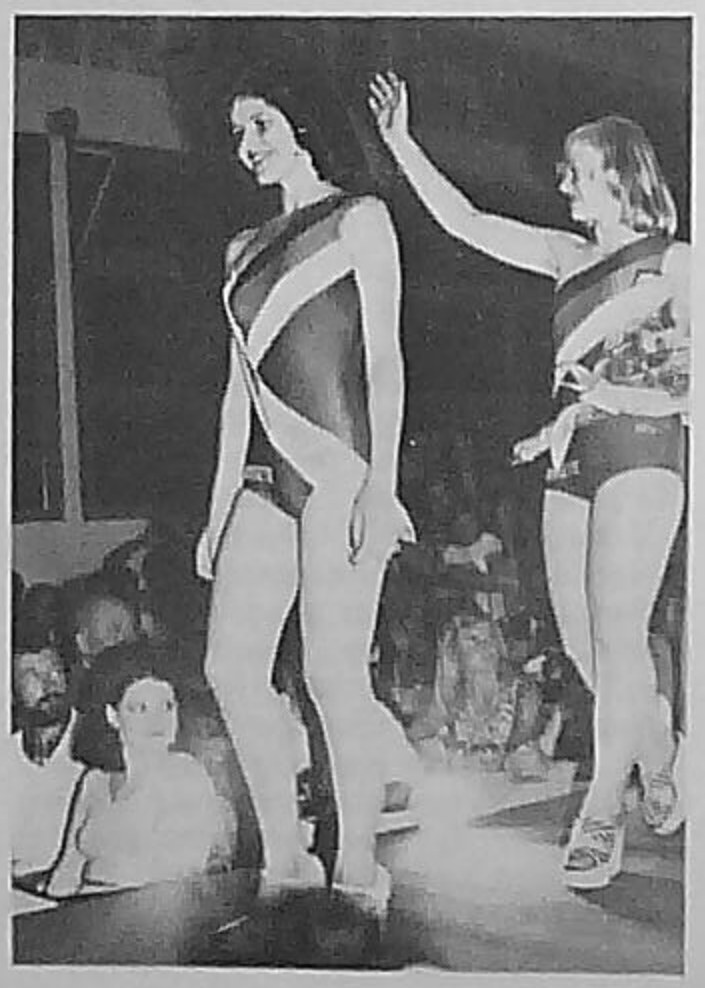
Manifestations déplacées pour certains, culte de la « femme objet » pour d'autres, les élections de misses subissent chaque année des critiques plus ou moins imagées. Mais l'élection d'une miss est beaucoup plus simple. C'est d'abord un jeu sans conséquence entre le public et les candidates, un concours parfois sans lendemain, c'est surtout l'occasion à un Comité des fêtes avisé de faire rentrer de l'argent dans ses caisses. Ce qui n'est pas critiquable, ces associations, régies par la loi du 1er juillet 1901, étant sans but lucratif et œuvrant pour l'animation locale.

C'est à Plestan, charmante localité du Penthièvre, qu'avait lieu l'élection de Miss Côtes-du-Nord 76. Un orchestre de qualité, une salle pleine à craquer, une ambiance de tonnerre : ce fut une soirée réussie.

Après la parade du Comité Miss France vint le tour aux six candidates d'affronter la rampe, le vote de la salle et la décision du jury.

Une charmante rennaise de 22 printemps en vacances à Erquy, Marie-Renée Hameline, s'était placée à une courte tête devant sa concurrente de Plestan. Or le règlement prévoyait seulement : « Française, célibataire, 16 à 24 ans, non précédemment mariée ni mère de famille » et en aucun cas l'atmosphère d'un chauvinisme inattendu. Ce fut pourtant le cas au cours d'âpres et longues discussions où l'accent du Penthièvre donnait encore plus de force aux arguments. Et quelle argumentation, puisqu'on en était arrivé à localiser au kilomètre près le lieu de naissance. Pourquoi pas l'extrait de baptême en bonne et due forme et le groupe sanguin ?

Marie-René Hameline a donc été proclamée Miss Côtes-du-Nord. Elle représentera « son » département pour l'élection de Miss Bretagne à Saint-Brice-en-Coglès le 17 octobre.



Yannick Guyader.

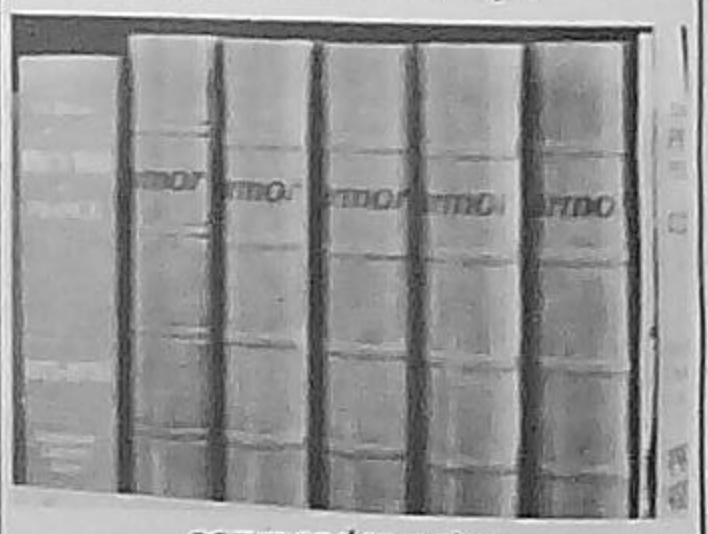
AUX BRETONS QUI FONT LEUR SERVICE MILITAIRE

Armor-magazine *offre un abonnement gratuit (pour la durée de leur séjour dans l'armée) aux Bretons qui font leur service obligatoire : il leur suffit de nous faire parvenir leurs nom et adresse militaire.*

Pour conserver

armor

dans votre bibliothèque



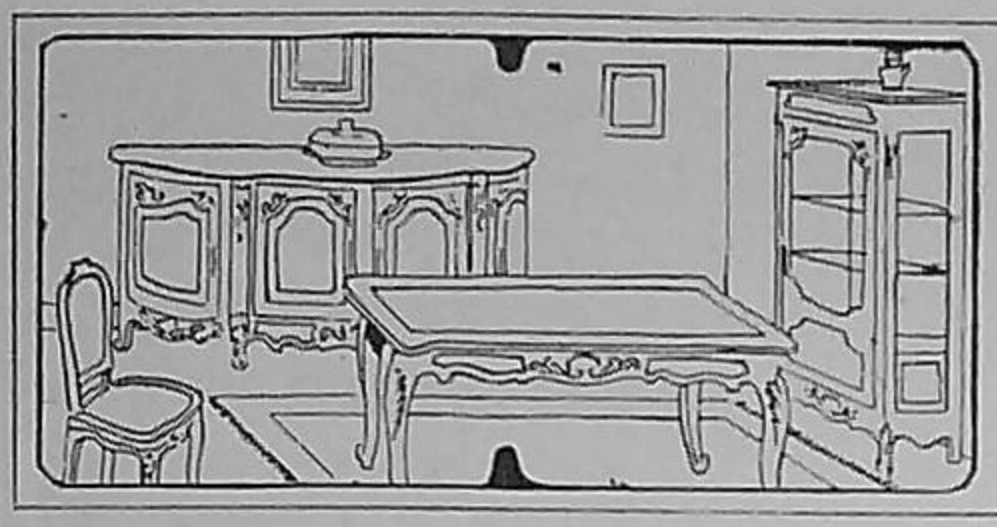
commandez notre

reliure

dos bois - balacron cuir, format 28,8 x 22 (pour une année)

La reliure : 35 F franco

à commander à nos bureaux



MEUBLES
Jean Morice

9, rue d'Antrain - RENNES

Place Glais-Bizoin - ST-BRIEUC

Parking Sainte-Anne

Parking
Poste et St-Benoît

Les rues piétonnes à Saint-Brieuc

Les rues piétonnes : voilà un sujet qui aura délié les langues et fait couler de l'encre à Saint-Brieuc... comme ailleurs.

Alors que les travaux de transformation de toute la rue Saint-Guillaume et d'une partie de la rue du Général-Leclerc s'achèvent, les passions se taisent. Il semble que le tollé de protestations qui s'était abattu sur le projet se soit apaisé. A présent, les piétons semblent satisfaits et les commerçants attendent quelques mois pour en tirer les conséquences.

DECONGESTIONNER LE CENTRE-VILLE

Remontons le cours de l'histoire : la municipalité, en présentant le plan de circulation élaboré pour la ville de Saint-Brieuc il y a deux ans, en a profité pour lancer un plan de rénovation du centre. Pour les édiles briochins, il s'agissait de mettre enfin un terme aux difficultés de circulation et aux problèmes de sécurité qui menaçaient de manière de plus en plus aiguë le cœur de la ville.

Chacun était d'accord sur un point : des rues comme la rue Saint-Guillaume étaient devenues extrêmement dangereuses.

C'est donc dans ce souci de décongestionnement d'un centre plus que saturé que le projet a été conçu, la réalisation devant se faire en quatre phases réparties sur 4 ou 5 ans.

La première, actuellement en voie d'achèvement, concerne la mise en voies piétonnes des rues St-Guillaume et Leclerc, le dallage d'un « super-trottoir » rue du Combat des Trente, l'aménagement de la place Duguesclin en zone de transition et d'accueil.

UNE MEILLEURE QUALITE DE LA VIE

C'est, en fait, tout un programme qui est venu bouleverser à la fois la vie du commerçant et celle du citoyen-piéton.



La rue du Général Leclerc, dont une partie seulement a été aménagée en zone piétonne, rejoint la rue Saint-Guillaume.

Les vacances se terminent...

PENSEZ A CLASSER VOS PHOTOS
GRAND CHOIX D'ALBUMS ET CADRES

au

Studio LOUIS

12, rue du Général-Leclerc - SAINT-BRIEUC

D'autres villes de Bretagne, de France et d'ailleurs ont vécu cette expérience et s'en réjouissent à présent. Alors pourquoi pas Saint-Brieuc ? Ici, comme ailleurs, on a cherché à rehausser un peu la qualité de la vie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : sécuriser le piéton qui se trouve sans cesse agressé, soit par le bruit, soit par les voitures, les poids-lourds, cycles et autres véhicules. On arrivait d'ailleurs à un effet inverse de celui souhaité, à savoir que, de plus en plus, le consommateur désertait ces rues dangereuses pour se tourner vers la périphérie où il pouvait plus à son aise circuler, mieux respirer aussi.



« Les parkings payants sont préjudiciables au commerce ».

LES COMMERÇANTS SCEPTIQUES

A ces raisons, ajoutons la question financière puisque la rénovation du centre-ville est inclue dans le plan global de circulation et que ce plan, tel qu'il est conçu, est financé pour les 2/3 par l'Etat. C'est donc une occasion pour la ville de Saint-Brieuc qui n'a pas voulu la manquer.

Mais ceci est une parenthèse que le quidam briochin ne prend pas forcément en considération lorsqu'il juge le projet.

Côté public en effet, la réaction est bonne : dans un sondage effectué il y a un an par notre confrère **Le Télégramme,** la population briochine s'est révélée, dans son immense majorité, favorable aux rues piétonnes. Ce sont les commerçants qui se sont montrés les plus sceptiques : dans une conférence de presse donnée l'été dernier par des membres de l'Union des Commerçants, ceux-ci avaient demandé une concertation entre tous les partenaires ; il leur paraissait, en effet, que, depuis quelque temps, tout était dirigé contre eux, commerçants : les parcmètres, les parkings payants...

L'AVIS DE M. LAVOLLEE

Aujourd'hui, Paul Lavollée, ancien président de l'Union des Commerçants et lui-même commerçant, nous déclare :« **l'Union des Commerçants n'a jamais été contre le principe mais contre la manière de faire ; nous avions demandé une véritable concertation et une expérience préalable. Cela n'a pas été fait et on se rend compte à l'heure actuelle de certaines erreurs : voyez ce mur inesthétique que l'on a été obligé d'abattre récemment.**

Si ces rues piétonnes apportent un changement radical intéressant dans la mesure où elles sont à la fois lieu de rencontre et lieu de promenade, il n'en reste pas moins qu'il aurait fallu prévoir des aménagements, notamment la proximité de parkings gratuits car il faut bien dire que des aires comme celle de Gouëdic jouent un rôle de dissuasion. Par ailleurs, le problème de l'animation n'a pas été étudié : pour le moment, il fait beau et sec mais que sera la vie de ces rues par temps froid et humide ? Ce sont là des problèmes auxquels on n'a pas suffisamment réfléchi. »

ATTENDONS L'AVENIR

Le problème des parkings sensibilise plus d'un commerçant ; ainsi, M. Anthoine, directeur pour l'été du magasin André, estime : **«les parkings payants sont préjudiciables au commerce. Ce n'est pas le coût lui-même, c'est le principe qui est rejeté. Pour-**



Anciennement garage PEUCEOT

RENAISSANCE DÉCORATION

choix unique de tapis moquettes et revêtements de sol

★

FOURRURES
- PAPIERS PEINTS -
TENTURES MURALES
RIDEAUX

53, rue Saint-Guillaume
SAINT-BRIEUC
Tél. : 33.02.24

TOUS METAUX NON FERREUX

FONDERIE NIVET

7, rue Surcouf
LE PHARE-PLERIN
Téléphone : 33.33.08

Articles quincalllerie
Articles de marine
Pièces mécaniques
—— etc. ——



VOTRE SPECIALISTE

- Pour votre appartement un KIT à poser soi-même
- Pour votre local professionnel : études gratuites personnalisées

Yves CANCOIN

16, rue du Parc
SAINT-BRIEUC
Téléphone : 33.43.43

quoi à Lorient, à Saint-Nazaire et dans d'autres villes, n'y en a-t-il pas ? A St-Brieuc, la municipalité favorise, consciemment ou non, les grandes surfaces. On s'aperçoit ici que beaucoup sont promeneurs et non acheteurs parce qu'ils ne veulent pas s'encombrer de paquets ».

Certes, le changement dérange mais est-ce un mal ? Les piétons vont réapprendre à marcher, à regarder, les commerçants vont devoir créer de nouveaux éléments attractifs, susciter l'intérêt... Le visage du centre ville aura changé mais l'ambiance devrait en être meilleure, plus saine. L'équilibre, qui s'était rompu il y a quelque temps, va renaître certainement renforcé de l'expérience. Attendons l'avenir.

BOULBAIN

chausseur
à Saint-Brieuc

présente dans ses ses étalages un choix unique de

BOTTES
en CUIR

tous styles

47, rue Saint-Guillaume

Alphonse Boulbain :

« C'est la formule de l'avenir »

Alphonse Boulbain, président de l'UDSI des SI de Bretagne et commerçant de la rue St-Guillaume, nous a déclaré qu'il était favorable aux zones piétonnes : « elles vont dans le sens de l'évolution actuelle mais il faut, bien sûr, faire attention car ne n'est pas la panacée. C'est une affaire qui se mettra en place peu à peu mais, pour qu'elle soit une réussite, des mesures sont à prendre : il est évident que ces zones sont conçues pour que les gens se promènent, pour qu'ils fassent du lèche-vitrines, etc. Il faut donc les attirer et les commerçants ont un grand rôle à jouer pour que le promeneur devienne acheteur : mettre en place des vitrines attrayantes, ne pas transformer cette zone piétonne en marché aux puces... Mais le succès de l'opération ne dépend pas que des commerçants : il faudrait que la municipalité elle-même fasse des efforts, qu'elle créée



Le parking Poulain Corbion

un comité de personnes qui s'occupe de l'animation, de la sécurité : il serait souhaitable, entre autres, que des corbeilles soient mises en place, que des bacs à fleurs, des bancs soient installés... »



COMMERCE ET TOURISME

« Il est incontestable que la formule plaît mais il est difficile de porter un jugement sur cet été, exceptionnellement chaud, pendant lequel les touristes ont préféré les plages. Mais il est certain qu'un été normal, les vacanciers seront nombreux à déambuler dans ces rues où ils pourront marcher en toute sécurité, prendre leur temps pour acheter. Il faut attendre quelque temps pour tirer des conséquences : cette année, c'est de l'aquarelle, l'an prochain, ce sera de la gouache. »

HEP BREZONEG
BREIZ EBED !
Y. V. PERROT

Gilbert Pleven : *mon souci est que Plaintel ne devienne pas une cité-dortoir*

Il n'y a pas que Saint-Brieuc... On ne peut ignorer les petites cités voisines qui ne ménagent pas leurs efforts pour développer leur place dans l'orbite du chef-lieu... tel Plaintel que nous vous présentons.

Yannick Pelletier — Quelle est l'importance de votre commune et dans quelle direction tend son développement actuel ?

Gilbert Pleven — La commune a 3.200 habitants et sa population augmente de façon régulière mais harmonieuse, c'est-à-dire que nous passons d'une commune rurale à une entité où les activités agricoles et les activités industrielles s'équilibrent. Si un certain nombre de gens vont travailler à Saint-Brieuc, beaucoup trouvent du travail sur place. Mon souci est que Plaintel ne devienne pas une cité-dortoir.

UN DÉVELOPPEMENT RÉGULIER

Y.P. — Avez-vous des apports de population venant de l'extérieur ?

G.P. — Oui, depuis quelques années. Et ce mouvement est double. D'une part, des gens venant du Centre-Bretagne pour travailler à Saint-Brieuc se fixent à Plaintel parce qu'ils désirent rester habiter à la campagne. D'autre part, on commence à voir des Briochins quitter la ville pour se fixer ici, par désir de calme mais peut-être aussi parce que le prix des terrains constructibles est moins cher. Ce mouvement risque de s'accentuer puisqu'une route à quatre voies mettra bientôt Plaintel à 10-15 minutes de Saint-Brieuc.

Y.P. — Ne craignez-vous pas d'être « envahis », si j'ose dire ?

G.P. — Pas pour l'instant, mais c'est un problème qui se posera. Il faudra certainement prévoir un plan d'occupation des sols et maîtriser les constructions sur la commune. Je ne souhaite pas y voir d'H.L.M. mais plutôt prévoir la construction de pavillons. Le taux de progression actuel qui est de 5 à 8 % par an me semble suffisant : une population de 5.000 habitants serait l'idéal pour Plaintel. J'estime qu'il faut maintenir les emplois agricoles et donc conserver des terres à cet usage.

UNE ZONE INDUSTRIELLE DIVERSIFIÉE

Y.P. — Ce qui n'a pas empêché Plaintel de se doter d'une zone industrielle, malgré la proximité de Saint-Brieuc...



Gilbert PLEVEN
maire de Plaintel

G.P. — Ceci fait partie de la politique d'équilipre qui m'est chère. En fait, nous possédons une zone à vocation industrielle, sur laquelle nous n'avons fait aucun frais. S'y installent les industriels qui le désirent, en prenant à leur charge les frais de voirie... Ce n'est pas une zone aménagée, ce qui n'a pas empêchée bon nombre d'implantations de petites ou moyennes entreprises : ainsi un groupement d'achats, la G.I.C.A., qui travaille en liaison avec une entreprise de Quintin ; un grossiste en fleurs ; une entreprise d'exploitation forestière avec menuiserie ; les salaisons du Gouët qui prennent pas toute l'extension possible mais s'en tiennent à une très haute qualité... Je ne peux pas tout citer ; enfin, on trouve l'entreprise Denis qui emploie 38 personnes et qui a pour activités principales le gros-œuvre et la menuiserie. Depuis peu, elle s'est adjoint un département de forage, les forages pouvant atteindre une profondeur de 100 m. Mon entreprise d'exploitation du granit et la société des Cheminées du Haut-Croc ont créé, en deux ans, une trentaine d'emplois sur place. Enfin, nous avons une entreprise de taille internationale puisqu'elle est hautement exportatrice : la société Giffard qui fabrique des masques respiratoires et industriels et des appareillages de filtration industrielle. Cette société, venue de Saint-Brieuc, a embauché 25 personnes sur place. Son cas est particulier dans notre commune : nous avons acheté le terrain et fourni l'usine. La société les occupe dans le cadre d'un système de location-vente qui permet à de petites communes comme la nôtre de s'équiper valablement ».

Propos recueillis par
Yannick Pelletier



LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

Débarqué à ROSCOFF par un voilier, l'inspecteur LE POULEN est sans papiers. Arrêté par la Gendarmerie, il s'évade et prend la route en auto-sotp. Mais son signalement a été donné.

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean_Roger Morel

Brun, visage allongé... Il portait au moment de son évasion une chemise tahitienne et un short de couleur claire...







T'en fais pas. Moi aussi, j'ai connu çà : la Légion, l'Indo... Aujourd'hui je n'trimballe plus des munitions, mais des langoustines.













Avec les chars à voile de Cherrueix

Un ballet de curieuses machines

De petites rues blotties à l'ombre d'un clocher de style baroque, des tours de moulins que semblent attendre le vent et des paysages à perte de vue : c'est CHERRUEIX, une charmante petite cité de 1.100 habitants. La dernière commune bretonne de la côte nord avant le MONT-SAINT-MICHEL dont on aperçoit au loin l'architecture altière.

Mais, sur la plage, un spectacle inspiré d'un chant de l'Odyssée attend le visiteur : de curieuses machines à voile vont et viennent, virevoltent comme dans un ballet sur l'immensité du paysage.



DE LA BROUETTE A VOILE A L'AEROPLAGE

Moyen de locomotion ou élément de la symbolique, le char à voiles a laissé des traces dans presque toutes les civilisations : du chariot à voile d'Amenembat III, un Pharaon de la XII[e] dynastie, et des brouettes à voile des Chinois aux voitures de Simon STEVIN en Hollande, de BRANCA en Italie, de WILKINS à Londres, DU QUET en France, de BOSCASA en Espagne.

Mais, au siècle dernier, une machine démontre sa supériorité en allant de l'Ecole Militaire à la Place de la Concorde : elle possède une mâture de 40 pieds et son pilote HACQUET lui a donné un bien joli nom : l'Eolienne.

A La Panne, en Belgique, les frères DUMONT construisent le premier engin sportif en 1898 et s'entraînent sur la Côte d'Opale. Il est vrai que des noms comme BLERIOT, CAZIN et LEBLANC apportent à la construction des machines toute l'expérience de la pratique de l'aéroplane.

Dans les années 1925, au Touquet, l'« aéroplage » fait fureur et des compétitions sont organisées, mais la deuxième guerre mondiale arrête toutes les activités sportives. En 1947, les aéroplages reparaissent sur les plages et en 1964 une Fédération Française de chars à voile est fondée par Jean GIMEL. Un sport est né.

POUR DEVENIR « CHAR-A-VOILISTE »...

A part deux implantations « continentales » : à Troyes et Vernon, le domaine d'élection du char à voile reste le rivage marin. La côte nord de Bray-Dunes jusqu'à l'embouchure de la Somme et la Normandie, favorisées par leurs grandes plages, comptent de nombreux clubs. En Bretagne, 7 clubs se partagent les côtes de la baie du Mont-Saint-Michel à la presqu'île de Quiberon.

Si le premier club breton créé est celui de Quiberon-Penthièvre, le « Noroit-Club » de Cherrueix (troisième club de France) comporte le plus grand nombre de licenciés.

A condition d'être en bonne forme physique, tout le monde peut devenir char-à-voiliste dans un des nombreux clubs de Bretagne. Sport moderne par excellence, il enseigne une certaine maîtrise de soi à travers une saine détente, abstraction faite de la compé-

banque de bretagne

Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

Appartement, terrain, villa à acheter, maison à construire, à rénover
équipement du foyer - crédit auto

90 AGENCES EN BRETAGNE ET EN REGION PARISIENNE

Plus de 2.000 guichets en France où vous pouvez effectuer vos prélèvements hebdomadaires



tition pure. L'entretien du char à voile peut varier suivant de larges proportions. Car tout dépend de la manière dont il est conduit et du soin apporté par son pilote : réglage des voiles, peinture, entretien divers. De plus, la fréquence des sorties, les compétitions et les risques pris lors du pilotage sont à prendre en considération pour l'établissement d'un budget de réparations.

Si la conduite d'un char à voile ne requiert qu'un équipement réduit : un casque obligatoire et une combinaison facultative, le choix de l'engin, lui, mérite une ample réflexion, car sa construction reste un travail typiquement artisanal.

LES CHARS A VOILE DE COMPETITION

Trois chars de compétition sont actuellement inscrits au tableau de la classification internationale. La classe I qui offre une voilure de 15 m2 80 au maximum est d'une finesse de conception exceptionnelle ; sa réalisation demande de longs essais en soufflerie et l'application de conceptions aéronautiques. Quel agrément pour le pilotage ! Vraiment, c'est le char de haute compétition qui peut rouler par tous les vents. Seuls inconvénients : le prix et le poids élevés, l'aide de 2 ou 3 équipiers pour le montage.

La classe II semble un peu délaissée. Pourtant ce char mono ou biplace, comportant une position assise confortable, roule tous terrains et permet surtout des utilisations diverses en école, promenade ou compétition.

A Cherrueix, capitale européenne du char à voile dont la réputation n'est plus contestée, la classe III reste la plus répandue. C'est un modèle économique et de compétition qui atteint de belles performances à condition que son conducteur accepte de sacrifier le confort à la vitesse. Le pilote occupe une position allongée très caractéristique et une voile de 7 m2 au maximum permet une utilisation pour des vents supérieurs à une force de 3, c'est-à-dire 12 à 19 km/h.

Un char « bricolé » ou bon marché ne semble pas convenir aux véritables adeptes du char à voile. C'est trop peu ou pas assez. Véritables disciples d'Eole, ils savent se reconnaître entre eux et, plus que les autres, atteindre un but qui est le leur : la perfection en toutes choses.

Texte et photos de
Yannick GUYADER.

Le char â voile en Bretagne

— « Noiroit Club », **Cherrueix** (Ille-et-Vilaine).
— « Cormoran Club », **Saint-Brieuc** (Côtes-du-Nord).
— « Club Interdépartemental de St-Efflam », **Saint-Efflam** (Côtes-du-Nord).
— « Club de Pentrez », **Châteaulin** (Finistère).
— « Ael Club », **Quimper** (Finistère).
— « Club de Char à Voile de la Presqu'Ile de Quiberon », **Quiberon** (Morbihan).
— « Suroit Club », **Erdeven** (Morbihan ».

tro breiz

★ Dans **18 mois**, à l'initiative de Pierre Le Baud, un centre de thalassothérapie dirigé par Jean Bobet à *Carnac*. ★ La déviation de *Quimperlé* (6 km) est en service ★ L'Economie bretonne va ouvrir un nouvel hypermarché de 6.400 m2 à *Brest* ★ La Chambre de commerce de *Brest* s'est prononcée en faveur faveur de l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne ★ Ouverture de la *Chasse :* le 19 septembre dans tous les départements bretons sauf en Côtes-du-Nord (le 26) ★ Une mairie futuriste va être construite entre *Treffiagat* et *Lechiagat* ★ La Papelera espanola, premier fabricant de papier hygiénique dans la péninsule, implante une usine à *Fougères : 55* emplois ★ Projet : une usine de désalement de l'eau de mer pour la fin de l'année à l'île de *Sein* ★ La Société bretonne d'emballages va implanter une unité de 6.500 m2 à *Ploumagoar* ★ La forme de radoub de *Brest* doit être mise en service au début de 1980 ★ Ouverture de la Confection industrielle castelbriantaise (chemises et chemisiers) à *Châteaubriant :* 50 emplois ★ Du *Cuivre* a été découvert dans notre sous-sol ★ Une unité de production de pièces en caoutchouc moulé est en voie d'achèvement à *Vitré* ★ Les 18 et 19 septembre à *Roscoff*, journées d'information scientifiques et thérapeutiques sur les algues ★ La société Soral (électronique) va s'installer sur la zone industrielle de *Saint-Gildas-des-Bois* : 100 à 120 emplois ★ Le musée des Beaux-Arts de *Quimper* a rouvert ses portes ★ Décentralisation parisienne à *Fougères :* Delasson-Dossunet (articles en latex)transfère ses installations sur la zone industrielle de la Guenaudière ★ L'usine et le matérielriel de la Sagemat, à *Lorient*, ont été vendus à la société Desfontaines de *Nantes* ★ Une étude a révélé la présence de 2 importants gisements de *granulats* marins sur nos côtes : 18 millions de m3 devant *Lorient*, 24 millions devant Saint-Nazaire.

La plaquette « Marque Bretagne » 1976

Editée par **Armor magazine** pour le Comité interprofessionnel de la marque « Bretagne », la plaquette « **Bretagne 1976** » est parue. Elle comporte notamment les titulaires du « label rouge » (poulet de chair et salaisons fraiches) et ceux de la marque Bretagne pour les produits alimentaires, les restaurants et crêperies, les artisans d'art. C'est donc un guide précieux pour les acheteurs. On peut se le procurer (contre 5 F pour frais d'expédition), soit à **Armor magazine**, soit au Comité interprofessionnel, 34, rue Anatole-France à Rennes.

CARDIF

Centre d'Action Régionale de Diffusion

assure la vente par **CORRESPONDANCE** de produits et articles régionaux.

ACHETEZ EN BRETAGNE

Il vous garantit des prix, la qualité, le service

Demandez sans engagement notre catalogue

NOM..... Prénoms.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL..... VILLE.....

CARDIF — B.P. 260 - 22105 DINAN — Tél (96) 39.12.41.

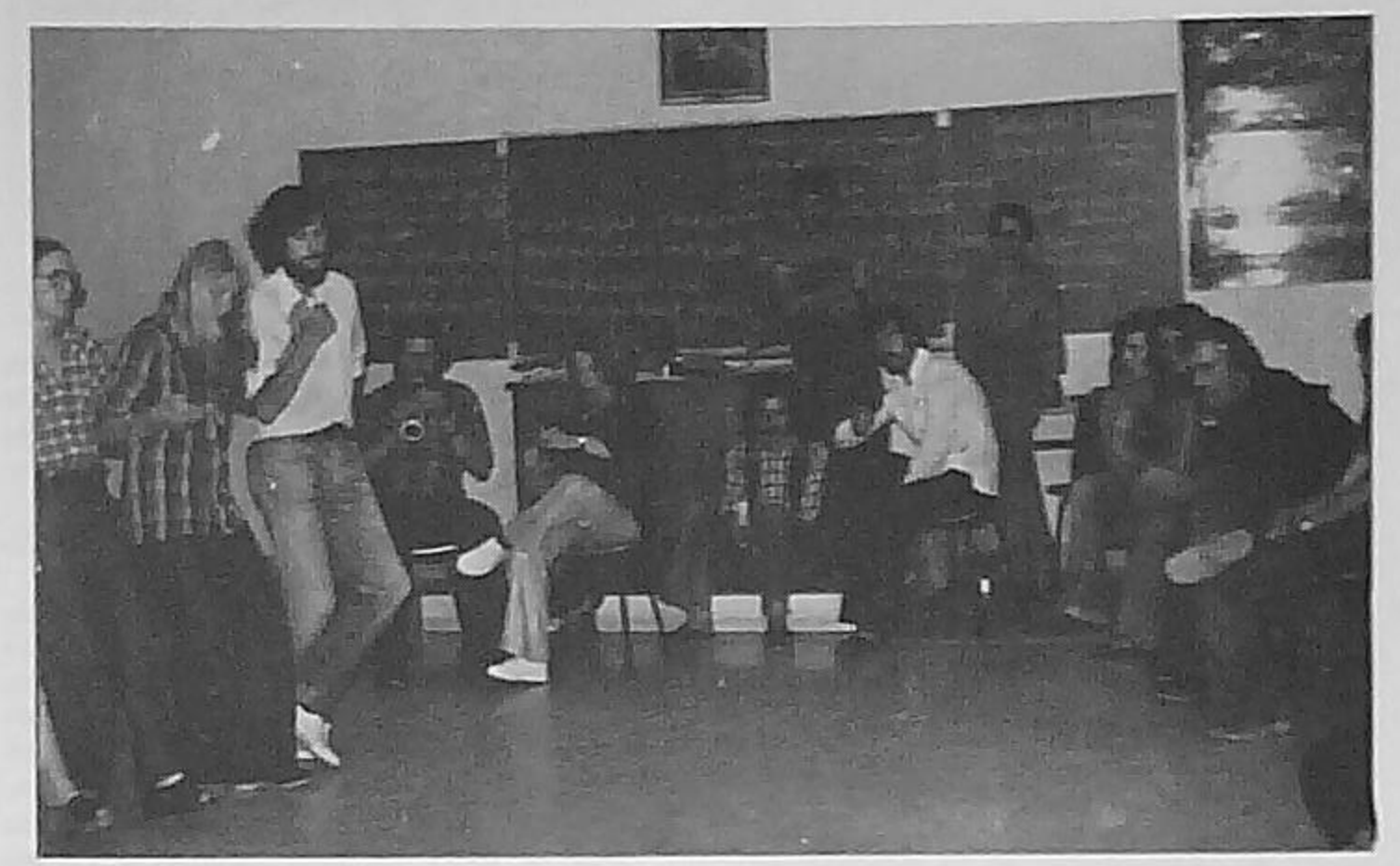
Stage intensif de Breton à l'Université de Haute-Bretagne

Une formule originale et efficace

Du 5 au 10 juillet s'est déroulé à l'Université de Haute-Bretagne un stage de Breton intensif. Créé l'an dernier à la même époque sous la direction de Per Denez, ce stage avait remporté un vif succès. Si les demandes avaient dépassé les espérances des organisateurs (42 participants pour 30 prévus) le phénomène s'est renouvelé : 74 inscriptions pour 50 prévues. Il a fallu refuser des demandes.

Ce cours, pour lequel aucune condition de diplôme n'était exigée, se composait de trois niveaux. Un niveau « débutants », un niveau moyen pour ceux qui, déjà initiés à la langue, avaient besoin d'un approfondissement des connaissances, et un niveau « avancé » plus spécialement consacré à l'étude de textes difficiles et à des recherches sémantiques. Dans chaque niveau, différents groupes de travail, généralement composés d'une dizaines de stagiaires, étudiaient sous la direction d'une équipe de professeurs spécialisés. Un travail intensif de huit heures de cours par jour avec une place réservée pour les exercices personnels et complété par des « discussions-conférences » le soir. En débordant du cadre de l'initiation pure à la langue, les thèmes de ces soirées (tels que l'Architecture avec une visite au Musée de Rennes, la Littérature Bretonne, l'origine des noms de lieux ou de personnes) permettaient à chacun d'avoir un contact et des échanges avec non plus seulement la langue mais la culture.

Un cours de Breton pas comme les autres, un cours où le travail de groupe et les rapports très souples entre enseignants et enseignés dominaient. C'était du reste l'un des buts des organisateurs, Per Denez le soulignait : « **On vise à créer une structure de groupe en faisant des groupes homogènes ni trop grands ni trop petits afin que chacun se sente soutenu dans son travail, et à créer des relations de camaraderie entre professeurs et élèves. On cherche à que cela soit un effort collectif dans l'apprentissage du Breton** ». On peut se demander non pas la raison d'un stage de Breton (elle est évidente, il s'agit d'apprendre ou de se perfectionner dans la langue) mais plutôt la raison d'un tel type de stage. Per Denez s'en explique : « **On a remarqué que des tas de gens entreprennent l'étude du Breton et qu'ils trébuchent au bout de quelques semaines, ceci étant souvent dû à la périodicité des cours eux-mêmes. C'est pourquoi un stage intensif nous a semblé nécessaire afin de leur permettre de passer ce cap difficile : apprendre le vocabulaire et les structures de base et commencer à les mettre en pratique. Il y a trois types d'étudiants, ceux qui parlent bien Breton et ceux qui sont déjà initiés, pour eux il s'agit d'un approfondissement qui s'inscrit dans le cadre d'une continuation. Et puis il y a les « vrais débutants », c'est à eux que l'on voudrait donner les moyens de rendre agréable l'étude du Breton en essayant de leur faire passer ce cap difficile. Bien sûr, je crois qu'il faudrait que ces stages soient un peu plus longs mais on travaille avec les moyens du bord, il faudrait d'autres moyens pour faire des stages plus longs et plus vastes.** » Malgré ce manque de moyens, un bilan positif et encourageant de l'avis des organisateurs : « **nous sommes satisfaits, d'abord par le nombre et puis par les élèves qui ont travaillé d'arrache-pied et avec conviction, ceci confirme pour nous que ce stage correspond à un réel besoin** ».



Fest-noz improvisé lors d'une soirée en cours de stage.

Un besoin exprimé au moins par les 74 stagiaires, d'origine bretonne ou non, venus de la Bretagne entière, de Paris, de la Sarthe, d'Occitanie et même de l'étranger; on dénombrait, en effet, une Galloise conquise l'année dernière et un jeune couple d'Allemands de la région de Hambourg. Autant de professions représentées, du chômeur au cadre de banque, du lycéen à l'agent technique d'usine, des enseignants, des étudiants, des journalistes, un poète... Pour tous le même désir : apprendre. Le bilan qu'ils ont pu dresser à la fin du stage tout aussi positif que celui des organisateurs...

Un lycéen : « La langue bretonne est en déclin, je pense qu'il faut la sauver ; c'est de plus le premier moyen pour accéder à la Culture Bretonne. Ce stage a été pour moi un premier contact et un encouragement à continuer. »

M. X, de Montpellier : Breton d'origine et exilé, j'avais commencé à apprendre le Breton avec des cours par correspondance. Le grand intérêt de ce stage pour moi aura été de pouvoir confronter mes connaissances avec des personnes habituées à parler Breton, ce qui m'est difficile à Montpellier ! C'est aussi au-delà de la langue une rencontre avec la Culture, les mouvements d'idées, un retour à mes sources.

Un étudiant : J'ai décidé de consacrer une partie de mes vacances à l'étude du Breton. Pendant ce stage, j'ai pu acquérir les bases nécessaires mais il faut continuer à travailler après. J'ai l'intention d'aller dans une ferme travailler cet été pour appliquer ce que je viens d'apprendre.

M. X, de Paris (travaillant au CNRS à Paris sur les problèmes des minorités et les relations interethniques) : Je ne trouvais pas à Paris comment apprendre le Breton rapidement. J'ai suivi des cours par corres-

pondance et à la Faculté de Vincennes. Ce stage m'a permis en une semaine de faire le point et de travailler avec une équipe de professeurs formidables et très motivés. Je regrette que le stage ait été un peu court.

Wolfgang, Allemand (travaille dans l'informatique) : Ce stage est ma première rencontre avec le Breton en tant que langue et culture. Je suis venu en vacances en Bretagne l'année dernière et cela m'a donné envie de connaître mieux les gens, le pays et les manifestations artistiques ou intellectuelles. J'ai appris suffisamment pour me permettre de retour dans mon pays de continuer à travailler seul et lire.

Nadine, sa femme (professeur de Français et d'Espagnol à Hambourg) : « Je suis venue avec l'espoir de vaincre mon appréhension vis-à-vis de la difficulté de la langue et je l'ai surmontée, je suis satisfaite ».

Si élèves et professeurs s'estiment tous satisfaits de ce second crash-course breton, ce succès tient autant à l'originalité et à l'efficacité de sa formule qu'aux efforts fournis par ses organisateurs. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager dans cette voie.

Anne-Marie Arrignon

Les sélectionnés du prix Signatures 1976

Deux sélections étaient organisées pour le prix Signatures 1976 : Montauban pour les régions au sud de la Loire, Lamballe pour les autres. C'est ainsi que, dans le cadre prestigieux de la collégiale Notre-Dame, 55 œuvres ont été exposées, diverses pour ne pas dire disparates : ce grand concours est ouvert à tous les genres. Mais si certaines toiles ne présentaient aucun intérêt, la plupart témoignaient d'une intéressante personnalité, telle l'extraordinaire « automobile » du briochin Roland Hellio qui vint nettement en tête de la sélection suivi de Cellerpi (Auray), Philippe Gouret (Lamballe), Nazifé Guleryus (Sion/Suisse), Escherman (Quiberon), Gérard Briot (Dinan), Elie Marc (Frehel), Renée Le Hérissé (Montgermont), Yvon Guilloux (Lamballe), Lindé, J.P. Billé (Paris), Pierre Georges (Elbeuf), J.P. Jaffré (Ploemeur).

arts

L'été de Garlonn et de Bernard Potel



Pour ceux qui auront connu chez Garlonn la période empreinte du symbolisme celtique, les tableaux où se déchaînaient les forces du bien et du mal, les éléments du ciel, de la terre, de l'eau, du feu, la surprise sera de taille. Tout cela est désormais terminé ; chez Garlonn les personnages ont disparu, comme dans un beau conte.

A Loudéac, où elle exposait à la « Galerie de la Table Ronde », une toile « Le château fantôme » exprimait, entre autres, assez bien cette nouvelle orientation qui se traduit par la poursuite d'un monde mystérieux et irréel, une sorte d'accession à la pureté à travers un château légendaire qui n'a pas de corps.

Pourquoi Garlonn en est-elle venue à cette nouvelle définition de la peinture où tout l'aspect humain semble désormais banni ? Peut-être par une certaine déception de l'humanité en général et surtout la recherche d'un monde irrél où il n'existe personne pour le détruire.

Mais le caractère de Garlonn n'est pas à la tristesse. Bien au contraire, puisque des bouquets, beaucoup de bouquets, en particulier « les Fleurs du feu », subliment encore la gaîté du cœur humain.

« Pleins feux » pour Bernard Potel aurait-on pu dire en cette soirée du 31 juillet où au côté de Garlonn il exposait dans les salons de l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André. Certes, Bernard est un enfant du pays, mais ceci n'explique pas celà au cas où l'on viendrait à jouer aux proverbes.

Si des classiques et des pièces qui ont fait son succès s'étaient données rendez-vous pour célébrer une fois de plus le mystique des dieux celtes ou l'iconographie bretonne, une nouvelle venue attirait irrésistiblement les regards.

« L'angoisse d'une femme celte devant le futur » prend, à l'heure actuelle, au niveau de l'allégorie, une dimension prophétique. Car, pour la Bretagne, le futur pourrait se traduire par un anéantissement culturel, linguistique, politique, économique et social.

Langage sublime de l'attitude, élancement des bras dans un geste d'appel : voilà la traduction que Bernard Potel a su exprimer par son art dans toute la puissance du bois.

Yannick Guyader.

Ar Brezhoneg er ger

Savet eo bet A.B.E.G. evit ar re a ra gant ar brezhoneg er gêr.

— Ar brezhoneg eo ar yezh nemeti implijet en emvodoù hag er c'hampoù. **N'eo ket graet ar re-man evit deskin ar yezh, avat, met evit ar re a oar brezhoneg dija.** Ar pal a zo rein an tu d'ar vugale brezhonegerien d'en em anvezout etrezo ha-da gaout dudi dre ar brezhoneg.

— N'eo stag A.B.E.G. ouzh strollad politikel na strollad relijiel ebet. Digor eo d'an holl a gomz brezhoneg.

— Evit an emvodoù hag ar c'hampoù e tle pep tiegezh aozan un dra bennak ; deskin d'ar vugale kanan, dansal, c'hoariou, labouriou arzel, pe studi hag all... pep hini hervez e c'halloud.

— Evit bout ezel eus A.B.E.G., kas ar skodenn : (30 lur) d'an denzorerez : Anaig Gelleg (A. Guellec, CCP Rennes 2740 56, 5, straed Albeniz, Brest).

— **Emvodoù da zont :** 24 a viz Here '76 ; 19 a viz Kerzu '76 (Gwezenn Nedeleg) ; 20 a viz C'hwevrer '77 ; 24 a viz Ebrel '77 (Emvod meur).

— **Ar c'hampoù :** 22-26 a viz Gouere '76 e-tal St-Nikolas-Ar-Pelem ; 12-16 a viz Eost '76 a Kombrit.

Evit ar c'hampoù n'eus da baean nemet feurmaj al lec'h-kamp. Pep tiegezh a zegas gantan e deltenn pe e garavanenn, hag ober a ra ivez wardro e bredoù.

E-pad ar mintinvezh e vez dieub an dud. War-lerc'h merenn e vez bodet an holl war ar maez pe e-tal ar mor, pe c'hoazh en ul lec'h goudoret ma ra glav.

War-lerc'h koan : Tantad.

Pep tiegezh a c'hell degas gantan : diapoioù, filmoù, levrioù, skeudennoù, c'hoarioù, c'hoariellou, binioù-sonerezh pe traoù all a c'hell rein perzh studi pe dudi e-pad ar c'hampoù.

Evit kaout resisadurioù all diwarbenn A.B.E.G., al lec'hioù-kamp hag all, skrivan (gant un timbr evit ar respont) pe pellgomz da : Garmenig Ihuellou ar Menn, 15, Alezenn « Frégates », Sant-Brieg - Pellgomz : 336613.

Pour retirer
des devises dans 36 pays.
Eurochèque
Crédit Mutuel de Bretagne
EURO 24

Ti Kendalc'h : au service de la bretagne

Un an après la mise en chantier officielle du second bâtiment de Ti Kendalc'h, à St Vincent sur Oust, les dirigeants de la fédération et leurs amis se sont retrouvés nombreux pour en fêter l'ouverture.

Cette inauguration, organisée le jour de la fête de printemps, a marqué une nouvelle étape à la fois dans la vie de Kendalc'h et dans l'histoire de notre culture.

Dans l'histoire de Kendalc'h, il s'agit de confirmer les nouvelles orientations prises lors des assises de Loudéac il y a près de deux ans : ce jour-là il avait été décidé de faire véritablement de Kendalc'h une association au service de la culture bretonne. Une charte élaborée par Tugdual Kalvez avait été discutée et publiée (voir **Armor** n° 61). Elle définissait les buts de Kendalc'h « association culturelle d'éducation populaire ouverte à tous les Bretons désireux de faire de la Bretagne, réalisée dans son intégrité, une terre prospère et moderne, un pays de liberté, rendu à sa culture originale, c'est-à-dire réunissant toutes les conditions du plein épanouissement de ses hommes ».



UN COMBAT TOUS AZIMUTS

La Bretagne à cinq départements. Kendalc'h l'a toujours voulue ; le choix de la petite commune de St-Vincent-sur-Oust, à quelques kilomètres de la Loire-Atlantique, comme lieu d'implantation de son centre culturel, est d'ailleurs significatif : l'identité bretonne est une et indivisible.

La volonté de Kendalc'h, c'est bien sûr le combat territorial mais c'est aussi le combat économique, social et culturel : il faut dénoncer l'arbitraire, lutter pour retrouver le véritable droit de parler notre langue, encourager les initiatives en matière de musique, de théâtre...

Kendalc'h a d'ailleurs montré l'exemple en cette fête de printemps - jour d'inauguration puisque plusieurs formes d'expression avaient été rassemblées : le Théâtre Populaire de Bretagne ; Jean-Luc Chevé, cinéaste ; une vente signature avec des écrivains bretons ; un concours de danse ; un concours de sonneurs...

C'est en effet le devoir de Kendalc'h de promouvoir toute forme d'action en faveur de notre culture : son centre devrait le lui permettre.

LE PREMIER CENTRE CULTUREL

Avec ce deuxième bâtiment, Ti Kendalc'h devient en effet le premier centre culturel construit par un mouvement breton. Il a le mérite, qui mieux est, d'être à ce jour, totalement financé.

Ce vaste ensemble, aujourd'hui opérationnel, offre de multiples possibilités : 15 salles de travail, dont une bibliothèque, deux salles audiovisuelles, une pièce centrale d'exposition, divers ateliers, 19 chambres permettant de loger 60 stagiaires ; c'est là le complément heureux du premier bâtiment qui comporte une salle de plus de 100 m2, un bureau administratif, une cuisine, un réfectoire, cinq pièces pouvant loger une trentaine de personnes. C'est en tout 1 320 m2 utiles sur un terrain de 5 ha.

OUVERT A TOUS

Il est évident que la construction elle-même ne signifie rien : elle n'aura de valeur que par l'animation qui y sera faite. Le conseil d'administration de Kendalc'h a choisi comme animateur permanent Jakez Josset qui sera chargé du fonctionnement.

Lieu de rencontre des Bretons, Ti Kendalc'h servira aussi de cadre à de nombreuses activités : comme par le passé, mais avec plus d'aisance, il accueillera des stages de musique, de danse, de langue, des sessions de responsables, des journées de rencontres avec d'autres organismes culturels, etc...

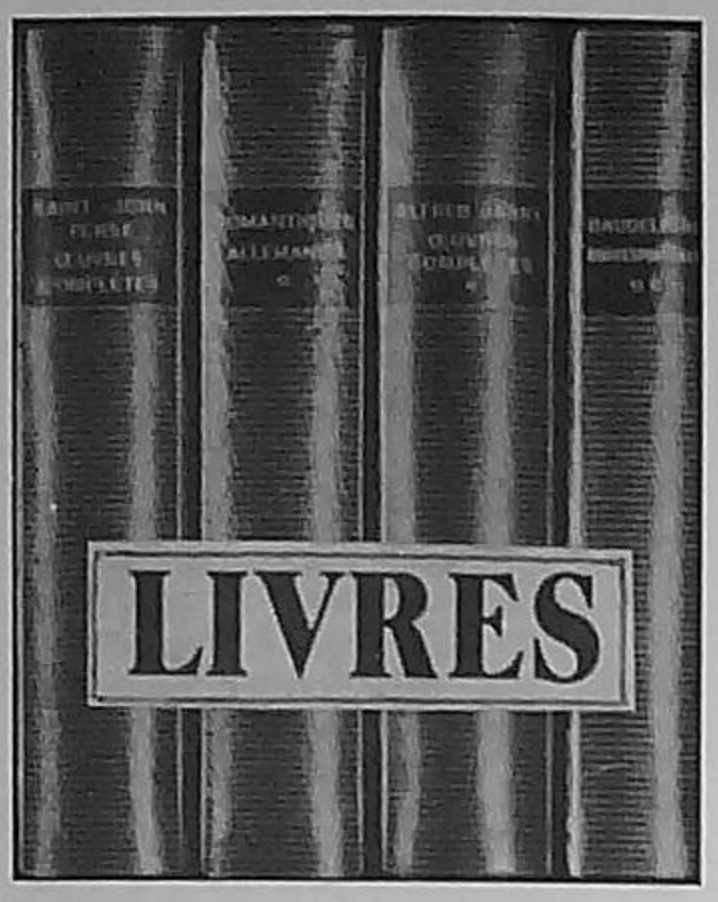
En fait, ce centre est ouvert à tous, à ceux qui veulent consulter les ouvrages de la bibliothèque comme à ceux qui désirent apprendre la langue bretonne, bref à tous ceux que la Bretagne intéresse, même, et il faut le préciser, s'ils ne sont pas adhérents de Kendalc'h.

C'est sous ces conditions que Ti Kendalc'h remplira véritablement son rôle de centre culturel car s'il est, comme l'a dit le président Yvonig Gicquel lors de son allocution, témoignage du fait culturel, il doit également servir au combat breton dans son ensemble. Per Denez, membre du Comité Economique et Social de Bretagne, professeur de langue bretonne à l'Université de Haute-Bretagne, qui présidait l'inauguration, l'a affirmé : la liberté collective passe par la conquête des droits culturels pour tous.

Anne-Edith Poilvet

LES PERSONNALITES PRESENTES

Parmi les personnalités présentes à cette inauguration, présidée par Per Denez : Yvonig Gicquel, président de Kendalc'h, le docteur Ménand, Pierre Bernard, le docteur Thomas, Yves du Halgouet, Jean-Baptiste Lelièvre, le docteur Guihard, membres du Conseil régional, M. Hervieux, maire de St-Vincent-sur-Oust, Jean Le Coroller, président des Fêtes de Cornouaille, les anciens présidents de Kendalc'h, etc...



Ouest-France crée un département d'édition de livres

Nos confrères et amis de Ouest-France, *premier quotidien français par sa diffusion, viennent de créer un département d'édition de livres.*

Dans un premier temps, la nouvelle maison rennaise est axée sur les livres pratiques ou à caractère touristique, mais l'intention est clairement affirmée de s'imposer dans une deuxième étape sur un beaucoup plus large éventail de productions.

La responsabilité de ce département a été confiée à Jean-Paul Gisserot, un Brestois de 37 ans, qui dirigeait auparavant les éditions Alsatia à Paris.

Il s'agit là d'une intéressante initiative de décentralisation de l'édition dont presque toute l'activité se trouve, jusqu'à présent, groupée à Paris, sur la rive gauche.

Nous présentons par ailleurs le premier ouvrage des Editions Ouest-France : Le Guide de Bretagne, *réalisé sous la direction de Michel Renouard.*

PRATIQUE

* *Le tour à bois,* par A. Derro et R. Roy — Un ouvrage abondamment illustré pour l'homme de goût sur un métier artisanal de base (*Ed. Eyrolles*).

* *Glaces, sorbets et coupes,* un nouveau volume de la collection « La cuisine de a à z ». (*Livre de poche*).

GLENMOR

vient de fonder « Stern ha Lugern », société de création et de diffusion bretonne pour les livres, les disques et les films.

ÉCONOMIE

Europe, rends-nous la mer

Yves Lainé, qui dirigea pendant huit ans le service commercial du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, est un de nos meilleurs spécialistes des problèmes maritimes. L'ouvrage qu'il vient de réaliser apparaît donc comme un dossier remarquablement documenté, appuyé sur des statistiques précises, solidement argumenté. Mais c'est aussi un réquisitoire : contre l'Etat qui n'a pas de politique maritime cohérente, et un plaidoyer : pour que la Bretagne ait les moyens de revenir à sa vocation naturelle qui en avait fait jadis un des pays les plus riches d'Europe. Des initiatives qui lui sont propres, vont déjà en ce sens « d'un réveil de l'esprit d'aventure breton » comme l'écrit dans sa préface René Pleven. Apôtre de la valorisation de la Façade atlantique, Yves Laîné estime que nous devons promouvoir le négoce maritime à la manière si réaliste des Anglais mais, pour cela, c'est plutôt vers l'Europe qu'il porte ses espoirs : il faut « intégrer la donnée maritime commerciale dans la politique européenne d'aménagement du l'évolution lui apparaît positive et sera mieux perçue au bout d'une génération (*Ed. CELIB,* Rennes).

La semaine prochaine :
La part du bonheur
par EDOUARD LECLERC
Des solutions à la crise

Le défi armoricain

Quinze ans après la parution de « *l'Avenir de la Bretagne* », trois jeunes Bretons émigrés ont eu l'idée de faire le point sur les problèmes qui y étaient exposés. Cela donne un livre relativement optimiste. Pierre Leroy, Bernard Flouriot et Monique-André Padioleau analysent en économistes, sans passion, le chemin parcouru ; ils estiment que, malgré la crise qui ne nous est pas propre, le bilan est positif dans les domaines essentiels : la Bretagne a rattrapé une bonne part de son retard grâce à un développement resté à l'échelle humaine mené sans dénaturer le cadre de vie. Mais c'est parfois un peu léger et c'est incomplet : comment peut-on admettre que soient absents de ce livre notre cinquième département, c'est-à-dire 900 000 Bretons, le 1/4 de notre population, notre plus grande ville, 40 % de notre puissance industrielle ? Ceci dit, il est intéressant de prendre connaissance du point de vue d'auteurs qui se situent dans la majorité politique actuelle, ce qui ne les empêche de réclamer que soit enfin instaurée une véritable décentralisation industrielle, financière, administrative et politique (*Ed. Armor,* Rennes).

Olivier de Kersauson

Jean Noli



Kriter II autour du monde

Fortune de Mer

La course des Clippers

Le récit de la course la plus longue, la plus difficile, la plus impitoyable dans l'histoire de la voile.

PRESSES DE LA CITE

HISTOIRE

Kanevedenn présente Anne de Bretagne

Le premier tome de « l'Encyclopédie Bretonne » est paru aux Nouvelles Editions Bretonnes. Kanevedenn (l'arc-en-ciel), c'est le titre choisi pour cette collection dont la principale ambition est de fournir un service de documentation sur tous les sujets ayant trait à la Bretagne. Son originalité réside dans la manière d'aborder les différents problèmes qu'ils soient d'ordre économique, historique, artistique ; en effet, c'est à travers des personnages influents sur la vie bretonne que les auteurs font vivre ou revivre une époque, une action ou fait important. Ainsi le premier tome, consacré à Anne de Bretagne à l'occasion du cinquième centenaire de sa naissance, s'attache à mettre en valeur à travers une biographie l'aspec psychologique et humain du personnage. L'historien et auteur Michel de Mauny s'en explique : « Des éléments nouveaux sur Anne de Bretagne, c'est difficile à trouver, tout ou presque a été dit. Par contre, on méconnaît généralement l'aspect féminin et le rôle de mère de cette grande souveraine. C'est la raison pour laquelle il me semblait important dans un ouvrage de vulgarisation de ce genre de souligner ». Les prochains tomes à paraître : « Laennec » dans la série Sciences, « Xavier de Langlais » dans la série Arts et Cultures, au rythme de un volume par mois à partir d'octobre (25 F, Nouvelles Editions bretonnes, 19, rue Saint-Louis, Rennes).

A.-M. A.

MŒURS

Chronique insolente d'une ville de province

Quel régal ! Henri de Grandmaison, dans la foulée de *« la Province trahie »*, vient d'illustrer celle-ci par une galerie de scènes typiquement provinciales. Pour être insolente, elle est insolente cette chronique ! Avec Boudard, sénateur-maire de « Laville », on entre dans l'ambiance feutrée, teintée d'hypocrisie, de fausses bonnes mœurs d'une certaine société où le notable se veut roi et le médiocre prince. Il y a là des pages sensationnelles ; je pense à l'épisode de l'installation du nouvel évêque, Mgr Tournier, aux cris du vertueux Lapersonne quand il tombe, si l'on peut dire, sur « les 47 positions de l'amour », à la rédaction « nuancée » de l'hebdo local... Bien sûr, tout cela caricatural et ne se retrouve pas à l'état naturel en bloc comme dans ce livre. Mais en prenant à chacun une part de ses tics, en malaxant puis en liant la pâte, Grandmaison parvient à un pamphlet dont certains retireront peut-être, s'y reconnaissant, quelque profit. Mais les grotesques savent-ils qu'ils le sont ? (Ed. *Le Cercle d'or*, Les Sables d'Olonne).

ROMANS

Les sirènes de minuit

Bien que je n'aie pas apprécié l'outrance de certaines situations, parfois invraisemblables (l'attitude finale de Chabert, par exemple), la confession prématurée de Maud et une conclusion illogique, j'ai aimé ce roman de politique-fiction d'abord pour son ambiance à la fois feutrée et ironique, pour sa peinture d'une certaine société, pour ses relents chiliens, pour ses pages sur Brest vue sous un angle original, et aussi pour avoir su donner un certain ton aux motivations aux jeunes militants du F.R.A. (front révolutionnaire armoricain), héritiers du F.L.B., en lutte contre un M.A.C. qui, la première lettre en moins, évoque un récent... service. C'est une œuvre très solide, notamment au plan psychologique, et l'on apprécie qu'elle ait valu à Jean-François Coatmeur le Grand prix de littérature policière 1976 (*Ed. Denoël*).

POÉSIE

* *Ronfled,* poème-affiche d'Anjela Duval — De la poètesse trégorroise, une œuvre dense que l'on aimerait voir sur tous les murs. Hélas ! pour populariser, comme c'est souhaitable, la poésie par l'affiche, il faudrait que le prix (5 F.) soit plus modeste (*Ed. P.J. Oswald*).

* *Nous sommes tous des fleuves sans sommeil,* par Jean-Dominique Ollivier - 112 pages, 21 F (*Ed. Oswald*).

* *L'éveil de la Bretagne,* par Yann Malo — préface de Charles Le Quintrec. Un Breton raconte la découverte de son pays, de ses sources, de sa culture. Le recueil : 30 F franco (chez l'auteur, La Lyonnais, 35430 Saint-Père). Ed. de la Revue moderne.

GUIDES

Le guide de Bretagne

Un guide en forme de dictionnaire, c'est ce que nous propose l'universitaire rennais Michel Renouard. Son usage en est donc fort commode : les villes sont classées par ordre alphabétique. Pour chacune, sont signalés non seulement les faits historiques principaux et les sites ou monuments à visiter mais aussi les grandes activités économiques et les hommes marquants qui en sont originaires. Pas de choses inutiles : simplement, un survol qui invite le promeneur à aller de lui-même plus avant dans la recherche de la connaissance. A signaler une excellente introduction qui, en quelques pages, « situe » bien la Bretagne et les Bretons dans le temps et dans l'espace (*Ed. Ouest-France*).

Traditions de Bretagne

Jean Markale a rassemblé dans ce guide original l'essentiel de nos traditions, témoins de cette civilisation qui nous est propre et dans laquelle la part du peuple est prédominante ainsi que le souligne P.-J. Helias dans sa préface. Les jeux et les fêtes y tiennent une grande part comme le culte des morts car, pour le Breton, la vie est un tout qui ne commence et ne finit qu'en apparence. Le mérite de ce livre est de ne pas s'en tenir au seul passé mais de fouiller également la période contemporaine, de l'industrie à la littérature et aux arts. C'est un bon manuel d'initiation à la matière bretonne (*Ed. Marabout*).

* Un autre guide Marabout : *Traditions d'Auvergne,* par Annette Pourrat, consacré à une région qui a su, elle-aussi, rester fidèle à ses sources.

Sentiers et randonnées de Bretagne

Notre confrère Alain Baudoin connait bein la Bretagne : pour RTL, il a parcouru 620 000 km de routes dans notre pays ! Au fil des reportages et de ses promenades personnelles, il a amassé un nombre étonnant de notes, souvent originales, qu'il nous livre avec un soin quasi-amoureux. Ce guide n'est pas destiné aux gens pressés : il invite à la découverte de la Bretagne à pied ou à bicyclette, qui sont bien les meilleurs moyens de voir les sites et les monuments, de comprendre les hommes. En 26 itinéraires, Alain Baudoin propose ainsi des haltes à la fois enrichissantes et reposantes, terminant par des propositions insolites. Un certain nombre d'informations utiles sont présentés à la fin de chaque itinéraire (*Ed. Fayard*).

* *Lamballe et sa région,* par Jacques-Marie Le Moual — Un nouveau guide, préfacé par Jean Gombault, sur le Penthièvre et sa capitale (franco : 30 F., *Maison de la Presse*/PAC, 24, rue du Val, Lamballe).

POCHES

* Le Livre de poche — *Les agriates,* roman de Pierre Benoit ; *Journées dans la montagne* (les hommes de bonne volonté), de Jules Romains ; *Journal irlandais :* la verte Erin vue sous un angle curieux par l'écrivain allemand Heinrich Böll ; *Madame et le bonheur,* par Christiane Collange ; *Accordez-moi cette valse,* roman de Zelda Fitzgerald ; *Le corps de Diane,* roman de François Nourissier ; *L'ardeur,* par Jacques Chaban-Delmas : des souvenirs, des idées, un éclairage intéressant sur les derniers jours de Pompidou et, au fil des pages, des principes politiques ; *Kakemono hôtel,* roman de Jean Cayrol ; *La présence,* roman de Jean Kosinski.

* Une nouvelle collection : *Pochette-livres.* Pour 15 F, sont proposés dans chaque pochette trois livres sur des sujets différents : de la manière de rajeunir de 10 ans en 10 jours à l'avenir dans le marc de café en passant par la technique du macramé (*Ed. Guy Authier*).

* *Encyclopédie EDMA* — Les Chinois — Les Israéliens (*Livre de poche*).

Yann Poilvet.

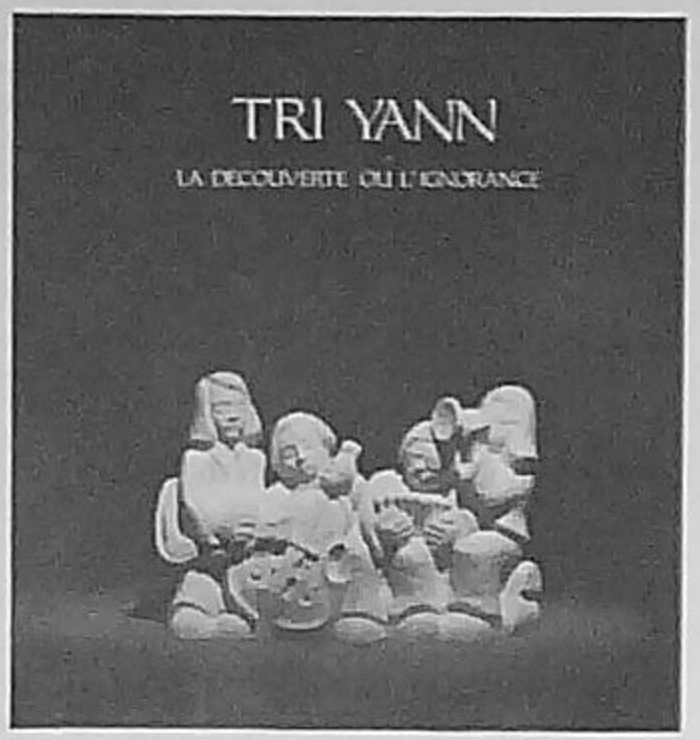
Tri Yann : la découverte ou l'ignorance

Rarement disque n'aura mérité autant d'éloges. Avec leur dernier 33 tours « la découverte ou l'ignorance », les Tri Yann ont réussi un coup de maître : ils nous offrent vraiment une merveille.

J'ai d'autant plus de plaisir à leur rendre cet hommage que jusqu'à maintenant, les Nantais n'avaient guère réussi à me séduire.

Avec ce quatrième album, ils se hissent au niveau des meilleurs ensembles que l'on connaisse à l'heure actuelle : forts de leurs connaissances musicales, ils ont, pour ce disque, travaillé un répertoire très choisi où sont réunies l'Ecosse, l'Irlande et la Bretagne. Celle-ci se taille évidemment la part du lion avec des airs des Côtes du Nord, du Morbihan et bien sûr du pays nantais dont sont originaires les Tri Yann.

Ce disque est d'ailleurs pour eux l'occasion d'affirmer, sans quiproquo possible, leur appartenance à la Loire-Atlantique, partie intégrante de la Bretagne depuis plus de 1000 ans. « **La découverte ou l'ignorance** », texte de l'écrivain nantais Morvan Lebesque et



dit par Jean-Louis Jossic est un des moments forts du microsillon. Sur ce même thème, une composition subtile du groupe « **le grand Valet** » qui met en évidence les dangers qui menacent la Basse-Loire si elle continue de tourner son économie vers le fleuve condamné, on le sait, par son ensablement.

A côté de ces titres, des complaintes, des danses, autant de morceaux qui sont un plaisir pour l'oreille : un accompagnement bien dosé avec guitare, dulcimer, psaltérion, cromorne, mandoline, et une panoplie d'autres instruments. Les instruments électriques qui envahissent certains groupes, sont ici remarquablement maîtrisés et les Tri Yann nous offrent tant par leur musique que par leur chant un des meilleurs disques qui soient.

Ajoutez à cela une pochette bien conçue avec en recto une composition sculpturale originale et en intérieur des textes d'introduction aux morceaux, ce qui en facilite ainsi la compréhension et en explique le choix.

Pour beaucoup ce disque sera une révélation : que ceux qui étaient sceptiques devant la musique des Tri Yann (j'étais de ceux-là) l'achètent. S ils ne révisent pas leur jugement, j'en serais étonnée.

(Tri Yann : la découverte ou l'ignorance - Marzelle 9286 197 - distribution Phonogram).

Dir ha Tan : Volume 3

Voici revenus les Dir ha Tan, les chanteurs de Lochrist, avec un 33 tours produit par Arion : ce troisième volume, qui nous propose neuf nouveaux titres du cru vannetais, nous permet de retrouver ce groupe vocal et instrumental grâce auquel nous ont été livrés quelques-uns des milliers d'airs répertoriables dans le vannetais. Un travail énorme dont le terme n'est pas encore arrivé.

Avec ce disque, on réentend avec plaisir Marie-Françoise, la soliste, le « pilier du groupe » et ses compagnons à qui il manque cette fois le tonus auquel ils nous avaient habitués : l'accompagnement semble en effet plus terne que dans leurs précédentes productions, le chœur moins étoffé, moins enhousiaste surtout. Sur ce plan de l'interprétation, ce disque marque certainement un recul.

Mais ce reproche n'est qu'une parenthèse car ce disque mérite d'être écouté : le répertoire en est varié et nous signifie que le pays vannetais ne connaît pas que les laridés, an dro et autres danses mais qu'il est également riche en marches et mélodies. Dir ha Tan a choisi trois mélodies : **Ar Moraer, ar skoliater, Disul vintin** ainsi qu'une chanson à marcher : **al Labourer douar.**

Ce ne sont là que quelques-uns des airs recueillis par le groupe vannetais et leur travail est une pierre de plus à l'œuvre de collecte entreprise dans toute la Bretagne.

(Dir ha Tan, volume 3 - **Arion 34 298).**

ET AUSSI...

* **Mélaine Favennec** : Basse Danse : un disque de la coopérative Nevenoe qui nous révèle un Mélaine Favennec que beaucoup ne connaissent pas, à la fois musicien et chanteur.

* **Sonerien Du** : un troisième volume un peu décevant (Ar Folk).

* **Kanerien en noz** : un premier 33 tours de qualité (Ar Folk).

Nous reviendrons sur ces disques le mois prochain.

A.-E. P.

WESTHOEK

Marieke et Bart se consacrent à la renaissance culturelle et artistique du Westhoek (Flandre française). Ils viennent de sortir leur premier album 33 tours 30 cm : « Volksliederen uit Frans Vlaanderek » (chants traditionnels de Flandre française) inspiré des chansons populaires de jadis (Disques Deesse, 11, rue Lepic, Paris).

"AL LIAMM"

(Directeur : **Ronan HUON**)

LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (30e année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption

Abonnement : 35 F - P. LE BIHAN
16, rue des Foins à Chaux
35400 Saint-Malo
C.C.P. 5349.06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

Le pays de Mûr-Loudéac

Nous avons signalé dans un précédent numéro l'important travail que réalise depuis plusieurs années la magnétothèque nationale bretonne « Dastum ».

Son œuvre de collectage de la musique traditionnelle en Haute et Basse-Bretagne constitue un élément essentiel de la connaissance des pays de Bretagne. Les disques et cahiers qui sont publiés régulièrement nous aident à mieux appréhender leur vie.

C'est au pays de Mur-Loudéac que Dastum a consacré son quatrième cahier ; ce n'est pas une simple publication, c'est avant tout un document qui a demandé une dizaine d'années de recherches avant de voir le jour. Des recueils de chants édités par le cercle celtique de Loudéac, nous avaient déjà donné un aperçu de la richesse du répertoire. Avec le cahier de Dastum, l'étude s'étend à la géographie, au costume, aux traditions, à la danse... Mais pour autant, le travail reste inachevé car sans cesse des airs sont à recueillir.

C'est une œuvre de longue haleine et il faut rendre hommage à ses auteurs.

Ainsi que nous l'avions annoncé, nous allons publié les principaux éléments qui constituent ce cahier. Puissent-ils vous plaire et vous inciter à faire vous même de la recherche. Vous pouvez vous mettre en rapport avec l'un des responsables de Dastum : Mikael Prémorvan — « Ti Degemer Mat', 6, rue du Dispensaire - 29213 Plougastel Daoulas.

LES LIMITES GEOGRAPHIQUES

Le pays du Mur-Loudéac est limité à l'ouest par la limite linguistique, au nord par la forêt de Lorge, au nord-ouest et à l'ouest par le Mené et au sud-ouest par la forêt de Lanouée.

LE COSTUME

Contrairement à d'autres régions où le port du costume détermine la région d'origine de celui qui le porte, cette règle ne peut pas être appliquée en pays de Mur-Loudéac.

On est ici dans une zone de transition qui a subi plusieurs influences et où s'est opéré un véritable brassage.

Il semble qu'au début du siècle dernier, le costume porté dans cette région ait été nettement influencé par le haut-pays (la Haute-Bretagne). On note cependant dans certaines études faites vers 1850 des analogies entre des coiffes de la région de Mur et des coiffes de Basse-Bretagne.

Il est à noter également que le costume du garçon a disparu depuis fort longtemps déjà.




1. - Costume de LOUDÉAC (C.-du-N.)

LA DANSE

Le répertoire de la région de Loudéac est connu à travers la suite de l'Oust et du Lié. Cette suite comprend quatre parties : ronde, bal, ronde, passepied. En fait, fréquemment, elle est amputée de l'un de ses éléments, soit du bal, soit du passepied.

Ses limites sont le pays de Pontivy et le pays de l'an dro au sud et la limite linguistique à l'ouest et au nord-ouest. Les limites à l'est ne sont pas définies mais il apparaît que la ronde était connue assez loin.

LA RONDE : c'est la danse principale, dansée dans toute la région.

Sa particularité réside dans le mouvement de bras ainsi que dans le rythme qui est assez rapide.

LE BALEU : ce bal joue le rôle d'une danse de repos. Il est appelé, selon les endroits, baleu, balet, danse à balier. Il est composé d'une marche et d'un bal.

LE PASSEPIED : c'est le dernier élément de la suite. Le nom local de cette danse est la riquegniée que l'on appelle aussi herquegniée. Elle se danse en rond et se compose d'une marche et d'un passepied.

La description des pas de danse, qu'il serait trop long de reproduire ici, est donnée dans le cahier de Dastum.

Signalons aussi un autre type de danse retrouvée vers Plessala, Plouguenast, Langast : **les forières.** Cette danse se compose d'un déplacement à deux et d'une danse à quatre.

INSTRUMENTS

Là encore, on retrouve le pays de Loudéac pays de transition : Il se trouve au point de rencontre de plusieurs zones ; au nord la vielle, à l'ouest le violon et au sud le biniou-bombarde. C'est d'ailleurs le seul pays gallo à avoir conservé cette association du biniou et de la bombarde (en dehors de Guérande qui utilise la veuze).

Les sonneurs étaient très nombreux dans toute cette région et parmi les plus célèbres, les **Donnio**, famille de tisserands, qui animaient des noces jusqu'à 50 km à la ronde de la Motte où ils habitaient.

Nous continuerons la présentation de ce cahier le mois prochain avec quelques anecdotes sur les croyances et autres pratiques religieuses ou non, ainsi qu'une étude des chants du pays.

Anne-Edith Poilvet

Création mondiale au Théâtre Vasse de Nantes :

LE POÈME DU PAYS QUI A FAIM



Nell Reymond

Dans le cadre de la deuxième Quinzaine Celtique de Nantes, qui s'est déroulée à Nantes du 10 au 24 juin avec la participation d'une quarantaine de groupes et quelques 600 chanteurs, acteurs, musiciens et danseurs, Guy Moigne a présenté, en création mondiale, le mardi 22 juin au Théâtre Vasse à Nantes, un admirable spectacle poétique et théâtral à partir de l'œuvre du jeune poète breton Paol Keineg, « Le Poème du Pays qui a faim ».

Guy Moigne est certainement l'un de nos plus grands comédiens actuels. Bien que très jeune, il a derrière lui déjà une impressionnante carrière théâtrale. Sorti il y a quelques années du Conservatoire National de Paris, où il fut l'élève de Pierre Bertin, il a fait partie de la troupe du Théâtre de France et joué des rôles importants avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud. Il a travaillé tous les répertoires avec Jean-Marie Serreau, Jacques Mauclair, Antoine Bourseiller, Roger Blin et d'autres metteurs en scène très connus. Il a lui-même réalisé la mise en scène d'Horace de Corneille pour la Compagnie Volard-Rosny, ainsi que plusieurs spectacles de Pierre Gripari. Récemment, Guy Moigne a réalisé, à la demande du Secrétariat d'Etat à la Culture, une vaste enquête en Bretagne sur la fondation d'un centre culturel à vocation rurale (culture populaire bretonne). Il faut ajouter que Guy Moigne est né dans une famille d'artistes puisque son frère aîné, Jean, autre grand comédien, est depuis des années l'animateur du Théâtre Populaire de Bretagne, et son autre frère Pierre-Yves est un musicien et compositeur de talent, auteur notamment d'une « Rapsodie de Bretagne » (Dasson Breizh) que l'orchestre de chambre de Jean-François Paillard va prochainement inscrire à son répertoire.

Pour ce spectacle théâtral et poétique, Guy Moigne a fait appel également à une grande comédienne, Nell Reymond, qui fut aussi l'élève de Pierre Bertin au Conservatoire National de Paris et qui a joué des premiers rôles au théâtre, notamment avec Sacha Pitoeff dans sa compagnie, et avec Jacques Monod et Olivier Hussebot. Nell Reymond a été aussi l'interprète de plusieurs dramatiques à la télévision suisse romande et à la télévision anglaise. A la télévision française, on l'a vue dans plusieurs feuilletons comme « **La Femme en Blanc** » et « **Les Habits Noirs** ».

De Paol Keineg, on avait déjà vu au théâtre la pièce « Le Printemps des Bonnets Rouges », montée pour la première fois en 1973 par Jean-Marie Serreau au Théâtre de la Tempête, mais personne n'avait songé à mettre également en scène des poésies comme « **Dahut** » ou « **Le Poème du Pays qui a faim** ». Les poésies de Paol Keineg semblent pourtant écrites pour le théâtre et contiennent une richesse verbale et une puissance dramatique presque insoutenables. Guy Moigne a su, à partir de plusieurs œuvres de Paol Keineg, composer un spectacle saisissant. « **Dahut** », d'abord, est une suite de poèmes sur la ville d'Ys, symbole de la civilisation celtique, dominée, écrasée et vouée à l'anéantissement. Dahut (admirablement interprétée par Nell Reymond) est comme une grande prêtresse sombre et inquiétante qui voit l'avenir et préfère le suicide collectif à la souillure et à l'avilissement. Elle représente la liberté et l'instinct, la sensualité libérée, l'enracinement dans les forces vives de la nature.



Guy Moigne (photo Andé Nisak)

En contrepoint de ces poèmes, Guy Moigne a cherché dans l'œuvre de Keineg d'autres pièces qui montrent la restriction de cette liberté, son résultat sur les expressions de l'âme, de l'individu, sur le jaillissement de son monde intérieur, sur l'art... « **Le Poème du Pays qui a faim** » vient ensuite comme une prise de conscience de cet état de ruine, sur lequel il nous faut reconstruire, retrouver et reconstruire notre pays.

On entend souvent dire aujourd'hui que le théâtre est en crise et que la poésie s'intéresse presque personne. Voilà pourtant un spectacle qui a passionné le public nantais et qui devrait passionner dans les mois à venir un vaste public dans toute la Bretagne, particulièrement les jeunes. Guy Moigne envisage, en effet, de présenter bientôt ce spectacle à travers toute la Bretagne. En sortant du théâtre Vasse, les spectateurs n'avaient qu'une idée : se précipiter chez un libraire pour acquérir les œuvres de Paol Keineg... Ses poésies n'ont rien à voir avec les textes abstraits et ennuyeux que nous avons pu connaître au cours de nos études au lycée. Elles nous prennent à bras le corps. C'est de nous qu'il s'agit. Dans un langage d'aujourd'hui, elles nous parlent de la Bretagne et du peuple breton, de ses luttes, de ses problèmes et de ses joies. Admirablement mis en scène par Guy Moigne, ce spectacle est vraiment accessible à tous les publics et mérite le plus grand succès dans les mois à venir.

Jacques LE BIHAN.

- **PROPRIÉTAIRES**
- **CO-PROPRIÉTAIRES**
- **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES

6, rue Saint-Louis - RENNES

Tél. : 79.42.85

Bureaux ouverts : lundi - jeudi - samedi de 9 heures à 12 heures.

Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F - C.C.P. Rennes 715.

CORRESPONDANTS sont demandés.

GUINGAMP : la SAINT-LOUP 1976



Le Cercle de Fontainebleau (suites évolutives).

DANSE : CHAMPIONNAT DE BRETAGNE
Concours traditionnel

Première catégorie :
Saint-Brieuc
Carnac
Crach
Deuxième catégorie :
Poissy
Trédion
Port-Louis
Guerande
Suites évolutives :
Fontainebleau
Saint-Brieuc
Trédion - Dol de Bretagne et Athis-Mons ex-æquo
Suites d'inspiration traditionnelle :
Crach et *Guérande* ex-æquo
Teillé, Cancale et Port-Louis

c'est le cercle *Lann Koroll* de *Plouha* qui en est le vainqueur pour la troisième année consécutive.

REVANCHE du CHAMPIONNAT de LUTTE BRETONNE

Cadets légers : André Cam (Berrien).
Cadets lourds : Philippe Tronet (Quessoy).
Juniors légers : Gabriel Salmon (Quessoy).
Juniors lourds : Christian Henry (Quessoy).
Séniors plumes : Jean-Claude Le Normand (St-Brieuc).
Séniors légers : Renaud Guillou (St-Brieuc).
Séniors moyens : Guy Jaouen (Berrien).
Séniors lourds : Jean-Paul Menou (Brest).
Séniors super-lourds : Joël Madec-Thomin (Berrien).

Tous ces lutteurs sont à la fois champions de leur département, champions de Bretagne et trois d'entre eux champions interceltiques.



Saint-Brieuc (première catégorie)

MOINS CHER

escale

ouvert tous les jours de 9h à 20h
vendredi de 9h à 22h

GUINGAMP ROUTE DE BREST

MARBRERIE AUFFRAY FRÈRES
43, rue Saint-Nicolas —— GUINGAMP —— Tél. : 43.71.02
GRAND CHOIX DE MONUMENTS EN GRANIT
CAVEAUX sous 48 heures

Concours de sonneurs-compositeurs en pays de Vilaine

Le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine organise dans le cadre de sa fête d'automne, le 19 septembre, à « Ti-Kendalc'h » en St-Vincent-sur-Oust, un grand concours de sonneurs de couple, ouvert aux sonneurs de l'ensemble de la Bretagne et comportant air à danser, marche, complainte. Afin de favoriser l'esprit de création chez les sonneurs, il revêtira une forme originale : 1) l'air à danser sera obligatoirement un pilé-menu et les sonneurs devront improviser à partir de celui-ci. Il s'agit de l'air « *Sur la chaussée de la Jaunaie* », recueilli par le Groupement le 25 mai 1976 auprès de Jeannette Maquignon de St-Martin. *La partition est disponible « Au chant de l'Alouette »*, 65, rue Notre-35600 Redon, tél. (16-99) 71.30.72 ; 2) la complainte est libre ; 3) la marche sera une *création*. La meilleure sera retenue comme thème de la Bogue d'or 76, concours de chants traditionnels qui aura lieu le 24 octobre à Redon ; elle pourra éventuellement être complétée par un texte.

Le G.C.B.P.V. regroupe 200 membres actifs, s'occupant d'archéologie, de géologie, d'histoire, d'artisanat, de musique, de danse, etc., bref, de tout ce qui concerne la culture traditionnelle contemporaine. Son disque a d'ailleurs remporté à l'unanimité du jury et devant une quarantaine d'autres disques le Prix du Meilleur Disque Breton 1976 (Chants et complaintes traditionnels des Pays de Vilaine).

LA FETE D'AUTOMNE

18 SEPTEMBRE à 20 h. 30 à Ti-Kendalc'h, soirée complaintes et conteurs avec la participation des champions de la Bogue d'or 75. 19 SEPTEMBRE : toute la journée : concours de jeux traditionnels, expo-vente de produits alimentaires de qualité des Pays de Vilaine ; projection de films sur les arts traditionnels ; audition de bandes enregistrées, exposition des œuvres des artisans et artistes du groupement. A partir de 14 heures : *CONCOURS de SONNEURS-COMPOSITEURS.*

Gouel Ar Vro Bourlet

11 - 12 *septembre*
BUBRY

Fête de l'Argoat

— Samedi 11, à 20 h. 30 : Youenn Gwernig, Ar Vran, Breudeur Jaffre, Bagad Sant Yann Bubri, ... Trouzerien Mod Koh, h.a.

— Dimanche 12, à 13 h. : Youen Gwernig, Avel-Dro, Melanie Favennec, Ann Krist, Gérard Delahaye, Armand, Kristen Nogues, Patrig Even, Trouzerien Mod Kho, Ar Vran...
21 h. : Fest-noz.

Artisanat local pendant ces deux jours.

LE THEATRE DU BOUT DU MONDE A L'HEURE BRITANNIQUE

Le Théâtre du Bout du Monde a décidé de placer sa saison 76/77 sous l'égide « Bretagne-Grande-Bretagne ».

Il s'agit là, pour l'ancienne Comédie de l'Ouest, d'une volonté d'union entre deux pays, deux civilisations dont les cultures ne sont pas très éloignées l'une de l'autre.

Des liens se sont d'ailleurs déjà tissés entre le Théâtre du Bout du Monde et la Grande-Bretagne : pour preuves, les pièces d'auteurs britanniques jouées ici, les nombreux spectacles qui ont été données outre-Manche.

Cette fois, la troupe bretonne inclut à son répertoire deux auteurs britanniques : Shakespeare (avec « Jules César ») et James Saunders (avec « la prochaine fois je vous le chanterai »). Par ailleurs, un metteur en scène Trévor Vibert et un mime Adrian Hedley participeront à la saison théâtrale.

La Bretagne, nous la retrouvons avec deux auteurs : Per Jakez Hélias (Le Grand Valet) et Guillaume Kergourlay (Tard dans la nuit). Ces deux œuvres, inspirées directement de la Bretagne, seront jouées à partir du printemps prochain sous chapiteau.

LA SAISON 76/77

— **Jules César,** de William Shakespeare, mise en scène de Trevor Vibert : on peut considérer cette pièce comme la plus politique qu'ait écrit Shakespeare : elle traite de l'opposition pouvant exister entre la morale politique et la morale privée.

— **La prochaine fois, je vous le chanterai,** de James Saunders, mise en scène de Robert Angebbaud : l'histoire d'une pièce de théâtre inachevée — un psychodrame à l'anglaise.

— **Adrian Hedley,** mime anglais.

— **Le Théâtre en Grande-Bretagne,** par Trevor Vibert.

— **Shakespeare et son temps,** exposition.

— **Mais qui donc a tué Jules César,** montage audiovisuel.

— **Oh, les Beaux jours,** de Samuel Beckett, mise en scène de Guy Parigot.

— **Tard dans la nuit,** de Guillaume Kergourlay, régie de l'auteur, œuvre où se mêle le fantastique et la réalité, un monde qui doit mourir et qui n'en a pas conscience, un monde qui vient de naître et qui proclame sa force.

— **Le grand Valet,** de P. Jakez Hélias, mise en scène de Roger Guillo : cette pièce nous révèle l'auteur du Cheval d'orgueil écrivain dramatique. L'action se situe vers 1935, juste avant les grandes revendications sociales ouvrières.

— **Poètes du Bout du Monde,** montage poétique d'Annie Legrand.

— **Spectacle pour la jeunesse,** lectures publiques de pièces inédites.

— **La flemme,** reprise à Paris à partir du 15 novembre. - Tournée en automne 77.

Mariages sérieux **UNI-INTER**

Résidence du Parc, 1er étage, 7, rue Abbé Garnier
SAINT-BRIEUC, Tél. 61.60.49
Tous les jours de 11 h. à 20 h., sauf dimanche
Agréé par la Chambre Syndicale
Visites à domicile sur rendez-vous

Sténo 23 a., 1800 m. Blonde naturelle, rêveuse, réservée. Sentim. Gaie. Pratique patinage, natation, équitation. Ep. 25-30. Profession sans importance.

Fonctionnaire 42 a., 3700 m. Extrêmement gentille, réservée, cultivée, simple, douce. Aime la vie de famille, Musique, spectacles. Ep. 48-55. Goûts indifférents. Sérieux.

Fonctionnaire 42 a., bons revenus. Belle brune aux yeux verts, a bcp, souffert de la solitude, franche, sensible. Recherche un mari très sympathique, calme.

Vendeuse 28 a., 1500 m. Sait ce qu'elle veut. Très ordonnée, serviable, agréable affect. Travailleuse. Désire ép. 30-35 peu importe la situation. Généreux.

Fonctionnaire SNCF 50 a., 3000 m. Veuf. Voudrait refaire sa vie. Bricoleur. Travailleur, sobre, sérieux. Aime la mer, voyages. Ep. 40-45 a. Milieu simple.

MAISON DE LA CULTURE DE RENNES

8 *et* 9 *septembre :* cinéma : *Cléopâtre* de Joseph Mankiewicz - 15 *et* 16, cinéma : *the Bible* de John Huston.

FOUGÈRES

19 *septembre : concours hippique* dans la forêt de Fougères — 24 et 25 : *le Compagnon du Tour de France,* d'après le roman de George Sand — livre vivant de Michel Philippe avec le concours de l'union compagnonnique de Fougères pour le centenaire de la mort de George Sand et en hommage à Jean Guehenno, fils de compagnon, né à Fougères, membre de l'Académie française (à l'ancienne chapelle du couvent des Urbanistes).

Exposition : du 17 septembre au 31 octobre : *le compagnonnage* au château, tour Raoul.

Folk-festival à Basse-Indre

* Le 2 octobre à la salle municipale de Basse-Indre (44), *Folk festival - Fest-noz,* de 19 heures à 1 heure du matin. Ouverture des portes à 18 heures. Six heures de spectacle et de danses avec : *Sklof* (anciennement Ar Skloferien) - *Patrick Ewen* et *Mélaine Favennec,* de la Coop-Nevenoe ; *Kanerien en Noz,* de Chateauneuf-du-Faou ; *le Père Jean* ; le couple de sonneurs *Baron-Anneix ; la compagnie des Veuzes du Pays de Retz* ; et, pour la première fois dans la région nantaise, l'invité hors-Bretagne : *Melusine,* une des têtes du Folk français. Prix unique 15 francs. Buffet-Bar. (Organisation Cercle Celtique d'Orvault).

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE DE GRANIT ROSE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St Brieuc CCP 2319 14 P Nantes.

Papiers peints : une collection riche

C'est devenu une mode : en quelques années, le public a retrouvé le goût du papier peint ; en l'espace de 25 ans, son utilisation a augmenté dans des proportions énormes : elle est passée de moins de 10 000 tonnes en 1951 à 65 000 tonnes en 1972.

Ce phénomène a évidemment engendré une révision complète des gammes proposées par les fabricants. En effet, alors que l'on enregistrait ce regain d'intérêt, on notait en même temps une évolution des goûts et une variation des tendances. Fini le papier à fleurettes, on le trouve démodé. On veut maintenant des motifs simples, des couleurs naturelles ou alors un genre moderne.



UN PAPIER DE QUALITE

On veut également de la qualité : dans le choix d'un papier, la matière est devenue importante. Le consommateur cherche un papier qui dure plus longtemps même si pour cela, il doit payer un peu plus cher. En général, on ne refait pas la tapisserie tous les ans !

Solidité, coloris et motifs nouveaux : voilà les trois critères que retient l'acheteur de papier peint en 1976.

Il faut dire aussi que les dernières années ont été celles du progrès en la matière : papier émargé, pré-encollé, lessivable... autant d'atouts en faveur du papier peint.

Et puis, il ne faut pas oublier les goûts de la clientèle que les fabricants ont cherché à respecter au maximum, en particulier **May Fair** qui offre, dans sa collection, 49 dessins dans 139 coloris.

UNE COLLECTION RICHE EN COULEURS ET MOTIFS

Cette collection présente 6 dominantes dont les dessins et coloris conviennent à tous les décors :

— **dessins floraux** : ce sont les plus demandés. Cette année, les fleurs sont plus petites que les années précédentes et leurs motifs sont simplifiés. Les coloris sont doux, subtils. Certains motifs, entrelacés, vont jusqu'à rappeler le style 1900.

— **dessins géométriques:** ils sont toujours agréables dans leur aspect contemporain d'un design très étudié mais épuré. Les couleurs sont gaies, jeunes. Certains décors, à eux seuls, forment un véritable décor.

— **papiers unis toilés** : ils correspondent au goût actuel du public pour les revêtements à aspect de textile. Leurs teintes permettent de les marier à tous les autres papiers.

— **papiers de « style » et « traditionnels »** : la demande de ces papiers est toujours très forte ; les designers ont donc créé cette année des papiers à motifs traditionnels mais ils en ont renouvelé les teintes.

— **papiers métallisés** : leur aspect décoratif est indéniable. Leurs motifs et leurs teintes permettent de les utiliser aussi bien avec des meubles de style que du mobilier contemporain.

— **les floqués** : incontestablement, leur richesse de matière et de texture séduira les amateurs de belles choses. Idéaux pour créer une ambiance « cosy », ils conviennent parfaitement aux meubles de style.

La collection comporte également :

— des papiers dont les motifs et les teintes ont été étudiés pour les chambres d'enfants ;

— des « spéciaux cuisine », imitant les carreaux de faïence et de Delft dans des teintes très recherchées, chaudes ;

— et toute une série de papiers « liège » très contemporains.

May Fair, c'est aussi de l'adhésif **Fablon,** conçu pour le tapissage des placards, de boîtes, d'intérieurs des meubles..., des nappes vendues au mètre, etc...



Eau folle

Eau folle, pour une toilette fraîche : un parfum Guy Laroche conçu pour celles qui bougent beaucoup et qui aiment se sentir toujours aussi fraîches.

Eau folle de Guy Laroche est vendue en atomiseur.

La gamme « Femme-Femme »

Lancôme a déjà lancé sa gamme de maquillage de l'hiver prochain : elle s'appelle « femme-femme ». Pourquoi ce nom ? Pour la célèbre maison parisienne, c'est une redéfinition de la femme : celle-ci se veut vraiment femme, c'est-à-dire qu'elle veut compenser un peu la sécheresse de sa tenue vestimentaire (dûe à la mode) par un maquillage précis et raffiné. Elle veut être naturelle mais pas tout le temps : elle aime à s'accorder quelque liberté de style.

C'est pour cela que le maquillage femme-femme a été créé ; il comprend des nouveautés, notamment des rouges à lèvres et des vernis à ongles « groseille et passerose », des crayons « noir et gris bleu », un maqui-blush « muscade ».

Cours de breton par correspondance

les cours de langue bretonne par correspondance sont, hormis l'achat des livres et disques, entièrement gratuits.

* **Ar Skol dre Lizer** : Visant Seité, Bleun-Brug, 29150 Châteaulin.

* **Skol Ober** : 28, rue des 3 frères le Goff, 22000 Saint-Brieuc, Tél. 33.26.66.

* Skol dre lizher **Ar Falz** : Y. Gourmelon 16, rue F.L. Blons, Plouzeniel/Ploudaniel 29260 Lesneven.

Le Bonheur est pour demain

Exister c'est être deux



MARIAGES SÉRIEUX

UNI - INTER

Angers : 85, avenue Pasteur, Tél 43.92.80
Brest : 97 avenue Jean-Jaurès, Tél. 80.49.20.
Lorient : 21, Bd Leclerc, Tél. 21.19.94
Nantes : 6, rue J. de la Fontaine, Tél. 71.62.65
Rennes : 1, rue de la Parcheminerie, Tél. 30.06.54

LES PRINCIPAUX CABINETS **UNI-INTER** DE L'OUEST - A VOTRE SERVICE



ESPERANCE — AGENCE MATRIMONIALE

2, rue Jules-Simon - RENNES - Téléphone : 79.57.74

HOMMES

- 29 a. cél., ingénieur, 6 000 F mens., 1,80 m, bon volontaire. Aimant musique, arts.
- 46 ans, cél. cadre, distingué prévenant

FEMMES

- 28 ans, cél., conseillère d'édu., ravissante, blonde, douce, raffinée.
- 57 a., veuve, ex-commerc., belle femme, chaleureuse, grande personnalité.

IMPORTANT FICHIER - PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

NE PASSEZ PAS VOTRE VIE EN SOLITAIRE

POUR VOUS AIDER A FAIRE UN MARIAGE D'AFFINITE, QUI SERA AUSSI UN MARIAGE D'AMOUR. CONFIEZ-VOUS. A :

MADAME GORETTY

MARIAGES ETUDIES SERIEUX HEUREUX

SERVICE N° 5
63, Avenue du Général de Gaulle
BP n° 1 - **35310 MORDELLES**
Tél. 16 (99) 55.45.24.

en lui indiquant votre âge, taille, profession et souhaits
Première sélection avec fiche photo et renseignements gratuits sous pli discret sans engagement de votre part
Mme GORETTY peut vous recevoir avec rendez-vous du lundi au samedi inclus de 9h à 20h

ORGANISATION DES BRETONS ÉMIGRÉS

L'organisation des bretons émigrés a tenu sa première assemblée générale à Bruxelles. Le bureau comprend : président actif : André David (CCB de Clermond-Ferrand) ; vice-président : Hervé Bouché (S.G.B.P.), Henri Rojouan (Association des Bretons de Bruxelles) ; secrétaire général : Jean-Simon Mahé (président de la Fédération des Bretons de Paris) ; secrétaires adjoints : Bernard Belouet (Rosny-sous-Bois), Catherine Latour (Dugelez Breiz) et André Desné (Eaubonne) ; trésorier : Yvan Le Berrigaud (CCB de Clermond-Ferrand).

Prochaine assemblée générale de l'OBé : 30 avril et 1er mai 1977 à Bourges.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE D'EMERAUDE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

gastronomie

Air non compris !

Nombreux sont les touristes qui viennent en Bretagne pour profiter de son air sain dont les médecins proclament les vertus. Las ! trop souvent, nos visiteurs quittent leurs appartements citadins pour se trouver confinés au moment des repas dans des salles de restaurant dont, fréquemment, aucune fenêtre n'est ouverte. Et ne parlons que pour mémoire des terrasses : elles sont rarissimes chez nous. Ne pourrait-on faire un effort pour aérer davantage nos lieux de restauration : leur cuisine n'en sera que plus appréciée.

GUIDE DES BONNES TABLES

Restaurant Prison Saint Michel

7, impasse Rallier du Baty
35000 RENNES
Tél. 79.53.12.

ouvert jusqu'à 1 H du matin

COOPERATIVE AGRICOLE DU POHER

Saint-Quijeau-La Salette
29270 CARHAIX

Tél. : **(98) 93.01.81** Télex : **940.453**

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION :

— Oeufs frais et extra-frais (tout conditionnement)
— VOLAILLES :
Pintades
Dindes
Poulets de chair
— PORCS et BOVINS

Lutte bretonne

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 1976

Le Championnat de Bretagne de lutte bretonne s'est déroulé à Belle-Isle-en-Terre le 20 juillet.

Malgré le mauvais temps qui a menacé toute la matinée, dans l'après-midi, plus de 2 000 spectateurs avertis ont suivi, avec beaucoup d'intérêt, les nombreuses parties. 62 lutteurs étaient au rendez-vous pour disputer les titres de Champion dans les neuf catégories.

Les neuf écharpes « gwenn ha du » furent remises aux Champions par les personnalités présentes :

Cadets légers : 1. Cam A. (Berrien). 2. Plassart P. (Berrien). 3. Vautrin P. (Port-Louis). 4. Bily H. (Elven).

Cadets lourds : 1. M. André (Bannalec). 2. Ph. Tronet (Quessoy). 3. L. Jououet (Rennes).

Juniors légers : 1. Y. Corrigou (Brest). 2. G. Renaud (Quessoy). 3. M. Arrondel (Paris).

Juniors lourds : 1. J.Y. Péran (Brest). 2. D. Nicol (Hennebont). 3. Ph. Nestour (Port-Louis).

Seniors plumes : 1. J.C. Le Normand (St-Brieuc). 2. J. Morvan (Guiscriff). 3. G. Gleyen (Guiscriff). 4. Lagadec (Berrien).

Séniors légers : 1. Y. Jehano (Lanester) 2. P. Olivier (Rennes). 3. Lochou (Berrien). 4. Hubert (St-Brieuc).

Seniors poids moyens : 1. L. Demezet (Guiscriff). 2. A. Gueguen (Lanester) 3. G. Jaouen (Berrien). 4. M. Christien (Bannalec).

Seniors poids lourds : 1. J.Y. Le Roux (Guiscriff). 2. A. Gueguen (Lanester). 3. G. Jaouen (Berrien). 4. M. Christien (Bannalec).

Seniors super-lourds : 1. Madec-Thomin (Berrien). 2. J.P. Jaouen (Berrien) 3. S. Le Pesquer (Lanester). 4. Ch. Le Goff (St-Brieuc).

CHAMPIONNAT INTER-CELTIQUE DE LUTTE BRETONNE

Devant mille spectateurs s'est déroulé le 14 août, le Championnat Inter-Celtique de luttes bretonnes. Organisé par le comité des fêtes de Lorient, dans le cadre du festival des cornemuses, ce Championnat était placé sous le contrôle des deux Fédérations Celtes de luttes bretonnes : La F.A.L.S.A.B. (Fédération des amis des luttes et sports athlétiques bretons) pour la Bretagne, et la C.W.A. (Cornish Wrestlin Association) pour la Cornouaille Britannique.

La F.A.L.S.A.B. était représentée par le Docteur Cotonnec (président), Herri Girardon (vicé-président), Job Le Gac (secrétaire), et Roger Le Pesquer (directeur des combats). Du côté cornique, on remarquait la présence du Président, T.J. Cundy, de John Read (trésorier) et de Tom Rogers et Tom Burley (arbitres).

Le Championnat s'est disputé en deux manches (une en chemise cornique, l'autre en chemise bretonne) et une belle à chaque fois qu'il l'a fallu.

Résultats :

Cadets légers : Richard Cawley bat Le Cam (Berrien). *Cadets lourds :* David Henwood bat Michel André (Bannalec). *Juniors légers :* Iffig Corrigou bat Norman Hawkey. *Juniors lourds :* Peran (Brest) bat John Hancock. *Plumes :* J. Cl. Le Normand bat Mervyn Brockelbank. *Légers :* Sandercoock bat Y. Jehanno (Lanester). *Moyens :* Louis Demezet (Guiscriff) bat Barry Counter. *Lourds :* Jean-Yves Le Roux (Lanester) bat Dick Rowe. *Super-lourds :* Joël Madec-Thomin (Berrien) bat Keith Hawkey . *« Poids Catch »* Jean Morvan (Guiscriff) bat Tim Mitchell.

Job Le Gac

Stade Brestois : le changement

Le départ d'Armand Fouillen, le président Nicol qui quitte son poste de président, une équipe qui frôle la descente d'un point, tel est le bilan assez triste de l'an dernier.

Et puis Michel Bannaire arrive. Ce sont le coup de balai, les changements : en quelques semaines c'est le remue-ménage. Les critiques s'élèvent, bien sûr ! Dès que quelqu'un fait quelque chose il est critiquable et puis on ne se gêne pas pour critiquer, c'est tellement facile. On entend dans les bars sportifs, puisque ce sont les seuls endroits où les gens sont sportifs : **« Il va se casser la figure, c'est un prétentieux, il travaille pour lui, il se fait sa pub. »** ; bref, tout ce que l'on peut reprocher à quelqu'un qui fait des changements.

Quoiqu'il en soit et si l'on veut prendre un peu de recul, Michel Bannaire et René Charlot ont fait un recrutement exceptionnel, compte tenu des moyens financiers du patronnage :

— un entraîneur-joueur, Alain de Martigny, ex-professionnel ;
— Serge Lenoir ;
— Loulou Floch ;
— Guy le Rue.

Un esprit nouveau est en train de naître. Ce n'est pas hasard si un joueur comme Jean-Pierre Moreau réapparaît alors qu'il a eu une saison inexistante. Ainsi, le Stade Brestois possède cette année une très bonne équipe de 2e division dont voici l'effectif :

— Alain de Martigny - Tréguer - Boutier - Bonnat - Le Bihan - Ali - Moreau - Le Rue - Lenoir - Donval - Gal - Thomin - Girard - Diverrès - Piat - Floch.

Je souhaite, en tant que brestois et sportif, que l'entreprise de Michel Bannaire réussisse et que vive le Stade Brestois.

Michel James.

BULLETIN D'ABONNEMENT

*OU DE REABONNEMENT **

à découper ou à recopier et à nous retourner

10, rue Vicairie
Boîte postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par * :

— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Nos abonnés bénéficient d'une remise de 10 % sur le carnet et les petites annonces.

* Rayer les mentions inutiles.

La vignette Anne de Bretagne

L'Office de Tourisme de Nantes a édité en l'honneur du demi-millénaire de la naissance de la Duchesse Anne de Bretagne une vignette commémorative ; elle permettra l'apposition, grâce aux dons de tous, au château des Ducs, d'une plaque indiquant aux visiteurs qu'en ces murs, est née la Duchesse Anne de Bretagne, Reine de France. Le prix de sa vente est laissé à la discrétion de chacun, basée sur le franc symbolique. On peut se la procurer à l'Office de Tourisme, place du Change, BP 160, 44005 Nantes Cedex.

EXPERTISES IMMOBILIÈRES
EXPERTISES DE TOUTE NATURE
sur région ouest
(Pollution, Nuisances, Environnement)
contentieux des nuisances
s'adresser à (écrire seulement) :

ASSERPE

Association de Défense des Usagers déclarée conformément à la Loi du 1 Juillet 1901

1 D, Rue Mgr Mouezy
35000 RENNES

Certains de nos Adhérents ont droit à 3 expertises gratuites par an - Renseignez-vous

chroniques

Religions

★ *Compagnons missionnaires celtiques.* Tous les dimanches à 10 h 30, office en langue bretonne en l'Oratoire Saint-Colomban, park Run Meno, Vieux-Marché (22420 Plouaret).

★ Chaque mois, le Père Lucien Leroy publie *Souviens-toi,* revue d'information et de culture chrétienne d'esprit traditionnaliste (La Longueraie, 22430 Erquy).

★ *L'Association Saint Pie-X,* fondée par Mgr Paul Lefebvre, le créateur du séminaire d'Ecône, a acheté le château de Beauvais à Lanvallay, près de Dinan. Depuis le 5 août, celui-ci est devenu un prieuré qui doit accueillir une trentaine de séminaristes au printemps prochain.

★ La malouine *Marie-Amélie Fristel,* fondatrice de la Congrégation des sœurs des saints cœurs de Jésus et Marie, dont la maison-mère est à Notre-Dame des Chênes à Paramé, a été proclamée « vénérable » de l'Eglise catholique.

Monnaies et médailles



★ La victoire d'*Eric Tabarly* dans la Transatlantique a remis en honneur cette médaille éditée par la Monnaie de Paris (« Victoires en solitaires ») et créée par Jean Joachim en 1970.



★ La Monnaie vient d'éditer cette médaille en hommage à Marie de Rabutin - Chantal *marquise de Sévigné ; à* l'avers son portrait d'après un pastel de Robert Nanteuil ; au revers, ses armoiries (cuivre : 157 F ; argent : 1.445 F).

Philatélie

★ Deux nouveaux timbres : l'un en l'honneur de *Max-Jacob* par René Dessirier d'après Picasso ; l'autre, andorran, pour Jefferson dessiné et gravé par René Quillivic.

Presse et documentation

★ *Contact,* n° 6. — Un numéro spécial bien documenté,et parfois féroce, sur le thème : « des jeunes en milieu rural » (CEAS, 7, rue Jouallan, St-Brieuc).

★ *Al Liamm,* n° 176. — Une étude biographique de Kervorc'h et Ernest le Barzic sur Xavier de Langlais (16, rue des Fours-à-Chaux, St-Malo).

★ *Anthinea,* n° 9. — Un numéro sur la société française et les régionalisations (BP 229, Paris-Cedex 17).

★ *Neptune-Nautisme.* — Une édition spéciale « Bretagne-Sud » : un guide précis de notre côte méridionale vue du ciel par des marins (1, place du Théâtre-Français, Paris).

★ *Courrier de Bretagne.* — La Fédération royaliste de Bretagne publie régulièrement un bulletin qui fait écho aux revendications bretonnes (16, rue de Châteaudun, Rennes).

★ *Archeologia,* n° 97. — Un luxueux numéro sur l'archéologie médiévale bretonne : monuments de terre, ermitages, souterrains, camps, enclos, mottes... (25, rue Berbisey, Dijon).

★ *Breizh da Vreman.* — Le pays de Retz, la Bretagne monastique, hommage à Gérard Verdeau, menace sur le Musée breton de Nantes... Ce bulletin de « Bretagne actuelle », paraît deux fois par an (le n° 10 F, La Martinière, 44640 Le Pellerin).

★ *Ganeoc'h,* n° 2. — Bulletin du Cercle culturel breton de Saint-Germain-en-Laye. Une longue étude sur la place du breton dans les familles de langues (Yves Quéré, 7, avenue M.-L. King, 78230 Le Pecq).

Carnet

★ Le lamballais *Claude Durand-Prinborgne,,* ancien recteur des Académies de Rennes et d'Orléans, a été nommé recteur de l'Académie de Nantes en remplacement de *Pierre Delorme.*

★ *Loïc Bouvard* a été élu secrétaire général adjoint du Centre des démocrates sociaux ; parmi les secrétaires nationaux, *Edouard Ollivro* et *Colette Rivoal ;* André Colin siège également au bureau politique, et *Claude Goasguen, Bernard Guyomard, André Monteil, Jean Teitgen. Gérard Pourchet,* au comité directeur.

★ *Claude L'Antaoën,* de St-Pierre de Plesguen, ancienne directrice de la Maison de la Bretagne à Paris, a été nommée sous-préfet à Ancenis.

★ *Yvon Rault,* 18 ans, de St-Quay-Portrieux, a obtenu l'un des cinq premiers prix de piano au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

★ La Coupe d'or du bon goût français a été décernée à l'industriel redonnais *Yannick Dubois.*

★ *Célestin Boutruche* a été élu maire de Chancé.

NAISSANCES

★ Erwann' zo laouen o kemenn deoc'h ganedigezh e vreur bihan RONAN (Erig Pianezza hag Annie ar Pach, e bried, 106 côte du Moulin, 78620 l'Etang-la-Ville).

MARIAGES

★ De nombreux amis ont assisté au mariage d'Hélène Leclerc, fille de nos amis Edouard Leclerc et de madame, avec François Levieux, fils de Maître Claude Levieux (dont la mère était originaire de la région de Loudeac) et de madame. Après la cérémonie en la belle église de Sizun où le consentement des époux fut reçu par l'abbé Jouannic, et une halte au manoir de la Haye, la soirée se termina dans la joie au Gulf-Stream de Roscoff.

★ Nous avons appris le mariage d'Alain Le Coz, fils du sous-préfet de Lannion et de Mme Jean Le Coz, ave Mademoiselle Forêt-Doillon.

NECROLOGIE

JEAN DU DRESNAY

Ami d'*Armor magazine* dès la première heure, Jean du Dresnay est mort à l'âge de 76 ans en son domaine de Fegreac, commune dont il était maire depuis 1928. S'il était apprécié pour ses compétences en matière agricole, il fut surtout connu par sa participation à la vie publique ; en qualité de président du Conseil général de Loire-Atlantique, on lui doit notamment de nombreuses initiatives dans les domaines de l'habitat rural, du réseau routier et de la santé, sans parler de son action pour la réalisation de grands ouvrages comme le barrage d'Arzal et le pont de Saint-Nazaire. Il était aussi vice-président du Conseil régional des Pays de Loire mais, toute sa vie, il aura lutté pour que la Loire-Atlantique soit réintégrée administrativement au reste de la Bretagne.

★ Jean-Baptiste *Moisdon,* 87 ans, ancien maire du Grand-Fougeray ; Yves *Nicolas,* 69 ans, maire de Penvenan ; François *Leroux,* 94 ans, maire honoraire de Saint-Brandan ; Pierre *Texier,* 62 ans, maire de Montgermont ; Julien *Le Roy,* 83 ans, ancien maire de Locminé, ancien président de la Fédération radical-socialiste du Morbihan ; Louis *Leray,* ancien maire de Saint-Sulpice-des-Landes ; Jean *Riou,* 77 ans, ancien maire de Saint-Goazec ; Hermann *Wolf, créateur* des disques Mouez Breiz ; Alphonse *Briend,* ancien maire de Saint-Perreux ; Maurice *Ronxin,* de Tregueux, 58 ans, ancien directeur régional du travail ; professeur *Yves Boquien,* ancien doyen de la Faculté de Médecine de Nantes, ancien maire de Brains.

petites annonces

Le mot : 2 F + taxes (20 %) 0,20 = 2,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 30 F.
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F

DEMANDES D'EMPLOI

L'INSERTION DES DEMANDES D'EMPLOI EST, par solidarité, **GRATUITE** (sauf pour domiciliation éventuelle : 5 F).

● J.H. 26 ans, libéré OM, licencié en droit et lettres, diplômes études supérieures droit public, sachant parler, lire et écrire *le breton, étudierait TOUTES PROPOSITIONS* d'emploi dans *toute* la Bretagne. Jean Raynaudon, 8, rue Paul-Bellamy, 44000 *Nantes*.

●J.H. 21 ans, dégagé OM, cherche place à l'année en Bretagne comme *CUISINIER*, connaissant bien pâtisserie et boucherie. 6 ans de métier. Libre à partir octobre. Ecr. Ph. Le Boulaire, Castel Clara, 56360 *Belle-Isle-en-Mer*.

● Jeune technicien supérieur D.U.T. *GENIE MECANIQUE*, lib. OM le 1er octobre, cherche *EMPLOI* Bretagne. Bernard Guern, 5, rue de la Bourdonnaye, *Rennes* tél. 79.09.69.

● N° 94 : Vous recherchez pour votre *service commercial* un cadre « valable ». J'ai 35 ans — depuis 15 ans au service de l'industrie, spécialiste en *transformation polyéthylène* P.V.C. Hautes fréquences — Etiquettes adhésives. Je cherche poste responsable animateur de vente ou technico-commercial dans industrie papier, carton ou plastique en Bretagne ; Etudierais toutes propositions d'entreprises dans 22 - 29 - 56. ● N° 95 : 25 ans, célibataire, baccalauréat, licence Allemand, diplôme de *Secrétaire de Direction* de la Chambre de Commerce de Paris et diplômée de la Chambre de Commerce Franco-Allemande — nombreux séjours linguistiques (Angleterre, Allemagne). Antécédent professionnel de plusieurs années à des postes de responsabilité, recherche emploi de *collaboratrice de direction*, susceptible d'utiliser langues étrangères. Prête à étudier toutes propositions. Ec. *Cadres bretons*, BP 1006, 75737 Paris - cedex 15

● Mme A.-M. Lhomme, Le Gourdillou, 22460 UZEL, recherche poste de *femme de service* ou *agent hospitalier* dans régions d'*Uzel, Loudéac, Plœuc* ou *Quintin*.

● *Cadre commercial*, expér. approfondie, con. *publicité*, 39 ans, langues ang'ais, italien, disponible pour sit. avenir Bretagne ou représentation Paris. CASTEIN, 46, rue St-Louis-en-l'Isle, 75004 Paris.

● JEUNE FILLE cherche emploi, préférence *dessin bâtiment*. Tél. 43.41.80.

● J.F. cherche emploi *Physicienne Chimiste*. Diplôme AFPA. Rég. *Basse-Bretagne*. Monique Jaouen, 10 square Pierre-Merlat, 35000 Rennes.

OFFRES D'EMPLOI

● Recherche *secrétaire commerciale parlant* anglais, allemand. Logement + bon salaire. Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitæ + photo. SA JAFFREDO, 56240 *BERNE*.

● *CHAUFFEURS semi-remorque* demandés. Se présenter ou téléphoner à M. Dugast, Ets E.V.O.-Luneau, 412, route de Clisson, 44120 Vertou. Tél. 75.56.57.

● **ARMOR MAGAZINE**
recherche pour son service de publicité très bons
COURTIERS EN PUBLICITE
pour les 5 départements bretons et Paris. Sérieuses références exigées. Armor magazine, 10, rue Vicairie, 22010 Saint-Brieuc. Tél. 33.62.24.

● N° 153. Chambre de Commerce et d'Industrie des *Côtes-du-Nord* recherche, pour gestion de ses *établissements gérés* (ports, aéroport et entrepôts), un *ingénieur* — 30 à 40 ans — ayant expérience soit travaux publics, soit bâtiment ou activité maritime. ● N° 154. Pour *VANNES*, entreprise de produits chimiques (nettoyage, entretien, protection, entretien des surfaces), recherche un *technicien chimiste*. Ecr. *Cadres bretons*, BP 1006, 75737 Paris cedex 15.

● Nosu recherchons immédiatement pour notre département Revues Municipales et Cantonales (bull. officiels) de *très bons courtiers* libres *en publicité*. Fortes commissions. Ne pas se présenter : écrire avec réf. et C.V. à *SOPEL*, BP 540, *Saint-Brieuc*, ou contact téléphonique : 33.61.98.

MARIAGES

● *Foyers Catholiques* Mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentation gratuite contre 3 timbres. Ecr. FOC (A), BP 54, 44002 *Nantes Cedex*.

AFFAIRES

● *CHERCHONS DISTRIBUTEUR OU AGENT INTERESSE PAR...* — *Tableaux* réalisés en *fourrure*. Réf. 29/1 — *Descentes de lit* en peau de mouton. Réf. : 29/2 — Petits *tapis pour voitures* en sisal. Réf. : 29/3. — *Revêtements pour sièges* en P.V.C. avec armure tissu. Réf. 29/4. — *Produits d'entretien* pour chaussures et cuirs. Réf. 29/5. — *Jouets sifflleurs en caoutchouc*. Réf 29/6. Radiateurs pour chauffage central domestique. Réf. 29/7. — Instrument à *mesurer les températures* pour usage industriel - (pyromètres et thermomètres à résistance). Réf. : 29/8. — Système de *refroidissement du lait*. Réf. : 29/9. — *Répartisseurs* pour circuits fermés *vidéo*. Réf. : 29/10 — *Moteur diesel* pour bateau. Réf. 29/11. — *Film en polystyrène* grande qualité. Réf. : 29/12 - Ecrire *Office du Commerce extérieur irlandais*, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris. T. 265.98.05.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

● RECHERCHE **maison campagne** ou bourg, fermettes à rénover. Cabinet Legallo, **Savenay,** tél. 72.31.67.

● A vendre **lotissements** 27 lots, de 900 à 1 600 m2. Croix Lanveur Kernevel, Rosporden. S'adresser à l'étude de LE HARS, notaire à **Rosporden.**

● A vendre St-Malo **St-Ideuc, propriété** pierres sous ardoises, beau séjour, cuisine, 4 chambres et dépendances, sous-sol, garage, terrain 400 m2. Chauffage central. AGENCE DE CORNOUAILLES, 21 bd de la République, St-Malo, tél. 56.27.90, 56.37.73.

● A VENDRE **MAISON CAMP,** à rénover, grenier, murs pierre, couvert. ardoise, poutres app., cheminée. Calme, verdure. — Ecrire M. FERREC, Restarcuze, 56560 **GUISCRIFF.**

● VENDS **maison 3 pièces.** Garage avec 1 256 m2. Construction 10 ans. Située à 9 km d'EROUY 22400. DESNOS, 32, rue Christian-Bernon, **RENNES 35100.**

● A VENDRE, plein centre **Trélévern, maison ancienne** (120 m2) + grand terrain de 20 a. S'adresser Louis Jouan, entrepreneur, **Trélévern.**

● **SAINT-DONATIEN** bonne **maison**, séjour, bureau, 5 chambres, confort, garage, jardinet. Treguier, rue du Chapeau-Rouge, 73.31.26, Nantes.

● Propriétaire désirant se retirer et n'ayant pas de success. dans la famille, céderait **affaire industrielle de placage** dans les **Côtes-du-Nord.** Ecr. Cadres bretons, BP 1006, 75737 Paris cedex 15.

● MANDATES PAR CLIENTS pour achat **stations-services, garages**, vendeurs consultez-nous pour estimation de votre affaire, sans engagement de votre part. Service spécialisé Négocia 6, rue Dugommier, **Nantes.**

ELEVAGE

● **COUVEUSES AUTOMATIQUES**
familiales, toutes grandeurs.
ELEVEUSES CLIMATISEES
THERMIS, 78110 Le Vésinet. Tél. 966.09.53.

DIVERS

● J.F. recherche *AMI* (20-25 ans) de *Nantes* ou *Morlaix* possédant *voiture* pour visiter région morlaisienne entre *Noël* et *Premier de l'An*. Ecrire à *Armor-magazine* n° 801 qui transmettra.
● Vends (franco) : Gourvil : *La* Villemarqué (thèse), 90 F - Lannou : *Géographie Bretagne* (population), 70 F - Dujardin : *Le Gonidec*, 50 F. Ecr. *Yven*, 3, rue Bégarie, 44000 Nantes.

● *ANNONCES INSOLITES* + service spécial : 30 F. Editions *IVOIRE*, 63113 *Picherande*.

● *Comité des fêtes*, organisez une *Kermesse de la bière*, sous patronage d'une *Brasserie*. Nous vous fournissons chapiteau garni, orchestres, chopes, affiches. *Location chapiteau. Tente* pour réception. — Office du spectacle, 29128 Treguno. Tél. 97.62.53.

● DISPOSE tous choix *PARQUETS CHATAIGNIER* et *PLANCHER RUSTIQUE*, grandes longueurs et tous *LAMBRIS* rainés *en bouts*. — Achille URIEN, Parqueterie, 56490 Guilliers, téléphone 74.15.32.

● A vendre cause départ, *camion 6 tonnes Berliet*, châssis long, carrosserie 4 portes, 5 000 km. Affaire exceptionnelle. Tél. *Morlaix* 88.05.25.

● *L'EDITION A COMPTE D'AUTEUR* par J. Tremblay. L'indispensable à connaître avant de s'aventurer dans l'édition d'un manuscrit : les Editeurs, les imprimeurs, les « requins ». Avantages, inconvénients. Brochure grand format, illustrée. Prix 15 F à *FACETTES*. B.P. 15 95220 Herblay (CCP Paris 11 696 06).

● A.V. *CHIOTS* courants 2 mois 1/2, origine extra lapinier. - M. MADEC, Kervinou, HANVEC (29), tél. 85.20.36.

● A V. *CHIOTS* bergers allemands. — PONDAVEN, Kermagon, *PLOUNEVENTER* (29 N), tél. 85.19.91.

● A VENDRE cause double emploi, *COUPE BMW 700 CS*, 4 CV, 1966, très peu roulé, prix intéressant. — M. GROSEIL, HLM Les Noëlles, Bât. H 2, Appt 231, Loudéac.

● A V. *CHIOTS* Berger d'Ecosse, pure race. Monsieur CARREE, Le Coasquer, *TREVE* (22).

● A VENDRE *REMORQUE*, voiture. — S'adresser M. M. LE VACON, boulevard de Penthièvre, *Loudéac*.

SONDAGE

ARMOR-MAGAZINE, revue moderne pour une Bretagne moderne, se veut à la pointe du progrès : c'est pourquoi nous sommes animés d'une volonté constante d'amélioration que nous entendons réaliser en collaboration avec nos lecteurs. Pour mieux connaître l'opinion de ceux-ci et aussi, car cela nous aidera à déterminer nos orientations, avoir quelques précisions sur leur vie, nous leur demandons de répondre à ce questionnaire qui demeurera confidentiel : les réponses seront « traitées » et analysées dans nos seuls services. *Trugarez !*

● Prénom et nom : .....

Adresse personnelle : .....

Date et lieu de naissance : .....

Référence géographique familiale : .....

Profession : .....

Etablissement : .....

● Marié (1) oui — non ; à une Bretonne — A une non-Bretonne.
Nombre d'enfants : .....

Combien d'entre eux lisent ARMOR-MAGAZINE ? .....

Pratiquent-ils ou étudient-ils la langue bretonne ? .....

● Vous-même, pratiquez-vous la LANGUE BRETONNE ? .....

Sinon, souhaitez-vous l'apprendre ? .....

● LISEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT (1) :

— un quotidien de Paris ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....
— un quotidien de Bretagne ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....
— un hebdomadaire de Bretagne ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....
— un hebdomadaire d'ailleurs ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....
— un mensuel ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....
— un journal de jeunes ?	OUI	NON	LEQUEL ? .....

● LES RUBRIQUES D'ARMOR-MAGAZINE — Numérotez (de 1 à 24) par ordre d'intérêt les rubriques que vous trouvez dans notre revue :

le courrier des lecteurs (tro Breizh) ;	les grands problèmes ;	l'information culturelle (arts, livres, disques, etc.) ;
les événements en Bretagne ;	l'histoire ;	les interviews ;
nos études internationales ;	la gastronomie ;	le dossier du mois ;
le tourisme ;	les chanteurs ;	échorama ;
les articles en breton ;	Mme Armor ;	les reportages ;
les sports ;	en prise directe ;	les spectacles ;
les cahiers spéciaux des villes ;	la politique française ;	chroniques ;
points de repère ;	économie et vie sociale ;	défense de la nature.
	le journal de bord (éditorial) ;	

● QUELLES RUBRIQUES voudriez-vous voir DÉVELOPPÉES ? .....

● QUELLES RUBRIQUES voudriez-vous voir CRÉÉES ? .....

● ARMOR-MAGAZINE RÉPOND-IL A VOS SOUHAITS ? (1) OUI NON
POURQUOI ?

● ETES-VOUS (1) ABONNÉ ? LECTEUR AU NUMÉRO ?

● **AIMERIEZ-VOUS NOUS APPORTER VOTRE COLLABORATION** : pour la rédaction ? pour la publicité ? pour la propagande ? pour la diffusion ? (1)

(1) Rayez la réponse inutile.

Découpez (ou recopiez) ce questionnaire et renvoyez-le à ARMOR-MAGAZINE - service « sondages », 10, rue Vicairie, B. P. 540 - 22010 Saint-Brieuc.



CONFORT-CUISINE
Paul TERTRE

n'exposant pas à la foire cette année
VOUS RECEVRA DANS SON EXPOSITION
26, rue de Paris ——— SAINT-BRIEUC ——— Tél. : 33.40.04
et vous fera bénéficier des conditions avec, en plus,
UNE SURPRISE A TOUT ACHETEUR
Ouvert tous les jours de 8 heures à 17 heures
—— Auditorium ouvert aux mêmes heures ——

E.LECLERC

saint-brieuc
19,21 RUE CHARBONNERIE



GRACE A NOS PETITS PRIX

NOUS FAISONS LE POIDS

HARS saint-brieuc

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

- Direction, rédaction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.
- *Editeur* : SOPEL
- N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIR : 301769824 00014.

- *Abonnement d'un an* : 50 francs.
- *Abonnement de soutien* : 150 francs.
- *Abonnement pour l'étranger* : 100 francs.
- *Abonnement par avion* : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- *Changement d'adresse* : 5 francs.
- *C.C.P.* ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
- *Domiciliation bancaire* : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- *Armor* ne publie pas de communiqués.
- *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans les dites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- Les *manuscrits* et les *photographies* non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1976 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- *Tout document, commande ou engagement* non validé par la signature du directeur d'*Armor-magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé *nul* et *non avenu*.
- Le *bulletin d'abonnement* se trouve en page 43

- *Diffusion* : Messageries Hachette.
- Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
- *Rener ar gelaouen* (le directeur de la publication) : *Yann Poilvet*.